

TomTom BRIDGE

Manuel d'utilisation

18.1

Contenu

Bienvenue dans le TomTom BRIDGE	5
Bienvenue	6
Le TomTom BRIDGE	7
À propos de votre terminal TomTom BRIDGE	8
Installation de votre terminal TomTom BRIDGE dans votre véhicule	10
À propos de votre hub TomTom BRIDGE	12
Installer votre hub TomTom BRIDGE dans votre véhicule	14
Recharger le TomTom BRIDGE	17
Démarrer le TomTom BRIDGE	18
Utiliser les mouvements	20
Applis sur le TomTom BRIDGE	21
Connecter le TomTom BRIDGE	22
À propos de la connexion de TomTom BRIDGE	22
Se connecter par Bluetooth	22
Se connecter via un hotspot Wi-Fi portable	23
Reconnecter votre smartphone	24
Impossible d'établir une connexion	24
Fonctionnalités du TomTom BRIDGE	25
Paramètres de mise en veille	25
Emplacement de carte mémoire	25
Transférer des fichiers vers votre appareil	26
Barre système	27
Réglage du volume	27
Mettre à jour le logiciel	27
Déplacer et redimensionner les applis et les widgets	28
Envoyer des informations à TomTom	30
Suppression des données personnelles	31
Effectuer une capture d'écran	31
Langue	32
Le TomTom BRIDGE ne démarre pas	33
Entretien de votre TomTom BRIDGE	34
Manuel d'utilisation en ligne	35
Obtenir de l'aide	36
Appli Navigation TomTom	37
Bienvenue dans la navigation avec TomTom	38
À propos des services TomTom	39
Réception GPS	40
Écran de l'appli Navigation TomTom	41
Mode carte	41
Le mode guidage	43
La barre de parcours	45
Menu abrégé	46
Boutons de navigation	46
Petits boutons et symboles du menu principal	48
Exécution en arrière-plan	49
Informations trafic	50
À propos de TomTom Traffic	50
Consulter le trafic sur la carte	50
Consulter le trafic sur votre parcours	51
Incidents de la circulation	52

Avertissement à l'approche d'un embouteillage	53
Éviter un embouteillage sur votre parcours	53
Sélectionner un parcours plus rapide	54
Guidage sur changement de voie	55
Limitations de vitesse en fonction de l'heure	55
Définir votre type de véhicule	56
À propos de Mon véhicule	56
Définir votre type de véhicule	56
Planification d'un parcours pour un bus ou un poids lourd	58
Afficher les restrictions de parcours	58
Utiliser la recherche rapide	59
À propos de la recherche	59
Saisir des termes de recherche	59
Utiliser les résultats de la recherche	61
À propos des codes postaux	63
À propos des codes Mapcode	63
Liste des icônes de types de points d'intérêt	63
Planifier un parcours à l'aide de la fonction de recherche rapide	68
Planifier un parcours avec une adresse	68
Planifier un parcours vers un centre-ville	70
Planifier un parcours vers un point d'intérêt	72
Planifier un parcours avec un point d'intérêt à l'aide de la fonction de recherche en ligne ...	74
Planifier un parcours à l'aide du navigateur Internet	76
Planifier un parcours à l'aide de la carte	79
Planifier un parcours à l'aide de Mes destinations	81
Planifier un parcours à l'aide de coordonnées	82
Planifier un parcours à l'aide d'un code Mapcode	83
Planifier un parcours à l'avance	84
Trouver un parking	85
Trouver une station-service	88
Modifier votre parcours	91
Le menu Parcours actuel	91
Éviter une route bloquée	93
Éviter une partie du parcours	93
Rechercher un parcours alternatif	94
Types de parcours	95
Éviter des fonctions sur un parcours	95
Éviter un incident ou une fonction de parcours via la barre de parcours	96
Ajouter un arrêt sur votre parcours à partir du menu Parcours actuel	96
Ajouter un arrêt à votre parcours à l'aide de la carte	97
Supprimer un arrêt de votre parcours	97
Ignorer le prochain arrêt sur votre parcours	97
Réorganiser les arrêts sur un parcours	97
Mes parcours	98
À propos de Mes parcours	98
À propos des fichiers GPX et ITN	98
Enregistrer un parcours	99
Naviguer à l'aide d'un parcours enregistré	100
Se rendre à un arrêt d'un parcours enregistré	100
Ajouter un arrêt à un parcours enregistré à l'aide de la carte	102
Supprimer un parcours de Mes parcours	103
Enregistrer un parcours	103
Exporter des parcours à partir de l'appli Navigation TomTom	103
Importer des parcours	104
Radars	105
À propos des radars	105
Alertes radars	105
Modifier le mode d'avertissement	107
Signaler un nouveau radar	107
Confirmer ou supprimer un radar mobile	108

Mettre à jour les emplacements des radars et des dangers.....	108
Mes destinations	109
À propos de Mes destinations	109
Définir votre domicile ou votre lieu de travail	109
Modifier l'emplacement de votre domicile	110
Ajouter un emplacement à partir de Mes destinations	111
Ajouter un emplacement à Mes destinations à partir de la carte	111
Ajouter un emplacement à Mes destinations à l'aide de la fonction de recherche	112
Supprimer une destination récente de Mes destinations	112
Supprimer un emplacement de Mes destinations	112
Importer une liste de points d'intérêt.....	113
Paramètres.....	114
Mon véhicule.....	114
Aspect.....	114
Voix.....	116
Cartes	117
Planification de parcours.....	118
Sons et alertes.....	119
Unités	120
Langue	120
Obtenir de l'aide	121
Aide	121
Appli Caméra d'extérieur	122
Utiliser l'appli Caméra d'extérieur TomTom	123
Paramètres de la caméra.....	124
Utilisation des règles de largeur du véhicule	125
Appli Musique TomTom	127
Utiliser l'appli Musique TomTom	128
Addendum et copyright (TomTom BRIDGE Terminal)	129
Addendum.....	130
Informations de copyright (TomTom BRIDGE Terminal)	138
Addendum et copyright (TomTom BRIDGE hub)	139
Addendum.....	140
Informations de copyright (TomTom BRIDGE hub)	146

Bienvenue dans le TomTom BRIDGE

Bienvenue

Ce manuel d'utilisation explique comment utiliser le terminal TomTom BRIDGE et le hub TomTom BRIDGE, ainsi que les applis TomTom installées. Le manuel d'utilisation comporte les sections suivantes :

- [Le TomTom BRIDGE](#)
- [L'appli Navigation TomTom](#)
- [L'appli Appareil photo TomTom](#)
- [L'appli Musique TomTom](#)

Les deux appareils sont fondamentalement différents, car le terminal BRIDGE possède son propre écran intégré alors que le hub BRIDGE se connecte à un écran externe. C'est pourquoi de nombreux paramètres décrits dans ce manuel, tels que la luminosité de l'écran, ne s'appliquent pas au hub.

Le terminal BRIDGE doit également être chargé à l'aide d'un support tandis que le hub BRIDGE est alimenté directement par la batterie de votre véhicule.

Important : pour les autres paramètres et les instructions d'utilisation du TomTom BRIDGE, et pour les instructions sur d'autres applis installées sur le TomTom BRIDGE, reportez-vous à la documentation utilisateur correspondante.

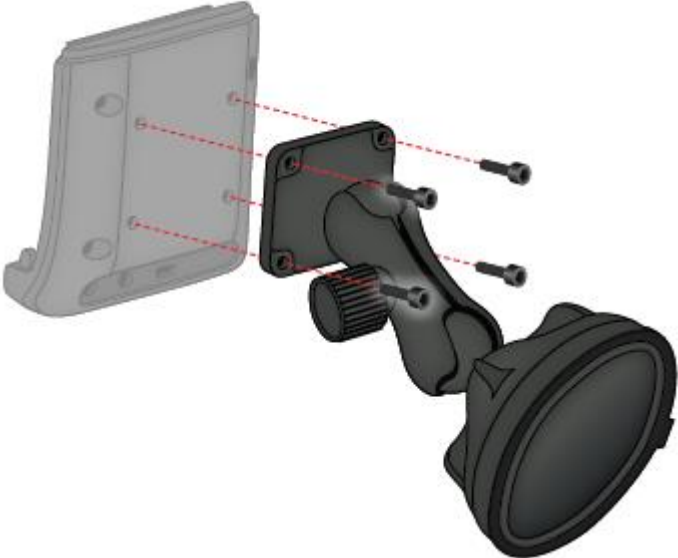
Le TomTom BRIDGE

À propos de votre terminal TomTom BRIDGE



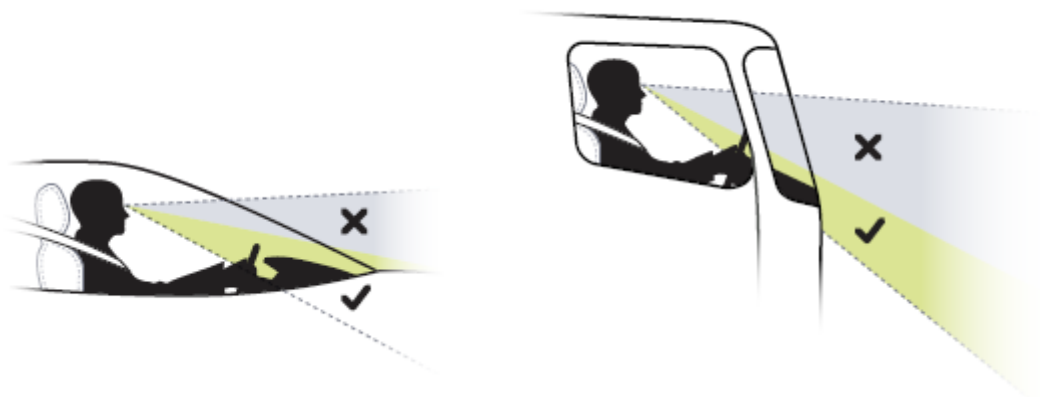
1. Bouton marche/arrêt.
2. Emplacement de montage.
3. Emplacement de carte mémoire.
4. Interface de fixation.
5. Emplacement pour le câble de recharge USB TomTom.
6. Port de verrouillage pour verrou Kensington.

Cette option de fixation alternative et d'autres accessoires sont disponibles sur tomtom.com/bridge.



Installation de votre terminal TomTom BRIDGE dans votre véhicule

7. Choisissez un emplacement sûr pour installer votre terminal BRIDGE dans votre voiture ou votre poids lourd.



8. Fixez la station d'accueil à un support de fixation sur le tableau de bord à l'aide de 4 vis.

Remarque : le support de fixation et les vis de 4 mm de diamètre ne sont pas inclus.



9. Connectez le câble de recharge au support et à la source d'alimentation de votre véhicule.

Conseil : le chargement de votre TomTom BRIDGE par l'entremise d'un ordinateur est déconseillé. Le connecteur USB du support peut uniquement être utilisé pour charger l'appareil lorsqu'il est connecté à une prise murale.



10. Pour installer votre appareil, placez-le dans le support, en vous assurant qu'il s'enclenche correctement.



11. Pour désinstaller votre appareil, retirez-le du support en appuyant sur le bouton en haut de ce dernier.



12. Pour recharger votre appareil hors de la voiture, utilisez un câble USB ou le chargeur TomTom pour le BRIDGE, disponible en supplément.

Remarque : n'utilisez pas de câbles et accessoires TomTom conçus pour d'autres produits TomTom pour recharger votre appareil, car cela pourrait endommager votre BRIDGE.

Vous pouvez personnaliser votre appareil à l'aide du SDK BRIDGE et de l'API Navigation. Pour en savoir plus, consultez le portail des développeurs BRIDGE à l'adresse developer.tomtom.com/bridge.

À propos de votre hub TomTom BRIDGE

1. Ouvrez le panneau avant pour accéder aux interfaces avant du hub BRIDGE.

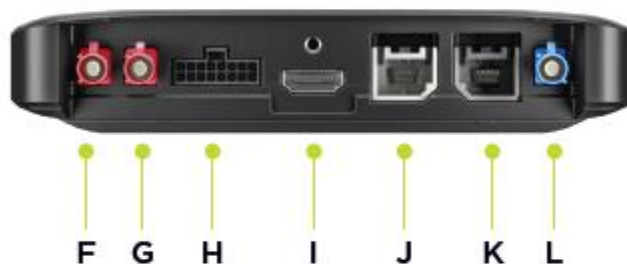
- A - Voyant indicateur d'état
- B - Bouton de réinitialisation
- C - Port micro USB pour les diagnostics
- D - Emplacement de carte mémoire SD
- E - Emplacement pour carte mini-SIM (2FF)



Remarque : les interfaces disponibles dépendent de la configuration matérielle.

2. Le hub TomTom BRIDGE possède les interfaces suivantes à l'arrière :

- F - Antenne externe principale 4G LTE
- G - Antenne externe auxiliaire 4G LTE
- H - Connecteur 16 broches pour alimentation/CAN/audio/vidéo
- I - Port HDMI avec vis de blocage
- J - Port HSA-USB (hôte uniquement)
- K - Port HSA-USB (OTG)
- L - Antenne GPS externe



Remarque : les interfaces disponibles dépendent de la configuration matérielle.

De nombreux accessoires sont disponibles, notamment :

- Faisceau de câbles complet, par exemple, caméra externe, CAN.
- Câble d'alimentation pour allume-cigares.
- Antennes externes 4G LTE et GPS.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site Internet TomTom BRIDGE à l'adresse [tomtom.com/bridge](https://www.tomtom.com/bridge).

Installer votre hub TomTom BRIDGE dans votre véhicule

Important : l'installation du hub TomTom BRIDGE doit être effectuée par un installateur professionnel.

1. Fixez le hub BRIDGE sur une surface plane dans le véhicule à l'aide de vis, bandes adhésives ou attaches de câble :



2. Pour installer le hub BRIDGE, engagez un côté dans la fixation, puis appuyez sur l'autre côté.



3. Pour désinstaller le hub BRIDGE, utilisez un outil plat pour décrocher un côté de l'appareil, puis retirez l'appareil.



4. Utilisez le câble et le connecteur fournis pour relier le hub BRIDGE au système de câblage du véhicule. Lorsque le hub est allumé, le voyant d'état sur l'interface avant affiche l'état de l'appareil.

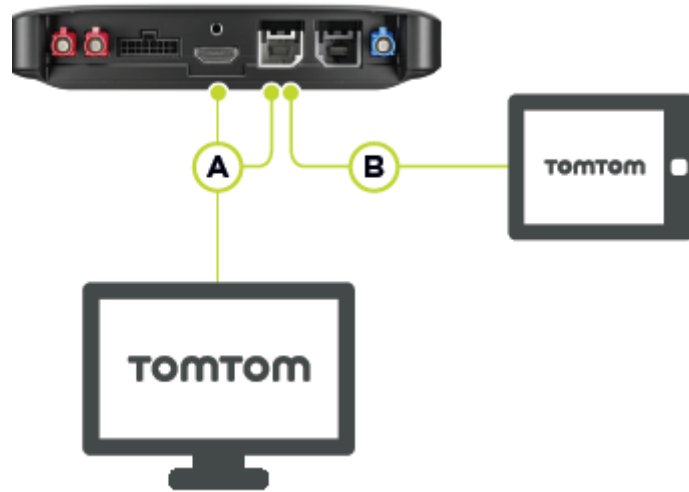
Acc ———
Pwr ———
Gnd ———



5. Si le voyant d'état est vert en continu, l'appareil est prêt. Pour en savoir plus sur le voyant d'état, rendez-vous sur le portail des développeurs BRIDGE.



6. Connectez un écran de l'une des manières suivantes :
 - A - Utilisation du port HDMI pour l'écran et du port USB pour la fonction tactile.
 - B - Utilisation du port USB et de l'appli TomTom BRIDGE Hub Viewer sur l'appareil Android connecté.



Pour en savoir plus sur l'appli, reportez-vous au [portail des développeurs TomTom BRIDGE](#).

Recharger le TomTom BRIDGE

Terminal TomTom BRIDGE

La batterie du terminal TomTom BRIDGE se recharge lorsque vous installez l'appareil dans son support et que celui-ci est alimenté ou lorsque vous utilisez un câble USB connecté à une prise murale.

Vous recevez un avertissement lorsque le niveau de batterie est faible ou critique. Lorsque le niveau de batterie est faible ou critique, la connexion à Internet est interrompue. Lorsque la batterie est vide, l'appareil se met en veille.

Si le niveau de la batterie est très faible lorsque vous allumez l'appareil, un symbole de batterie apparaît à l'écran. Rechargez votre appareil pendant quelques minutes. Il démarrera ensuite automatiquement lorsqu'il aura suffisamment de batterie.

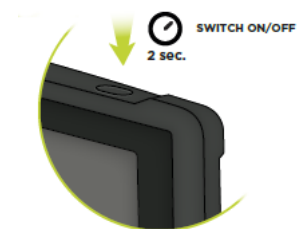
Remarque : le chargement de votre TomTom BRIDGE par l'entremise d'un ordinateur est déconseillé. La tension de sortie des ports USB des ordinateurs varie selon les fabricants.

Hub TomTom BRIDGE

Le hub TomTom BRIDGE est alimenté par la batterie de votre véhicule. En fonction des paramètres définis par le responsable de votre configuration, le hub TomTom BRIDGE peut être alimenté pour un temps limité lorsque le contact est coupé.

Démarrer le TomTom BRIDGE

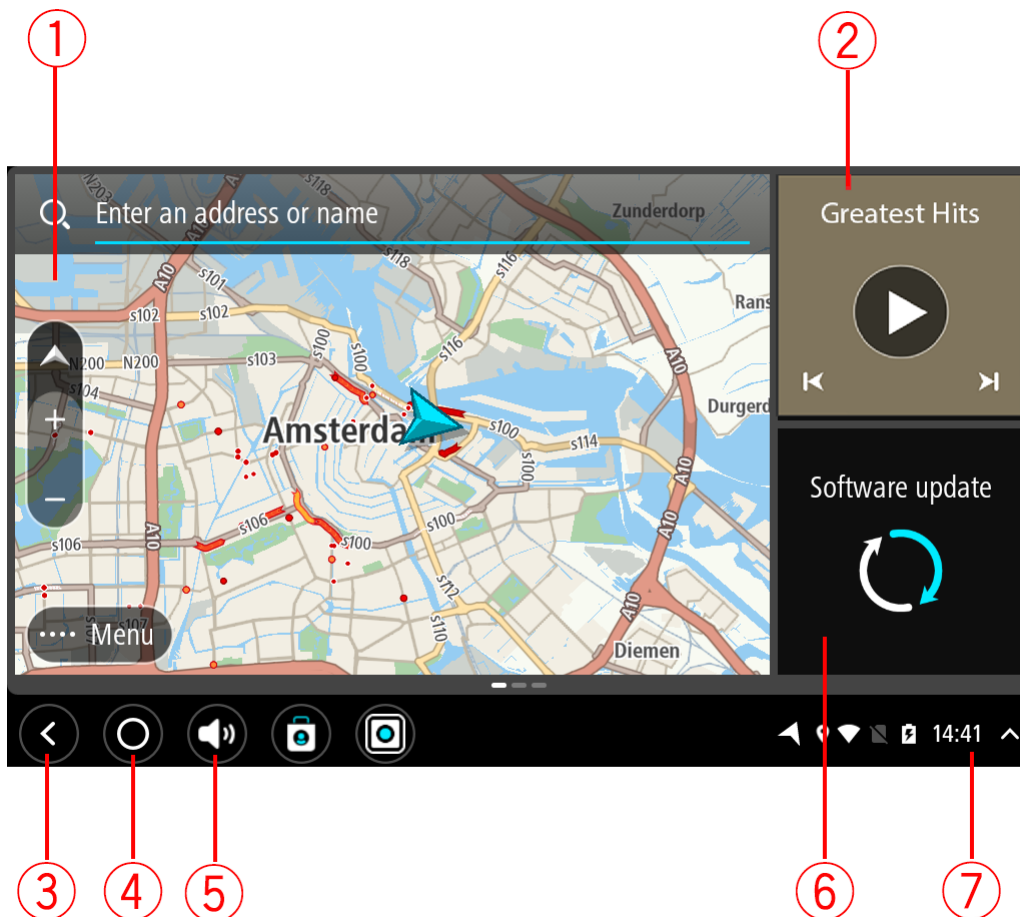
Le terminal TomTom BRIDGE démarre lorsqu'il est dans son support et que celui-ci est alimenté. Lorsque l'appareil n'est pas dans son support, vous pouvez également appuyer sur le bouton marche/arrêt pour qu'il démarre.



Le hub TomTom BRIDGE démarre lorsque le contact est mis. Lorsque l'écran connecté est également alimenté, l'écran d'accueil s'affiche.

L'écran d'accueil du terminal TomTom BRIDGE apparaît.

Remarque : l'écran d'accueil représenté ci-dessous est un exemple. Votre écran d'accueil peut être différent et d'autres applis peuvent être installées. Il peut également varier en fonction de l'écran que vous utilisez avec votre hub TomTom BRIDGE.



1. Une appli s'exécutant comme un widget.

Par exemple, l'[appli Navigation TomTom](#) et l'[appli Caméra d'extérieur](#) peuvent s'exécuter dans un widget sur l'écran principal. Sélectionnez le widget pour ouvrir l'appli.

Remarque : un widget est une appli qui s'exécute dans son propre volet. Vous pouvez sélectionner un widget pour ouvrir l'appli complète.

Conseil : vous pouvez [déplacer et redimensionner les applis et les widgets](#).

2. L'[appli Musique](#) s'exécutant comme un widget.
3. Bouton Précédent.
Sélectionnez ce bouton pour retourner à l'écran ouvert précédemment.
4. Bouton d'accueil.
Sélectionnez ce bouton pour retourner à l'écran d'accueil de l'appareil.
5. [Barre système](#).
Cette barre vous permet d'ajouter des raccourcis vers vos applis favorites.
6. Bouton **Mise à jour logicielle**.
Raccourci pour ouvrir l'appli Mise à jour logicielle. Cette appli vous permet de mettre à jour le TomTom BRIDGE vers la dernière version du logiciel.
7. Barre d'état.
Touchez cette zone pour afficher les notifications des applis et le statut de l'appareil.

Utiliser les mouvements

Remarque : s'applique uniquement au terminal TomTom BRIDGE.

Vous pouvez utiliser les mouvements pour contrôler votre appareil.

Dans ce manuel d'utilisation, vous allez apprendre à utiliser les mouvements pour contrôler votre TomTom BRIDGE. Vous trouverez ci-dessous une explication de chaque geste.

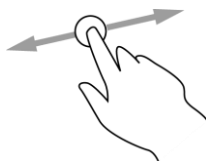
Toucher deux fois



Touchez l'écran deux fois à intervalle rapproché avec un doigt.

Exemple d'utilisation : effectuer un zoom avant.

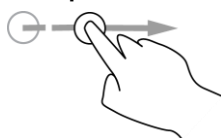
Faire glisser



Posez un doigt sur l'écran et déplacez-le.

Exemple d'utilisation : faire défiler l'écran.

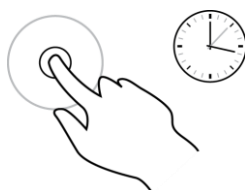
Faire glisser rapidement



Faites glisser rapidement un doigt sur l'écran.

Exemple d'utilisation : faire défiler une longue distance sur l'écran.

Maintenir enfoncé



Posez un doigt sur l'écran pendant plus de 0,5 seconde.

Exemple d'utilisation : sélectionner un emplacement sur la carte.

Pincer pour zoomer



Touchez l'écran avec votre pouce et un autre doigt. Éloignez-les l'un de l'autre pour effectuer un zoom avant ou rapprochez-les pour effectuer un zoom arrière.

Exemple d'utilisation : effectuer un zoom avant ou arrière sur l'écran.

Toucher ou sélectionner



Touchez l'écran avec un seul doigt.

Exemple d'utilisation : sélectionner un élément dans un menu ou ouvrir un élément.

Applis sur le TomTom BRIDGE

Le TomTom BRIDGE est un appareil Android sur lequel sont installées différentes applis. Certaines de ces applis sont présentes par défaut sur les appareils Android, par exemple le navigateur, l'horloge et la galerie photo. Le propriétaire de l'appareil peut avoir ajouté des applis spécialisées et TomTom en a également installé.

Remarque : il est possible que le TomTom BRIDGE soit protégé pour empêcher toute modification.

Vous trouverez d'autres applis sur l'appareil en faisant défiler l'écran vers la droite. Pour voir toutes les applis présentes sur l'appareil, sélectionnez **Toutes les applis**.

Vous pouvez également ajouter jusqu'à deux boutons de démarrage rapide dans la [barre système](#) de l'appareil pour les applis que vous utilisez souvent.

Déclarations de confidentialité des applis

Chaque appli installée dispose de sa propre déclaration de confidentialité. Ouvrez l'appli Paramètres d'Android, puis sélectionnez **À propos de votre appareil TomTom**. Sélectionnez **Informations légales**, puis **Vos informations**. Sélectionnez une appli dans la liste pour en connaître le fonctionnement, mais aussi pour savoir comment elle utilise vos informations et gère vos données personnelles.

Connecter le TomTom BRIDGE

À propos de la connexion de TomTom BRIDGE

TomTom BRIDGE peut se connecter à Internet via votre smartphone pour que vous utilisiez les applis installées et que vous accédiez aux services TomTom. Si vous utilisez un smartphone pour vous connecter, cela signifie que des données sont envoyées et reçues par votre smartphone via votre fournisseur de services mobiles.

Votre smartphone doit être compatible avec TomTom BRIDGE et vous devez disposer d'un forfait data fourni par un fournisseur de services mobiles. Rendez-vous sur tomtom.com/connect pour plus d'informations.

Important : des coûts supplémentaires peuvent s'appliquer lorsque vous utilisez votre smartphone pour connecter TomTom BRIDGE, notamment si vous êtes hors de la zone couverte par votre forfait data. Contactez votre prestataire de services mobiles pour de plus amples informations.

TomTom BRIDGE peut se connecter de l'une des manières suivantes :

- [connexion via Partage de connexion via Bluetooth ou via un hotspot Bluetooth](#) ;
- [connexion via un hotspot Wi-Fi portable](#).

Remarque : pour mettre à jour le logiciel TomTom BRIDGE, utilisez une [connexion Wi-Fi](#).

Remarque : pour mettre à jour les [cartes](#), nous vous recommandons d'utiliser une [connexion Wi-Fi](#).

En fonction du système d'exploitation de votre téléphone, ces méthodes de connexion peuvent porter les noms suivants :

- Hotspot personnel
- Partage de connexion et point d'accès mobile

La fonctionnalité hotspot est certainement déjà incluse dans le système d'exploitation de votre téléphone. Sinon, vous pouvez télécharger une application pour en créer un. Consultez le guide d'utilisation de votre téléphone si vous ne trouvez pas les paramètres.

Remarque : certains fournisseurs de services mobiles ne permettent pas à leurs utilisateurs d'utiliser un hotspot ou un PAN (Personal Area Network). Si votre téléphone ne dispose pas de la fonctionnalité PAN, contactez votre prestataire de service pour plus d'informations.

Pour obtenir de l'aide, rendez-vous sur tomtom.com/connect.

Se connecter par Bluetooth

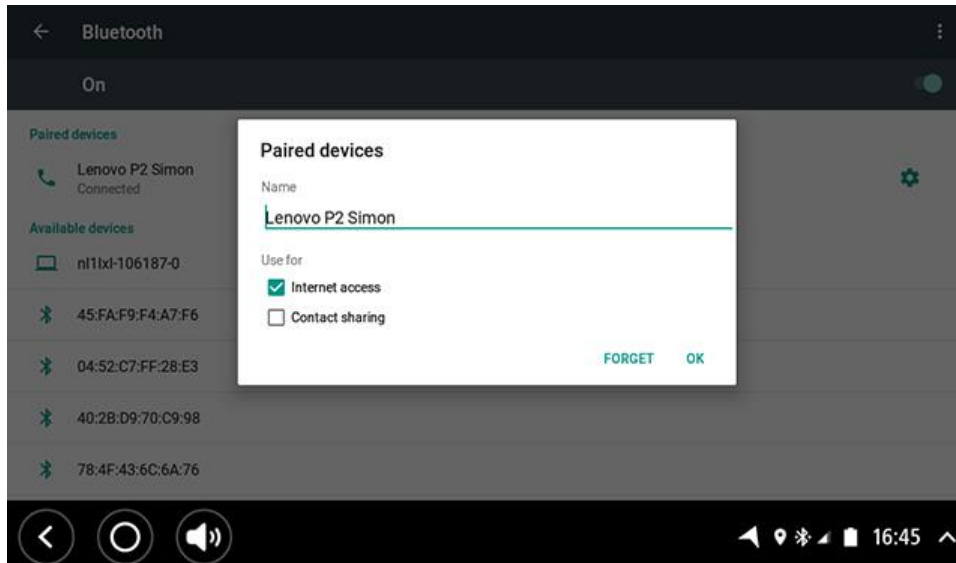
Pour connecter votre TomTom BRIDGE à votre smartphone par Bluetooth, procédez comme suit :

1. Activez le Partage de connexion via Bluetooth ou le hotspot personnel sur votre téléphone et assurez-vous que votre téléphone est repérable.
2. Appuyez sur le bouton d'accueil de votre TomTom BRIDGE.
3. Sélectionnez l'appli **Paramètres**.
4. Activez le **Bluetooth**.
5. Sélectionnez **Bluetooth**, puis **RECHERCHER DES PÉRIPHÉRIQUES**.

Le TomTom BRIDGE recherche votre téléphone et l'affiche dans la liste des périphériques disponibles.

Conseil : si votre TomTom BRIDGE ne trouve pas votre téléphone, assurez-vous que votre téléphone est toujours « repérable » ou « visible » par les autres appareils Bluetooth.

6. Sélectionnez votre téléphone dans la liste des périphériques disponibles.
7. Une fois votre TomTom BRIDGE connecté à votre smartphone, vous devez cocher la case dans le profil Bluetooth du TomTom BRIDGE pour autoriser l'accès Internet, comme indiqué ci-dessous.



Votre TomTom BRIDGE se connecte aux services TomTom en utilisant la connexion Internet de votre téléphone. Les services TomTom sont désormais actifs.

Le symbole Bluetooth dans la barre d'état Android indique que le Bluetooth est activé.

Se connecter via un hotspot Wi-Fi portable

Important : des coûts supplémentaires peuvent s'appliquer lorsque vous utilisez votre smartphone pour connecter TomTom BRIDGE, notamment si vous êtes hors de la zone couverte par votre forfait data. Contactez votre prestataire de services mobiles pour de plus amples informations.

Remarque : pour mettre à jour le logiciel TomTom BRIDGE, utilisez une [connexion Wi-Fi](#).

Pour connecter TomTom BRIDGE à votre smartphone via un hotspot Wi-Fi portable, procédez comme suit :

1. Activez le hotspot Wi-Fi portable sur votre téléphone. Notez le mot de passe de la connexion Wi-Fi.
2. Appuyez sur le bouton d'accueil de TomTom BRIDGE.
3. Sélectionnez **Toutes les applis**.
4. Sélectionnez l'appli **Paramètres**.
5. Activez le **Wi-Fi**.
6. Sélectionnez **Wi-Fi**, puis sélectionnez votre téléphone dans la liste des points d'accès Wi-Fi.
7. Saisissez le mot de passe de la connexion Wi-Fi, puis sélectionnez **Connecter**.

TomTom BRIDGE se connecte aux services TomTom en utilisant la connexion Internet de votre téléphone.

Remarque : l'utilisation d'une connexion Wi-Fi portable peut consommer plus rapidement la batterie de votre téléphone.

Les services TomTom sont désormais actifs.

Reconnecter votre smartphone

Aucune action n'est nécessaire pour reconnecter votre TomTom BRIDGE à votre téléphone.

Votre TomTom BRIDGE se souviendra de votre téléphone et le retrouvera automatiquement lorsque les fonctions Partage de connexion via Bluetooth ou Hotspot Wi-Fi portable seront activées et que votre téléphone sera à portée de votre appareil. Si vous disposez d'un abonnement valide aux services TomTom, le service démarre automatiquement.

Sur la barre d'état TomTom BRIDGE, vérifiez que le TomTom BRIDGE est connecté à Internet.

Si vous voulez vous connecter à l'aide d'un autre téléphone, vous devez [vous connecter à ce téléphone par Bluetooth](#) ou [via un hotspot Wi-Fi portable](#).

Conseil : si la reconnexion automatique à votre smartphone par Bluetooth ne fonctionne pas, vous pouvez vous reconnecter manuellement en suivant la procédure décrite dans la section [Se connecter par Bluetooth](#).

Impossible d'établir une connexion

Si votre TomTom BRIDGE ne peut pas se connecter à votre téléphone ou que vous ne disposez pas d'une connexion Internet, vérifiez les points suivants :

- Votre téléphone apparaît sur votre TomTom BRIDGE.
- Le Partage de connexion via Bluetooth ou le hotspot Wi-Fi portable est activé sur votre téléphone.
- Le forfait data fourni par votre prestataire de services mobiles est actif et vous pouvez accéder à Internet sur votre téléphone.

Fonctionnalités du TomTom BRIDGE

Le TomTom BRIDGE utilise le système d'exploitation Android. TomTom et le propriétaire de l'appareil ont modifié le système d'exploitation comme suit :

- Certaines fonctions Android ont été désactivées, soit par TomTom, soit par le propriétaire de l'appareil. De ce fait, l'appareil peut être utilisé de façon plus sûre et plus simple pendant la conduite.
- Certaines nouvelles fonctionnalités et applis ont été ajoutées par TomTom et par le propriétaire de l'appareil. Ces ajouts permettent de personnaliser l'appareil, afin de l'adapter à l'utilisation qui en sera faite.

Les fonctionnalités ajoutées par TomTom sont les suivantes :

Important : pour les autres paramètres et les instructions d'utilisation du TomTom BRIDGE, et pour les instructions sur d'autres applis installées sur le TomTom BRIDGE, reportez-vous à la documentation utilisateur correspondante.

Paramètres de mise en veille

Remarque : s'applique uniquement au terminal TomTom BRIDGE.

Vous pouvez choisir quand votre TomTom BRIDGE se met en veille si aucune appli ne s'exécute ou lorsqu'il n'est plus sur sa fixation.

Dans l'appli **Paramètres** d'Android, ouvrez **Affichage** pour accéder aux paramètres suivants :

- **Veille**
Permet de définir le délai avant que votre TomTom BRIDGE ne se mette en veille si aucune appli ne s'exécute.
- **Ne pas mettre en veille dans la station d'accueil**
Permet de ne pas mettre votre TomTom BRIDGE en veille lorsqu'il est dans sa fixation et que celle-ci est alimentée.
- **Mettre automatiquement en veille en l'absence d'alimentation**
Permet de mettre en veille votre TomTom BRIDGE lorsque le TomTom BRIDGE ou sa fixation ne sont plus alimentés.

Emplacement de carte mémoire

Vous pouvez utiliser une carte mémoire pour accéder à vos fichiers personnels, par exemple des photos ou de la musique.

Terminal TomTom Bridge

L'emplacement de carte mémoire est situé sous l'appareil.

Hub TomTom Bridge

L'emplacement de carte mémoire est situé sous l'appareil, sous un cache, comme indiqué ci-dessous.



Transférer des fichiers vers votre appareil

Vous pouvez transférer des fichiers personnels, par exemple des listes de points d'intérêt, des photos ou de la musique, vers la mémoire interne de votre TomTom BRIDGE. Cela vous permet d'utiliser les applis de l'appareil pour visualiser des points d'intérêt, des photos ou écouter de la musique.

Vous pouvez également transférer des fichiers de la mémoire interne du TomTom BRIDGE vers votre ordinateur.

Remarque : tous les types de fichiers ne peuvent pas être ouverts par l'appareil.

Remarque : vous pouvez transférer les fichiers à partir d'un ordinateur exécutant l'un des systèmes d'exploitation suivants :

- Windows 7 ou version supérieure ;
- Apple OS X 10.5 ou version supérieure ;
- certaines distributions Linux version 14.04 ou supérieure.

Pour transférer des fichiers, procédez comme suit :

1. Pour le terminal TomTom BRIDGE, connectez l'appareil à votre ordinateur à l'aide d'un câble USB, puis allumez-le TomTom BRIDGE.

Remarque : vous ne pouvez pas utiliser le support pour connecter votre appareil à votre ordinateur.

Remarque : vous devez brancher directement le câble USB sur un port USB de votre ordinateur plutôt que sur un hub USB ou un port USB de clavier ou de moniteur.

Pour le hub TomTom BRIDGE, utilisez le port USB noir et un câble USB pour connecter l'appareil à votre ordinateur. Il s'agit du port K représenté ici : [À propos de votre hub TomTom BRIDGE](#).

2. Sur votre ordinateur, ouvrez un programme de gestion des fichiers.
Votre TomTom BRIDGE apparaît dans le système de fichiers de votre ordinateur sous le nom TomTom Bridge.
3. Ouvrez le dossier de stockage interne du TomTom BRIDGE.
4. Copiez les fichiers de votre ordinateur dans un dossier sur votre TomTom BRIDGE, ou de votre TomTom BRIDGE vers votre ordinateur.

Conseil : pour que votre appareil reste organisé, copiez les fichiers dans un dossier portant un nom évocateur. Par exemple, copiez vos fichiers musicaux dans le dossier Musique.

5. Déconnectez le TomTom BRIDGE de votre ordinateur.

Conseil : vous pouvez supprimer tous les fichiers copiés sur le TomTom BRIDGE en [effaçant vos données personnelles](#).

Barre système

La barre système se trouve en bas de l'écran et elle comporte les boutons de démarrage rapide, par exemple le bouton Précédent et le bouton d'accueil. Vous pouvez ajouter jusqu'à deux boutons supplémentaires dans cette barre pour démarrer rapidement les applis que vous utilisez souvent ou pour ajouter un accès facile au menu Démarrer si vous utilisez un hub TomTom BRIDGE.

Conseil : certaines applis disposent d'une option d'affichage plein écran permettant de masquer la barre système lorsque l'appli est ouverte.

Pour ajouter un bouton de démarrage rapide pour une appli, procédez comme suit :

1. Sélectionnez le bouton d'accueil.
2. Sélectionnez l'appli **Paramètres**.
3. Sous Paramètres, sélectionnez **Barre système**.
4. Sous Boutons de démarrage rapide, sélectionnez **Attribuer l'application**.
5. Sélectionnez une appli dans la liste pour lui attribuer un bouton de démarrage rapide.
6. Sélectionnez le bouton d'accueil.

Votre nouveau bouton de démarrage rapide est ajouté à la barre système.

Pour supprimer un bouton de démarrage rapide, procédez comme suit :

1. Sélectionnez le bouton d'accueil.
2. Sélectionnez l'appli **Paramètres**.
3. Sous Paramètres, sélectionnez **Barre système**.
4. Sous Boutons de démarrage rapide, appuyez longtemps sur le bouton à supprimer.
5. Dans la fenêtre contextuelle qui apparaît, sélectionnez **OK** pour supprimer le bouton de démarrage rapide.
6. Sélectionnez le bouton d'accueil.

Le bouton de démarrage rapide est supprimé de la barre système.

Réglage du volume

Le contrôle du volume se trouve également sur la [barre système](#).



Sélectionnez et faites glisser le contrôle du volume pour modifier le volume des instructions vocales et des avertissements. Si les instructions vocales sont désactivées, le contrôle du volume modifiera tout de même le volume des avertissements.

Mettre à jour le logiciel

Le propriétaire de TomTom BRIDGE publiera régulièrement de nouvelles mises à jour logicielles.

Conseil : lorsqu'une mise à jour logicielle est disponible, une notification apparaît dans la barre de notification. Sélectionnez le coin inférieur droit de l'écran de l'appareil pour ouvrir la zone Notification.

En fonction des choix effectués par le propriétaire de l'appareil lors de la configuration, vous pouvez mettre à jour le TomTom BRIDGE de l'une des manières suivantes :

- Carte mémoire SD - si elle a été configurée par le propriétaire de l'appareil, insérez la carte SD et exécutez l'appli Mise à jour logicielle.
- Réseau mobile - s'il a été configuré par le propriétaire de l'appareil, exécutez l'appli Mise à jour logicielle et choisissez l'option de réseau mobile.
- Stockage externe - s'il a été configuré par le propriétaire de l'appareil, branchez un lecteur USB et exécutez l'appli Mise à jour logicielle.
- Réseau Wi-Fi - suivez les instructions ci-dessous.

Mettre à jour via une connexion Wi-Fi®

Lorsque vous avez accès à une connexion Wi-Fi®, vous pouvez mettre à jour le logiciel à l'aide de l'appli **Mise à jour logicielle**. Les mises à jour volumineuses sont téléchargées en arrière-plan lorsque le TomTom BRIDGE est connecté au Wi-Fi. En cas de perte de la connexion Wi-Fi, le téléchargement est interrompu. Une fois le téléchargement terminé, vous serez invité à installer la mise à jour.

Remarque : les mises à jour logicielles peuvent uniquement être téléchargées via une connexion Wi-Fi.

Pour mettre à jour le logiciel de l'appareil, procédez comme suit :

1. Sélectionnez le bouton d'accueil.
2. Sélectionnez l'appli **Paramètres**.
3. Sous Sans fil et réseaux, sélectionnez **Wi-Fi**.
Sélectionnez un réseau Wi-Fi et connectez-vous.
4. Sélectionnez le bouton d'accueil.
5. Sélectionnez l'appli **Mise à jour logicielle**.
Votre appareil télécharge et installe automatiquement la mise à jour logicielle.

Remarque : vous devrez peut-être redémarrer l'appareil pour installer la mise à jour logicielle.

Déplacer et redimensionner les applis et les widgets

Vous pouvez déplacer les applis et les widgets en différents points de l'écran. Par exemple, si vous utilisez souvent l'appli [Caméra d'extérieur](#), vous pouvez la placer sur l'écran d'accueil. Vous pouvez modifier la taille du bouton correspondant à une appli ou à un widget pour en faciliter l'utilisation ou la visibilité.

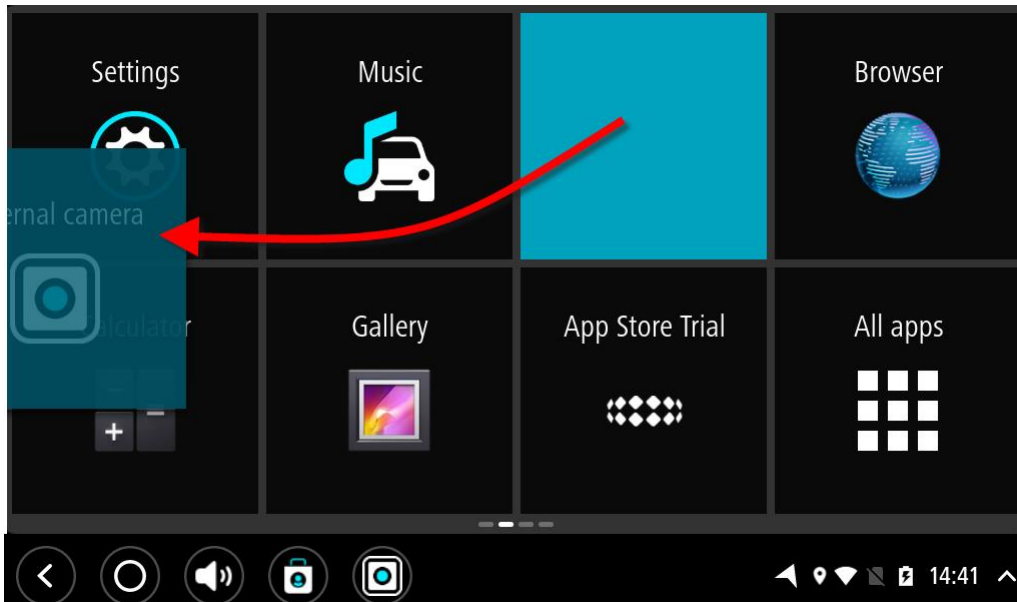
Remarque : il est possible que le TomTom BRIDGE soit protégé pour empêcher toute modification.

Déplacer les applis et les widgets

Pour déplacer une appli ou un widget, procédez comme suit :

1. Sélectionnez l'appli ou le widget à déplacer, et maintenez la pression.
L'appli ou le widget change de couleur.

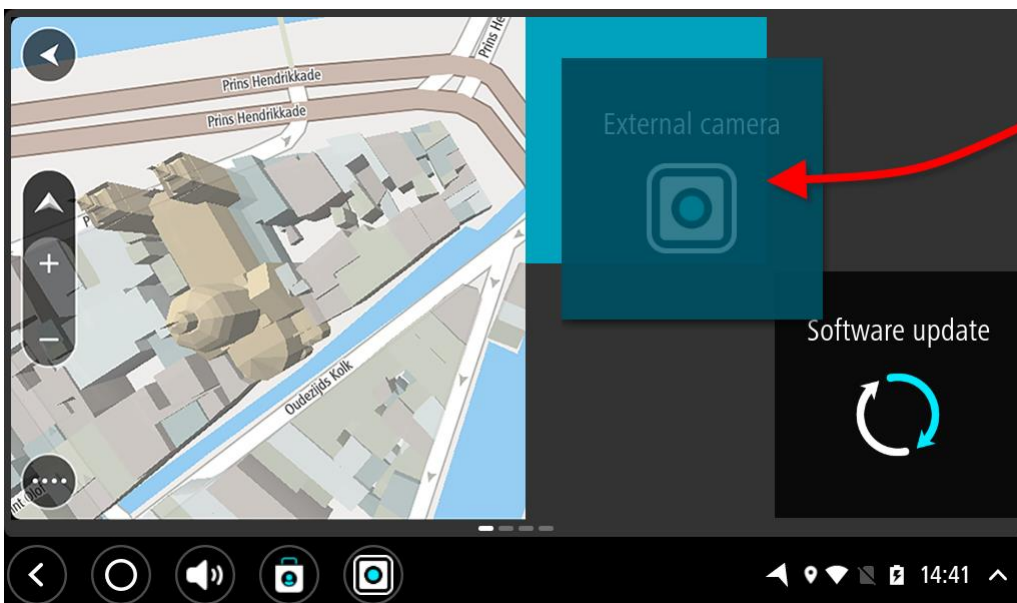
Conseil : si vous voulez déplacer une appli ou un widget vers l'écran d'accueil, vous devrez peut-être d'abord supprimer une appli ou un widget de cet écran pour libérer de l'espace.



2. Faites glisser l'appli ou le widget au bord de l'écran.
Une ligne blanche apparaît sur le bord de l'écran pour signaler l'ouverture de l'écran adjacent.
3. Continuez de faire glisser l'appli ou le widget et déposez l'élément sélectionné dans l'espace libre.

Les espaces libres sont représentés par une couleur différente lorsque l'appli ou le widget sont placés dessus.

Conseil : vous pouvez uniquement déplacer une appli ou un widget vers un espace libre.

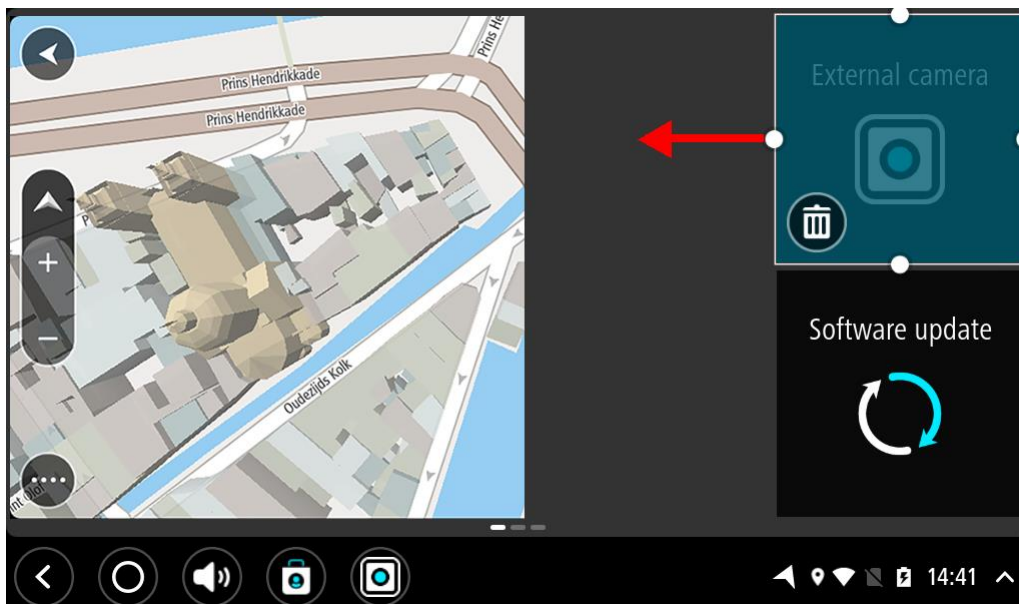


Redimensionner les applis et les widgets

Pour redimensionner une appli ou un widget, procédez comme suit :

Remarque : certains widgets ou applis ont une taille limite dans un sens et/ou dans l'autre.

1. Sélectionnez l'appli ou le widget à redimensionner et maintenez la pression pendant 2 secondes, puis relâchez.
L'appli ou le widget change de couleur et une icône en forme de corbeille apparaît, ainsi que quatre épingles de redimensionnement.



2. Sélectionnez l'une de ces épingles et faites-la glisser pour agrandir ou rétrécir l'appli ou le widget.

Conseil : la forme que vous donnez à l'appli ou au widget dépend des informations à afficher. Par exemple, vous pouvez redimensionner le widget Caméra d'extérieur à la moitié de la taille de l'écran, pour que l'image de la caméra soit davantage visible.

Supprimer une appli ou un widget

Pour supprimer une appli ou un widget de l'écran d'accueil ou de l'écran des applis, procédez comme suit :

1. Sélectionnez l'appli ou le widget à supprimer et maintenez la pression pendant 2 secondes, puis relâchez.
L'appli ou le widget change de couleur et une icône en forme de corbeille apparaît, ainsi que quatre épingles de redimensionnement.
2. Sélectionnez l'icône en forme de corbeille.
L'appli ou le widget est supprimé(e) de l'écran d'accueil ou de l'écran des applis et placé(e) sous **Toutes les applis**.

Conseil : si vous avez supprimé une appli ou un widget par inadvertance, ouvrez **Toutes les applis** et récupérez l'appli ou le widget.

Envoyer des informations à TomTom

Lorsque vous démarrez le TomTom BRIDGE pour la première fois ou que vous réinitialisez le TomTom BRIDGE, TomTom vous informe de la façon dont vos informations sont utilisées. Ces informations incluent votre emplacement, votre manière d'utiliser les services et les informations que vous saisissez. Nous étudions votre utilisation de l'appareil afin de nous améliorer en continu.

Rendez-vous sur l'appli **Vos informations** dans le menu **Toutes les applis** pour en savoir plus sur l'utilisation que TomTom fait de vos informations.

Si vous pensez que les informations vous concernant ne sont pas utilisées aux fins pour lesquelles vous les aviez fournies à TomTom, contactez-nous par le biais du site [tomtom.com/support](https://www.tomtom.com/support).

Vous trouverez des informations à jour et plus détaillées sur la page tomtom.com/privacy.

Suppression des données personnelles

Le TomTom BRIDGE stocke vos données personnelles lorsque vous utilisez les applis installées sur l'appareil. Toutes les photos et musiques que vous avez [transférées sur l'appareil](#) font également partie des données personnelles.

Si vous avez fini d'utiliser l'appareil, il est judicieux d'effacer vos données personnelles avant de le rendre à son propriétaire.

Pour effacer vos données personnelles, procédez comme suit :

Remarque : les mises à jour logicielles peuvent uniquement être téléchargées via une connexion Wi-Fi.

1. Si vous utilisez une carte mémoire personnelle, sortez-la de son emplacement.
2. Sélectionnez l'appli **Paramètres**.
3. Sélectionnez **Réinitialiser**.
4. Sélectionnez **Effacer les données personnelles**.
5. Sélectionnez **Effacer**, puis de nouveau **Effacer**.
Votre appareil s'éteint automatiquement et efface vos données personnelles.

Effectuer une capture d'écran

Si vous avez besoin de prendre une photo de l'écran du TomTom BRIDGE, par exemple pour montrer au propriétaire une erreur, procédez comme suit :

Terminal TomTom BRIDGE

1. Maintenez le bouton marche/arrêt enfoncé jusqu'à ce que le menu contextuel s'affiche.
2. Sélectionnez **Capture d'écran** dans le menu contextuel.
Une capture d'écran de l'écran derrière le menu contextuel est prise.

Conseil : ouvrez l'appli **Galerie** sur votre TomTom BRIDGE pour afficher les captures d'écran effectuées.

3. Connectez votre TomTom BRIDGE à votre ordinateur et [transférez](#) les captures d'écran.
Les captures d'écran se trouvent dans le dossier Images du stockage interne du TomTom BRIDGE.

Hub TomTom BRIDGE

1. Ajoutez le bouton de menu Démarrer à la [barre système](#).
2. Sélectionnez le bouton de menu Démarrer dans la barre système.
3. Sélectionnez **Capture d'écran** dans le menu contextuel.
Une capture d'écran de l'écran derrière le menu contextuel est prise.

Conseil : ouvrez l'appli **Galerie** sur votre TomTom BRIDGE pour afficher les captures d'écran effectuées.

4. Connectez votre TomTom BRIDGE à votre ordinateur et [transférez](#) les captures d'écran.
Les captures d'écran se trouvent dans le dossier Images du stockage interne du TomTom BRIDGE.

Langue

La langue utilisée sur le TomTom BRIDGE est également utilisée dans les applis installées sur l'appareil.

Pour modifier la langue de l'appareil, procédez comme suit :

1. Sélectionnez le bouton d'accueil.
2. Sélectionnez l'appli **Paramètres**.
3. Sélectionnez **Langue et saisie**, puis **Langue**.
4. Sélectionnez la langue souhaitée, puis OK.

La langue de votre appareil change.

Le TomTom BRIDGE ne démarre pas

Dans de rares cas, il est possible que votre TomTom BRIDGE ne démarre pas correctement ou ne réponde pas.

Terminal TomTom Bridge

Avant tout, vérifiez que la batterie est chargée. Pour recharger la batterie, branchez votre appareil à une source d'alimentation ou installez-le dans son support. Le chargement complet de votre batterie peut prendre jusqu'à trois heures.

Si cette opération ne résout pas le problème, réinitialisez l'appareil. Pour ce faire, maintenez le bouton marche/arrêt enfoncé jusqu'à ce que l'appareil redémarre.

Hub TomTom Bridge

Si votre appareil ne démarre pas, coupez le contact du véhicule, puis remettez-le. Si cette action ne résout pas le problème, contactez l'administrateur de votre appareil.

Entretien votre TomTom BRIDGE

Il est important de prendre soin de votre appareil. Veuillez suivre les instructions ci-dessous:

Terminal TomTom BRIDGE

- Hormis pour l'utilisation de l'emplacement de carte SIM, n'ouvrez en aucun cas la coque arrière de votre appareil. Cela peut être dangereux et annulerait la garantie.
- Essayez ou séchez l'écran de votre appareil avec un chiffon doux. N'utilisez pas de produit de nettoyage.

Hub TomTom BRIDGE

- L'appareil TomTom BRIDGE ne doit pas être utilisé à des températures hors de la plage de températures de fonctionnement recommandées.
- Le boîtier de l'appareil ne doit pas être défectueux ou endommagé. Veuillez utiliser les interfaces de fixation recommandées, conformément au manuel d'instructions.
- Essuyez ou séchez l'appareil à l'aide d'un chiffon doux. N'utilisez pas de nettoyant liquide.
- L'appareil résiste à la poussière et aux projections d'eau (IP52) s'il est entreposé, utilisé et fixé correctement.
- N'immergez pas l'appareil et ne l'utilisez pas en extérieur.
- Le non-respect de ces instructions est susceptible de réduire les performances de l'appareil et de raccourcir sa durée de vie.

Manuel d'utilisation en ligne

Lorsque vous avez accès à une connexion Wi-Fi, vous pouvez ouvrir le manuel d'utilisation de votre TomTom BRIDGE directement sur l'appareil. La langue du manuel d'utilisation est la même que celle sélectionnée dans les paramètres de votre appareil.

Le bouton **Manuel d'utilisation en ligne** se trouve sur l'écran d'accueil ou sur l'écran **Toutes les applis**.

Si le manuel n'est pas disponible dans la langue de votre appareil, la version anglaise s'ouvre.

Vous pouvez modifier la langue de l'appareil sous **Langue et saisie** dans l'appli Paramètres TomTom BRIDGE.

Vous pouvez également télécharger le manuel d'utilisation dans toutes les langues disponibles sur [tomtom.com/support](https://www.tomtom.com/support).

Obtenir de l'aide

Pour obtenir de l'aide supplémentaire, rendez-vous sur tomtom.com/support.

Pour obtenir davantage d'informations sur la garantie et la confidentialité, rendez-vous sur tomtom.com/legal.

Appli Navigation TomTom

Bienvenue dans la navigation avec TomTom

Cette section explique comment utiliser l'appli Navigation TomTom.

Important : pour les autres paramètres et les instructions d'utilisation du TomTom BRIDGE, et pour les instructions sur d'autres applis installées sur le TomTom BRIDGE, reportez-vous à la documentation utilisateur correspondante.

L'appli de navigation est installée sur l'appareil, soit en tant qu'app à ouvrir, soit en tant que widget logiciel sur l'écran principal. Le widget dispose de fonctionnalités limitées, par exemple vous pouvez afficher votre parcours et les instructions correspondantes sur le widget, mais ne pouvez pas planifier de parcours.

Sélectionnez le widget pour ouvrir l'appli de navigation complète et utiliser toutes les fonctions de navigation.

Pour plus d'informations sur les données disponibles dans l'appli de navigation, consultez les chapitres suivants :

- Services TomTom
- [Éléments à l'écran](#)
- Utiliser les mouvements
- [Menu principal](#)

À propos des services TomTom

Les services TomTom vous fournissent des informations en temps réel sur le [trafic](#) et les [radars](#) sur votre parcours. Pour vous aider à éviter les retards dus au trafic et à arriver à destination plus rapidement, vous pouvez utiliser les services TomTom, y compris pour vos parcours quotidiens.

Pour obtenir les services TomTom sur TomTom BRIDGE, [connectez](#) TomTom BRIDGE à un réseau.

Remarque : les services TomTom ne sont pas disponibles dans tous les pays ou régions et tous les services ne sont pas disponibles selon les pays et les régions. Pour plus d'informations sur les services disponibles dans chaque région, rendez-vous sur tomtom.com/services.

Réception GPS

Au premier démarrage de l'appli de navigation, celle-ci aura peut-être besoin de quelques minutes pour trouver votre position GPS et pour afficher votre position actuelle sur la carte. Assurez-vous que la fonction GPS est activée sur votre appareil.

Conseil : les paramètres GPS se trouvent dans l'appli **Paramètres** de l'appareil.

Dans des secteurs où la réception GPS n'est pas possible, comme dans les tunnels, votre position peut ne pas être précise.

Important : l'appli de navigation ne peut pas vous donner des instructions de parcours tant qu'elle ne reçoit pas de données de localisation.

Écran de l'appli Navigation TomTom

Mode carte

Le mode carte s'affiche lorsqu'aucun parcours n'est planifié. Votre emplacement réel s'affiche dès que votre appareil a trouvé votre position GPS.

Vous pouvez utiliser le mode carte afin de l'explorer de la même manière que vous consultez une carte routière traditionnelle sur papier. Vous pouvez déplacer la carte à l'aide de mouvements et zoomer en utilisant les boutons de zoom.

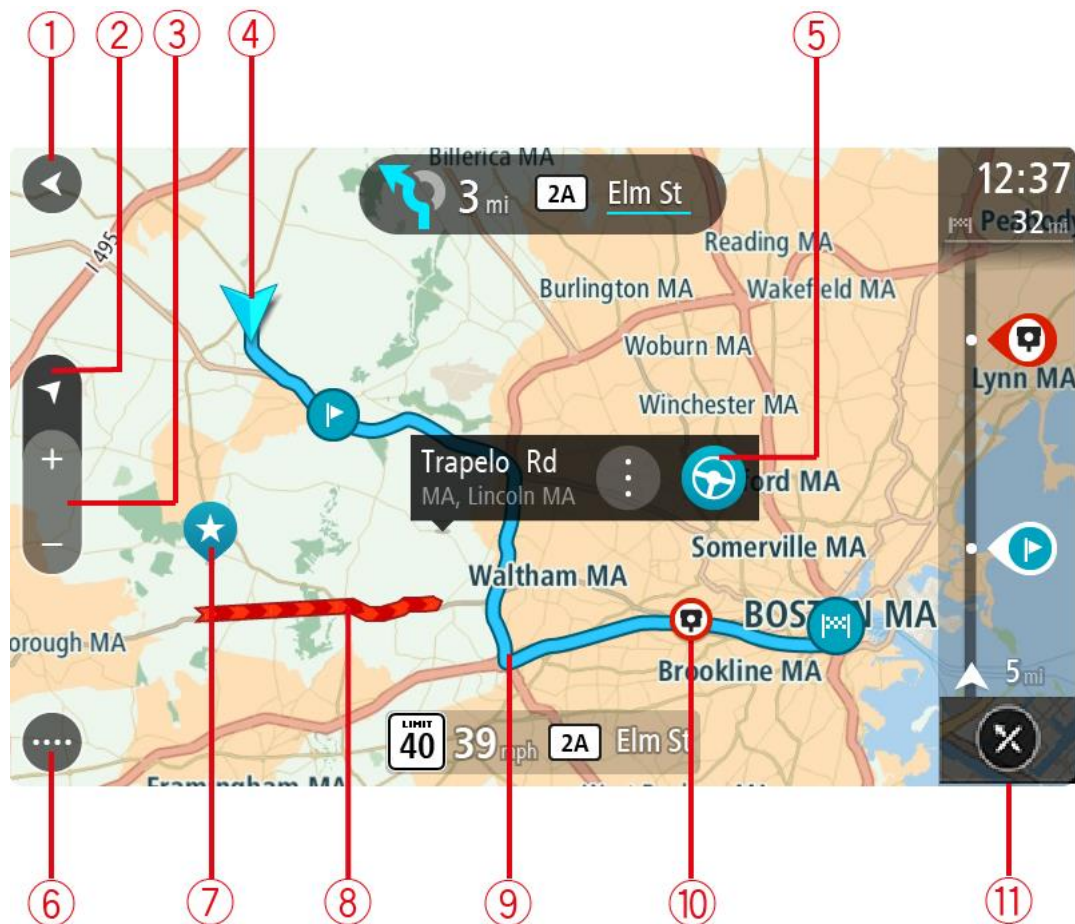
Important : tous les éléments de la carte sont interactifs, y compris le parcours et les symboles de carte. Essayez de sélectionner un élément et observez le résultat !

Conseil : pour ouvrir un menu contextuel pour un élément sur la carte, par exemple un parcours ou un point d'intérêt, sélectionnez l'élément. Pour sélectionner un emplacement sur la carte, sélectionnez-le et restez appuyé jusqu'à ce qu'un menu contextuel s'ouvre.

La carte affiche votre position actuelle et de nombreux autres emplacements, tels que les emplacements présents dans [Mes destinations](#).

Si vous n'avez pas planifié de parcours, un zoom arrière est effectué sur la carte pour afficher la zone aux alentours de votre emplacement.

Si vous avez planifié un parcours, l'ensemble de celui-ci est affiché sur la carte. Vous pouvez [ajouter des arrêts](#) à votre parcours directement à partir de la carte. Lorsque vous voulez commencer à naviguer, le [mode guidage](#) s'affiche.



1. Bouton Précédent. Ce bouton ramène la carte à un aperçu de l'ensemble de votre parcours ou, si aucun parcours n'est planifié, déplace la carte pour centrer votre position actuelle.
2. Bouton d'affichage Sélectionnez le bouton d'affichage pour passer du mode carte au mode guidage et inversement.
Lorsque vous êtes en mode carte, si vous conduisez, la petite flèche tourne pour indiquer votre direction actuelle, avec le nord en haut.
3. Boutons de zoom. Sélectionnez les boutons de zoom pour effectuer un zoom avant ou arrière.
4. Position actuelle. Ce symbole indique votre position actuelle. Sélectionnez-le pour ajouter votre position à Mes destinations ou pour effectuer une recherche à proximité.






Remarque : si votre TomTom BRIDGE ne parvient pas à trouver votre position, le symbole est grisé.

Remarque : vous ne pouvez pas modifier le symbole correspondant à la position actuelle.

5. Emplacement sélectionné. Appuyez et maintenez enfoncé pour [sélectionner un emplacement](#) sur la carte. Sélectionnez le bouton du menu contextuel pour afficher des options pour l'emplacement ou sélectionnez le bouton Aller pour planifier un parcours jusqu'à l'emplacement.
6. Bouton du menu principal. Sélectionnez ce bouton pour ouvrir le [menu principal](#).
7. Icônes de carte. Des icônes sont utilisées sur la carte pour indiquer votre destination et les lieux enregistrés :



- Votre destination.

-  Votre domicile. Vous pouvez définir votre domicile dans [Mes destinations](#).
-  Votre lieu de travail. Vous pouvez définir votre lieu de travail dans [Mes destinations](#).
-  Un [arrêt](#) sur votre parcours.
-  Un emplacement enregistré dans [Mes destinations](#).
-  Lorsque vous effectuez une recherche de points d'intérêt près de votre destination et que les résultats s'affichent sur la carte, les points d'intérêt les moins importants apparaissent sous la forme d'épingles noires avec une croix blanche.

Sélectionnez un symbole de carte pour ouvrir le menu contextuel, puis sélectionnez le bouton de menu pour afficher une liste des actions possibles.

8. Informations trafic. Sélectionnez l'incident de la circulation pour afficher des informations sur les [retards liés au trafic](#).
9. Votre parcours, si vous avez [planifié un parcours](#). Sélectionnez le parcours pour l'effacer, en modifier le type, ajouter un arrêt ou en sauvegarder les modifications.
10. Radars sur votre parcours. Sélectionnez un [radar](#) pour afficher des informations le concernant.
11. Barre de parcours. La [barre de parcours](#) s'affiche une fois que vous avez planifié un parcours.

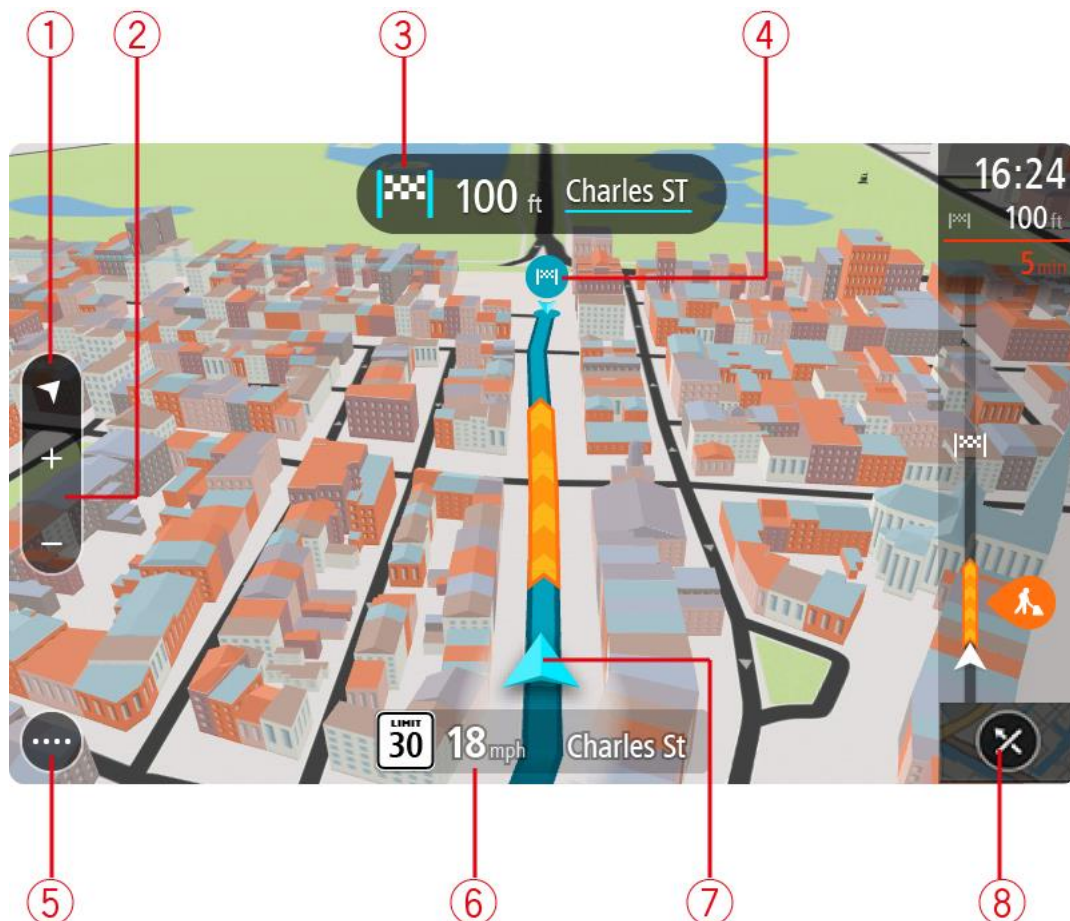
Le mode guidage

Le mode guidage est utilisé pour vous guider jusqu'à destination en suivant le parcours. Le mode guidage s'affiche lorsque vous commencez à conduire. Votre position actuelle apparaît, ainsi que les détails le long de votre parcours, y compris les bâtiments en 3D dans certaines villes.

Le mode guidage est normalement en 3D. Pour afficher une carte 2D avec la carte se déplaçant en fonction de votre direction, modifiez les [paramètres 2D et 3D par défaut](#).

Conseil : lorsque vous avez planifié un parcours et que le mode guidage en 3D est affiché, sélectionnez le bouton de changement d'affichage pour passer au [mode carte](#) et utiliser les fonctionnalités interactives.

Lorsque votre appareil de navigation démarre après avoir été mis en veille et que vous avez planifié un parcours, le mode guidage s'affiche, avec votre position actuelle.



1. Bouton d'affichage Sélectionnez le bouton d'affichage pour passer du mode carte au mode guidage et inversement.
2. Boutons de zoom. Sélectionnez les boutons de zoom pour effectuer un zoom avant ou arrière.

Conseil : sur certains appareils, vous pouvez également pincer pour effectuer un zoom avant ou arrière.

3. Volet d'instructions. Ce volet fournit les informations suivantes :
 - La direction de votre prochain changement de direction ;
 - La distance jusqu'au prochain changement de direction ;
 - Le nom de la prochaine route sur votre parcours ;
 - [Guidage sur voie](#) à certaines intersections.
4. Icônes de parcours. Des icônes sont utilisées sur votre parcours pour indiquer l'emplacement de départ, vos [arrêts](#) et votre destination.
5. Bouton du menu principal. Sélectionnez ce bouton pour afficher le [menu principal](#).
6. Volet de vitesse. Ce volet fournit les informations suivantes :
 - La limitation de vitesse à votre emplacement ;
 - Votre vitesse actuelle. Si vous dépassez la limitation de vitesse de plus de 5 km/h ou 3 mph, le volet de vitesse devient rouge. Si vous dépassez la limitation de vitesse de moins de 5 km/h ou 3 mph, le volet de vitesse devient orange.
 - Le nom de la rue dans laquelle vous vous trouvez.
 - Le bouton de signalement des radars.
7. Position actuelle. Ce symbole indique votre position actuelle. Sélectionnez le symbole ou le volet de vitesse pour ouvrir le menu abrégé.

Remarque : si votre TomTom BRIDGE ne parvient pas à trouver votre position, le symbole est grisé.

Remarque : vous ne pouvez pas modifier le symbole correspondant à la position actuelle.

8. Barre de parcours. La [barre de parcours](#) s'affiche une fois que vous avez planifié un parcours.

La barre de parcours

La barre de parcours s'affiche une fois que vous avez planifié un parcours. En haut se trouve le volet Informations sur l'arrivée et en-dessous, une barre avec des symboles.

Conseil : vous pouvez également choisir d'afficher une barre de parcours plus large incluant des informations supplémentaires sur le parcours (non disponible sur tous les appareils et applications).

Remarque : la [distance restante affichée dans la barre de parcours](#) dépend de la longueur totale de votre trajet.



Le volet Informations d'arrivée fournit les informations suivantes :

Conseil : si votre destination se trouve dans un autre fuseau horaire, un signe plus (+) ou moins (-) s'affiche et le décalage horaire est indiqué en heures et en demi-heures dans le [volet Informations sur l'arrivée](#). L'heure d'arrivée estimée est exprimée selon l'heure locale à destination.

- L'heure d'arrivée à destination estimée ;
- La durée du parcours jusqu'à destination à partir de votre position actuelle ;
- Un bouton de parking à côté du drapeau représentant la destination, si un parking est disponible à proximité de votre destination.

Si des [arrêts](#) sont prévus sur votre parcours, sélectionnez ce volet pour passer des informations du prochain arrêt aux informations de la destination finale.

Vous pouvez [choisir les informations affichées](#) dans le volet Informations sur l'arrivée.

Statut du service Traffic - votre TomTom BRIDGE ne reçoit pas d'informations trafic, un symbole de trafic avec une croix apparaît sous le volet Informations sur l'arrivée.

Des symboles dans la barre fournissent les informations suivantes :

- Un [parcours plus rapide](#), s'il y a des embouteillages sur votre parcours.
- Les [arrêts](#) sur votre parcours.

Conseil : pour supprimer rapidement un arrêt, sélectionnez-le dans la barre de parcours et utilisez le menu contextuel.

- Les [stations-service](#) directement sur votre parcours.
- [TomTom Traffic](#) incidents.
- TomTom [Radars](#) et Zones de danger.
- Les aires de repos directement sur votre parcours.

Vous pouvez [choisir les informations affichées](#) sur votre parcours.

Les symboles sont indiqués dans leur ordre d'apparition sur votre parcours. Pour les incidents de la circulation, le symbole de chaque incident alterne entre le type d'incident et le retard en minutes. Sélectionnez un symbole pour afficher davantage d'informations sur un arrêt, un incident ou un radar. Si un symbole apparaît sur un autre symbole, la sélection des symboles provoque un zoom avant sur la barre de parcours et affiche chaque symbole séparément. Vous pouvez ensuite

sélectionner un symbole.

Le retard total lié aux embouteillages, à la météo et aux autres incidents sur votre parcours, y compris les informations fournies par les données historiques d'utilisation de la route, est indiqué au-dessus des symboles.

Pour une liste complète des types d'incidents, voir [Incidents de la circulation](#).

Le bas de la barre de parcours représente votre position actuelle et indique la distance qui vous sépare du prochain incident sur votre parcours. De plus, vous pouvez choisir d'afficher l'heure actuelle si vous activez le paramètre correspondant.

Remarque : pour optimiser la lisibilité de la barre de parcours, il se peut que certains incidents ne soient pas affichés. Ces incidents, toujours de faible importance, provoquent uniquement de légers retards.

La barre de parcours affiche également des messages de statut, par exemple **Recherche du parcours le plus rapide** ou **Lecture de l'aperçu de parcours**.

Distances et barre de parcours

La distance affichée sur la barre de parcours dépend de la longueur du parcours ou de la distance restant à parcourir.

- Si la distance restante est supérieure à 50 km (31 miles), seuls les 50 prochains kilomètres (31 miles) sont affichés. L'icône de destination ne s'affiche pas.

Conseil : faites défiler le parcours pour en voir la totalité (non disponible sur iOS).

- Si la distance restante est comprise entre 10 km (6 miles) et 50 km (31 miles), la distance totale est affichée. L'icône de destination apparaît fixe en haut de la barre de parcours.
- Si la distance restante est inférieure à 10 km (6 miles), la distance totale est affichée. L'icône de destination se déplace vers le bas, vers le chevron, à mesure que vous approchez de votre destination.

La moitié supérieure de la barre de parcours affiche une distance deux fois plus grande que la moitié inférieure, comme l'illustrent les exemples suivants :

- Une distance restante de 50 km sur la barre de parcours est divisée en deux : 34 km (21 miles) dans la partie supérieure et 16 km (9 miles) dans la partie inférieure.
- Une distance restante de 10 km sur la barre de parcours est divisée en deux : 6,6 km (4 miles) dans la partie supérieure et 3,3 km (2 miles) dans la partie inférieure.

La barre de parcours se met à jour régulièrement pendant que vous conduisez.

Menu abrégé

Pour ouvrir le menu abrégé, sélectionnez le symbole de position actuelle ou le volet de vitesse en mode guidage.

Plusieurs solutions s'offrent alors à vous :

- [Signaler un radar](#)
- [Contournement des routes bloquées](#)
- Afficher votre emplacement actuel ou vos latitude et longitude, si vous n'êtes pas sur une route nommée.

Boutons de navigation

En [mode carte](#) ou en [mode guidage](#), sélectionnez le bouton du menu principal pour ouvrir celui-ci.

Les boutons de navigation suivants sont disponibles dans le menu principal :

Rechercher

Sélectionnez ce bouton pour rechercher une adresse, un lieu ou un point d'intérêt, puis [planifier un parcours](#) jusqu'à cet emplacement.



Ajouter domicile /
Aller au domicile

Sélectionnez ce bouton pour aller à votre domicile. Si ce bouton n'apparaît pas dans votre menu principal, rendez-vous dans [Mes destinations](#) pour configurer votre domicile.



Aller au travail

Sélectionnez ce bouton pour aller à votre lieu de travail. Si ce bouton n'apparaît pas dans votre menu principal, rendez-vous dans [Mes destinations](#) pour configurer votre lieu de travail.



Destination
récente

Ce bouton vous permet d'ouvrir la liste de vos destinations récentes. Sélectionnez une destination récente pour planifier un parcours vers cette destination.



Parcours actuel

Sélectionnez ce bouton pour [effacer ou modifier](#) votre parcours planifié.



Mes destinations

Sélectionnez ce bouton pour afficher vos [adresses enregistrées](#).



Mes parcours

Sélectionnez ce bouton pour afficher vos [parcours enregistrés](#).



Parking Sélectionnez ce bouton pour [rechercher des parkings](#).



Station-service Sélectionnez ce bouton pour [rechercher des stations-service](#).



Signaler un radar Sélectionnez ce bouton pour [signaler un radar](#).



Lancer l'enregistrement Sélectionnez ce bouton pour démarrer ou arrêter l'enregistrement d'un [parcours](#).





Paramètres Sélectionnez ce bouton pour ouvrir le menu [Paramètres](#).




Petits boutons et symboles du menu principal

En mode carte ou en mode guidage, sélectionnez le bouton du menu principal pour ouvrir celui-ci. Les boutons suivants sont disponibles dans le menu principal en plus des [boutons de navigation](#) :

 Sélectionnez ce bouton pour ouvrir le menu [Aide](#). Le menu Aide comprend une initiation rapide et des informations sur l'appli de navigation.

 Sélectionnez ce bouton pour réorganiser les boutons du menu principal.

 Sélectionnez ce bouton pour retourner à l'écran précédent.



Sélectionnez ce bouton pour revenir au [mode carte](#) ou au [mode guidage](#).



Cette icône indique que votre appareil est connecté aux services TomTom.



Cette icône indique que votre appareil n'est pas connecté aux services TomTom.



Ce bouton indique que vous entendrez des instructions vocales. Sélectionnez ce bouton pour désactiver les instructions vocales. Vous n'entendrez plus les instructions vocales relatives à votre parcours, mais vous continuerez à entendre les informations comme les infos trafic et les sons d'avertissement.

Conseil : vous pouvez sélectionner les types d'instructions que vous souhaitez entendre. Sélectionnez Voix dans le menu Paramètres et sélectionnez les instructions que vous souhaitez entendre.



Ce bouton indique que vous n'entendrez pas d'instructions vocales. Sélectionnez ce bouton pour activer les instructions vocales.



Ce bouton indique que des couleurs diurnes sont utilisées pour l'affichage. Sélectionnez ce bouton pour réduire la luminosité de l'écran et afficher la carte avec des couleurs sombres.

Lors de la conduite de nuit ou dans un tunnel sombre, il est moins distrayant et plus facile pour le conducteur de voir l'écran si sa luminosité est réduite.

Conseil : votre appareil bascule automatiquement entre les couleurs diurnes et les couleurs nocturnes en fonction de l'heure de la journée. Pour désactiver cette fonction, sélectionnez Aspect dans le menu Paramètres et désactivez l'option **Basculer automatiquement vers couleurs nocturnes**.



Ce bouton indique que des couleurs nocturnes sont utilisées pour l'affichage. Sélectionnez ce bouton pour augmenter la luminosité de l'écran et afficher la carte avec des couleurs lumineuses.

Exécution en arrière-plan

L'appli de navigation continue à s'exécuter lorsqu'elle est en arrière-plan, par exemple lorsque vous utilisez une autre appli sur le TomTom BRIDGE.

Si l'appli de navigation s'exécute en arrière-plan et que vous suivez un parcours planifié, les instructions de conduite continuent à être émises.

Informations trafic

À propos de TomTom Traffic

TomTom Traffic est un service exclusif de TomTom fournissant des informations trafic en temps réel. Pour en savoir plus sur les services TomTom, rendez-vous sur [tomtom.com/services](https://www.tomtom.com/services).

Associé à IQ Routes, TomTom Traffic vous permet de planifier le parcours optimum jusqu'à votre destination en prenant en compte les dernières informations trafic locales et la météo.

Votre appli de navigation reçoit régulièrement des informations sur les changements des conditions de circulation. En cas d'embouteillages, de fortes pluies, de neige ou autres incidents sur votre parcours actuel, votre appli de navigation vous propose de planifier à nouveau votre parcours pour d'éviter tout retard.

Important : à l'approche d'un parcours alternatif plus rapide, un avertissement s'affiche dans la barre de parcours et le parcours alternatif apparaît en mode guidage et en mode carte. Pour accepter un parcours plus rapide, tournez simplement pour emprunter le parcours alternatif et votre appareil le sélectionnera.

Le TomTom BRIDGE utilise une connexion permanente ou une connexion via smartphone pour [se connecter aux services TomTom](#).

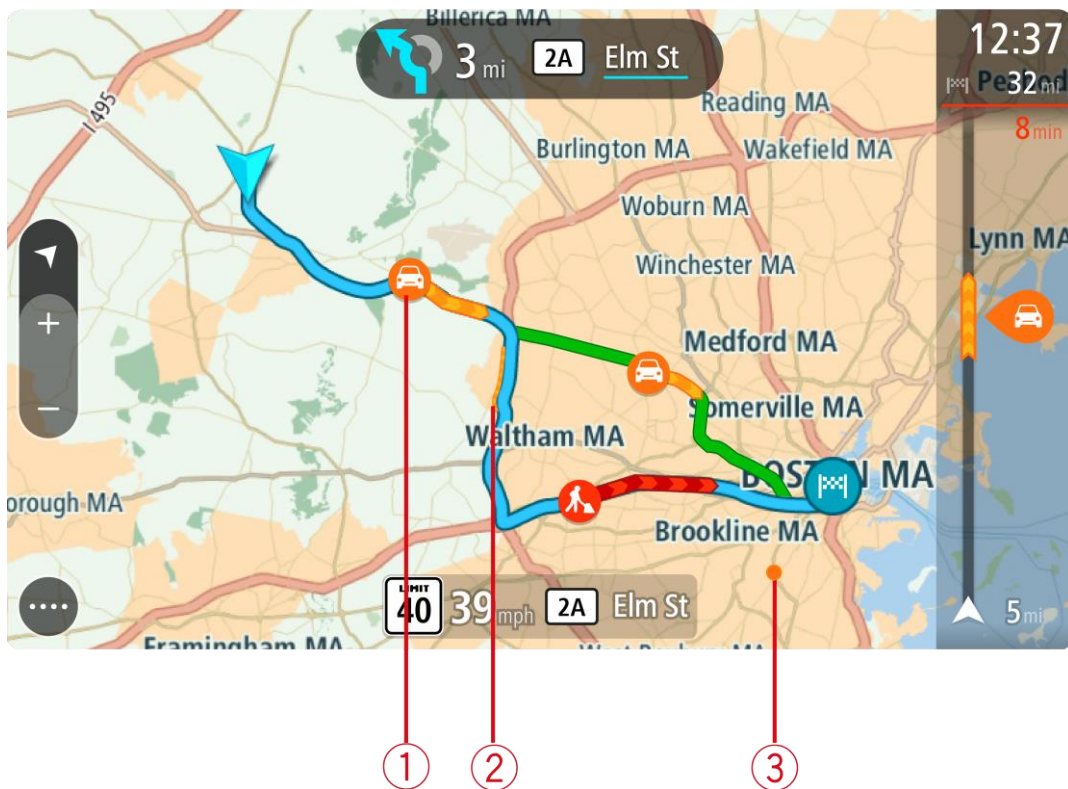
Important : si vous utilisez votre smartphone pour vous connecter aux services TomTom et que vous êtes hors de la zone couverte par votre forfait data, des frais d'itinérance supplémentaires peuvent s'appliquer lorsque vous utilisez les services TomTom.

Remarque : certains services TomTom peuvent ne pas être disponibles à votre position actuelle.

Consulter le trafic sur la carte

Les incidents de la circulation sont indiqués sur la carte. Si plusieurs incidents de la circulation se chevauchent, celui ayant la priorité la plus élevée apparaît. Par exemple, une route barrée est prioritaire sur des travaux ou une voie fermée.

Conseil : sélectionnez un incident sur la carte pour obtenir des informations détaillées.



1. Incident de la circulation qui concerne votre parcours dans votre sens de déplacement.
Un symbole ou un nombre au début de l'incident indique le type d'incident dont il s'agit ou le retard en minutes, par exemple 5 minutes.
La couleur de l'incident indique la vitesse du trafic par rapport à la vitesse maximale autorisée à cet emplacement, le rouge représentant la vitesse la plus faible. Les hachures sur les embouteillages sont également animées et indiquent la vitesse du trafic, le cas échéant.
Pour une liste complète des types d'incidents, voir [Incidents de la circulation](#).
2. Incident de la circulation sur votre parcours mais dans le sens opposé.
3. Incidents de la circulation sur des routes non visibles à votre niveau de zoom actuel.

Consulter le trafic sur votre parcours

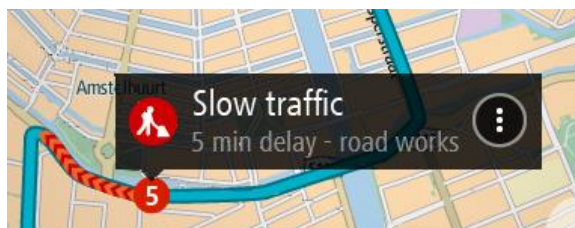
Les informations concernant les incidents de la circulation sur votre parcours apparaissent dans la barre de parcours sur la droite en mode carte et en mode guidage.

La [barre de parcours](#) vous informe des retards de circulation lorsque vous conduisez, à l'aide de symboles vous permettant de savoir où se trouve chaque incident de la circulation sur votre parcours. Lorsque vous utilisez le mode carte, vous pouvez également sélectionner les symboles directement sur la carte.

Remarque : si votre TomTom BRIDGE ne reçoit pas d'informations trafic, un symbole de trafic avec une croix apparaît sous le volet Informations sur l'arrivée.

Remarque : pour optimiser la lisibilité de la barre de parcours, il se peut que certains incidents ne soient pas affichés. Ces incidents, toujours de faible importance, provoquent uniquement de légers retards.

Pour obtenir davantage d'informations sur un incident, sélectionnez un incident dans la barre de parcours. La carte s'ouvre, centrée sur l'incident, et une fenêtre d'information s'affiche pour donner des informations détaillées sur l'incident de la circulation.



Ces informations incluent :









- La cause de l'incident de la circulation : par exemple, un accident, des travaux, une route fermée ou la météo.
- La sévérité de l'incident : ralentissement, trafic en accordéon ou embouteillage.
- Le retard.
- La longueur de l'incident.

Pour une liste complète des types d'incidents, voir [Incidents de la circulation](#).

Sélectionnez le bouton Précédent pour revenir au mode guidage.

Incidents de la circulation

Les symboles suivants représentant des incidents de la circulation sont utilisés en mode carte et dans la barre de parcours pour afficher la cause d'un embouteillage :

	Trafic
	Accident
	Conditions dangereuses
	Travaux
	Voie fermée
	Route bloquée
	Pluie
	Brouillard
	Verglas ou neige
	Vent

Le symbole ou le nombre au début de l'incident indique le type d'incident dont il s'agit ou le retard en minutes, par exemple 4 minutes.

La couleur de l'incident indique la vitesse du trafic par rapport à la vitesse maximale autorisée à cet emplacement, le rouge représentant la vitesse la plus faible. Les hachures sur les embouteillages sont également animées et indiquent la vitesse du trafic, le cas échéant.



La vitesse correspond à 0 à 20 % de la vitesse autorisée.



La vitesse correspond à 20 à 40 % de la vitesse autorisée.



La vitesse correspond à 40 à 100 % de la vitesse autorisée.



La vitesse est normale.



Route fermée, pas de circulation.

Avertissement à l'approche d'un embouteillage

Un avertissement est émis lorsque vous approchez d'un embouteillage. Vous êtes averti de plusieurs façons :



- Un symbole d'avertissement s'affiche dans la [barre de parcours](#).
- La barre de parcours effectue un zoom avant sur le début de l'embouteillage.
- La distance vous séparant du début de l'embouteillage apparaît dans la barre de parcours.
- Dans la barre de parcours, la route devient orange ou rouge en fonction de l'importance de l'embouteillage.
- La couleur d'arrière-plan de la barre de parcours passe au rouge si vous conduisez trop vite à l'approche de l'embouteillage.
- Un son d'avertissement est émis.

Pour [modifier la manière dont vous êtes averti](#), sélectionnez **Sons et alertes** dans le menu [Paramètres](#).

Éviter un embouteillage sur votre parcours

Vous pouvez éviter les embouteillages qui se trouvent sur votre parcours.

Remarque : un parcours embouteillé peut malgré tout demeurer le plus rapide.

Remarque : il est possible qu'aucun parcours alternatif évitant l'embouteillage n'existe.

Éviter un embouteillage à l'aide de la barre de parcours

1. Dans la barre de parcours, sélectionnez le symbole de l'embouteillage à éviter. L'embouteillage s'affiche sur la carte.

2. Sélectionnez le bouton du menu contextuel.



3. Sélectionnez **Éviter** dans le menu contextuel.
Un nouveau parcours évitant l'embouteillage vous est proposé.

Éviter un embouteillage à l'aide de la carte

1. En mode carte, effectuez un zoom avant et sélectionnez l'embouteillage qui se trouve sur votre parcours.
L'embouteillage s'affiche sur la carte avec une fenêtre d'information.
2. Sélectionnez le bouton du menu contextuel.



3. Sélectionnez **Éviter**.
Un nouveau parcours évitant l'embouteillage vous est proposé.

Sélectionner un parcours plus rapide

S'il existe un parcours plus rapide, vous êtes invité à indiquer si vous voulez l'emprunter.

Conseil : pour être invité à choisir un parcours, sélectionnez **Me demander pour que je choisisse** dans le menu **Planification de parcours**, sous [Paramètres](#).

Si vous n'avez pas déjà sélectionné le parcours le plus rapide, lorsque vous approchez du parcours le plus rapide, il s'affiche en vert en mode guidage. Un symbole de décision s'affiche dans la barre de parcours.

Pour sélectionner le parcours le plus rapide, empruntez le parcours affiché en vert. Votre appareil affiche automatiquement votre nouveau parcours.

Pour ignorer le parcours le plus rapide, continuez simplement à suivre votre parcours actuel.

Pour en savoir plus sur le parcours le plus rapide, sélectionnez le symbole de décision dans la barre de parcours. La carte s'ouvre, centrée sur l'emplacement où vous avez la possibilité de bifurquer sur le nouveau parcours.



Guidage sur changement de voie

Remarque : le guidage sur changement de voie est disponible uniquement pour certains embranchements ou dans certains pays.

Le guidage sur changement de voie vous aide à vous préparer aux sorties d'autoroute et aux intersections en affichant la voie de circulation à emprunter en fonction de votre parcours.

À l'approche d'une sortie ou d'un embranchement, la voie à emprunter s'affiche à l'écran et dans le volet d'instructions.



Conseil : pour fermer l'image de voie, appuyez n'importe où à l'écran.

Pour désactiver les images de voie, sélectionnez le bouton **Paramètres** dans le menu principal, puis sélectionnez **Aspect**. Désactivez le paramètre **Afficher un aperçu des sorties d'autoroute**.

Limitations de vitesse en fonction de l'heure

Certaines limitations de vitesse changent en fonction de l'heure. Par exemple, la limitation de vitesse à proximité des écoles est susceptible de descendre à 40 km/h ou 25 mph le matin entre 8h et 9h et l'après-midi entre 15h et 16h. Lorsque cela est possible, la limitation de vitesse affichée dans le volet de vitesse change pour s'adapter à l'évolution de ces limitations de vitesse.

Certaines limitations de vitesse changent en fonction des conditions de circulation. Par exemple, la limitation de vitesse diminuera si le trafic est dense ou si les conditions météorologiques sont mauvaises. Ces limitations de vitesse variables ne sont pas affichées dans le volet de vitesse. La vitesse indiquée dans le volet de vitesse est la limitation de vitesse maximale autorisée dans de bonnes conditions de circulation.

Important : la limitation de vitesse indiquée dans le volet de vitesse n'est qu'une indication. Vous devez toujours respecter la limitation de vitesse réelle de la route sur laquelle vous vous trouvez en fonction des conditions.

Définir votre type de véhicule

À propos de Mon véhicule

Important : la planification de parcours pour un type de véhicule spécifique est disponible uniquement lorsqu'une carte pour poids lourd est installée. Si aucune carte pour poids lourd n'est installée, un parcours automobile est planifié.

Mon véhicule Les produits TomTom pour camping-car et caravane vous permettent de choisir le type de véhicule que vous utilisez afin d'adapter le parcours planifié par votre appareil à votre véhicule.

Chaque type de véhicule, à l'exception de **Voiture**, est associé à des paramètres réglables de dimensions, de poids et de vitesse maximum. Les parcours planifiés par votre appareil évitent les restrictions pour le type de véhicule sélectionné et tiennent compte des paramètres propres au véhicule. La liste suivante vous donne quelques exemples de restrictions de parcours :

- Un parcours calculé pour une camionnette peut être différent de celui calculé pour une voiture en raison de restrictions de poids ou de hauteur.
 - Un poids lourd peut être autorisé à emprunter uniquement certaines routes dans une ville.
 - Un parcours planifié pour un véhicule large, par exemple un véhicule de type Bus ou Poids lourd, privilégie les grands axes routiers, part du principe que votre vitesse moyenne est plus lente et évite également les virages serrés.
-

Important : vous devez rester attentif à tous les panneaux de signalisation, en particulier ceux qui concernent le poids et les dimensions de votre véhicule. Nous ne pouvons pas vous garantir que vous n'en croiserez jamais sur votre parcours. Ignorer de telles restrictions peut s'avérer dangereux et illégal.

Définir votre type de véhicule

Vous pouvez définir le type de votre véhicule ainsi que ses paramètres spécifiques, afin que le parcours planifié soit adapté à votre véhicule. Si vous souhaitez utiliser votre TomTom BRIDGE dans un autre type de véhicule, modifiez simplement le type du véhicule ainsi que ses paramètres.

Remarque : si l'écran Mon véhicule a été prédéfini et verrouillé par l'administrateur système, vous ne pouvez pas modifier le type de véhicule et ses caractéristiques.

1. Sélectionnez **Paramètres** dans le menu principal, puis **Mon véhicule**.

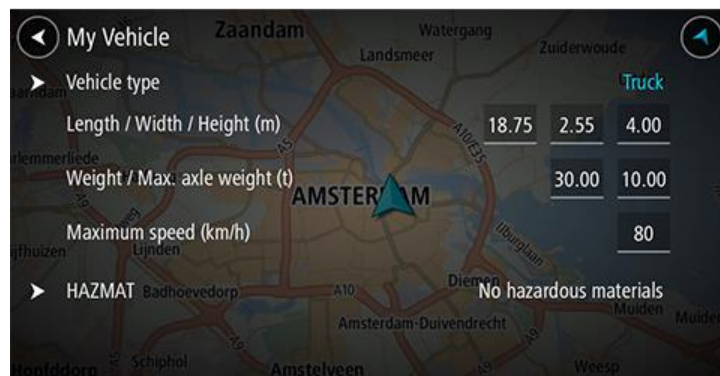


L'écran **Mon véhicule** apparaît.

2. Sélectionnez **Type de véhicule**, puis choisissez votre type de véhicule dans la liste proposée.



3. Consultez les informations **Votre sécurité**, puis sélectionnez **OK**.
4. L'écran **Mon véhicule** s'affiche, ainsi que les paramètres correspondant au type de véhicule sélectionné.



Sélectionnez chaque paramètre et saisissez la valeur adéquate pour votre type de véhicule. Si un paramètre ne constitue par une restriction, par exemple la **vitesse maximum**, définissez-le sur zéro.

Conseil : pour les véhicules de type Bus ou Poids lourd, les dimensions, le poids et la vitesse maximum sont prédéfinis. Ajustez les paramètres de façon à ce qu'ils correspondent réellement à votre véhicule.

Important : les paramètres définis sur zéro ne sont pas utilisés pour déterminer les restrictions lors de la planification d'un parcours.

5. Si votre véhicule est un poids lourds transportant des matières dangereuses, sélectionnez **Matières dangereuses**, puis le type de matière dangereuse transporté.

6. Revenez en mode carte et [planifiez un parcours](#).

Un parcours [évitant les restrictions](#) qui s'appliquent à votre véhicule vous est proposé.

Vous pouvez [rechercher un parcours alternatif ou modifier le type de parcours](#) pour tous les types de véhicules, en prenant en compte les paramètres propres au véhicule.

Planification d'un parcours pour un bus ou un poids lourd

Lorsque vous [planifiez un parcours](#) et que votre [type de véhicule](#) est défini sur Bus ou Poids lourd, l'écran Mon véhicule s'affiche avant le calcul de votre parcours. Vérifiez les paramètres et appuyez sur le bouton Continuer.



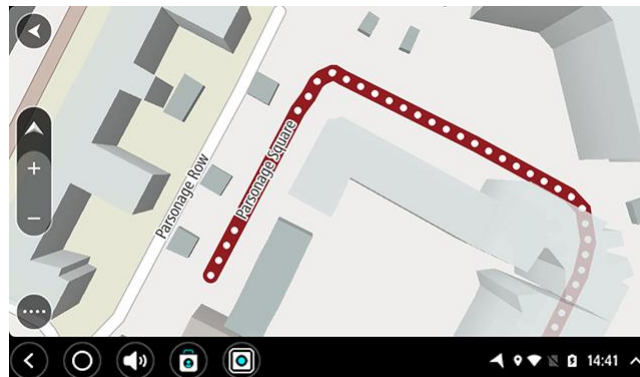
Un parcours est planifié et l'application vous guide jusqu'à votre destination. Dès que vous commencez à rouler, le [mode guidage](#) s'affiche automatiquement.

Afficher les restrictions de parcours

Si votre type de véhicule est défini sur Bus ou Poids lourd, les restrictions de parcours s'affichent en [mode guidage](#) pendant que vous roulez, et en [mode carte](#) lorsqu'un parcours est planifié. En mode carte, effectuez un zoom avant pour afficher les routes à circulation réglementée.

Ces routes apparaissent en couleur. Si le parcours que vous avez planifié inclut une route à circulation réglementée, la section faisant l'objet d'une restriction apparaît en pointillés.

Important : vous devez rester attentif à tous les panneaux de signalisation, en particulier ceux qui concernent le poids et les dimensions de votre véhicule. Nous ne pouvons pas vous garantir que vous n'en croiserez jamais sur votre parcours. Ignorer de telles restrictions peut s'avérer dangereux et illégal.



Utiliser la recherche rapide

À propos de la recherche

RECHERCHE RAPIDE UNIQUEMENT

Vous pouvez utiliser la fonction de recherche pour rechercher un grand nombre de lieux et vous y rendre. Vous pouvez rechercher les lieux suivants :

- une adresse spécifique, par exemple, **335 Madison Avenue, New-York** ;
- une adresse partielle, par exemple, **Madison Av NY** ;
- un type de lieu, par exemple, une **station-service** ou un **restaurant** ;
- un lieu par nom, par exemple, **Starbucks** ;
- un code postal, par exemple **36925 York** pour York, Alabama ;
- une ville pour aller à un centre-ville, par exemple, **Kingston, New-York** ;
- un point d'intérêt à proximité de votre position actuelle, par exemple, **restaurant près de moi** ;
- des coordonnées de latitude et de longitude, par exemple,
N 40° 45'28" W 73° 59'09".

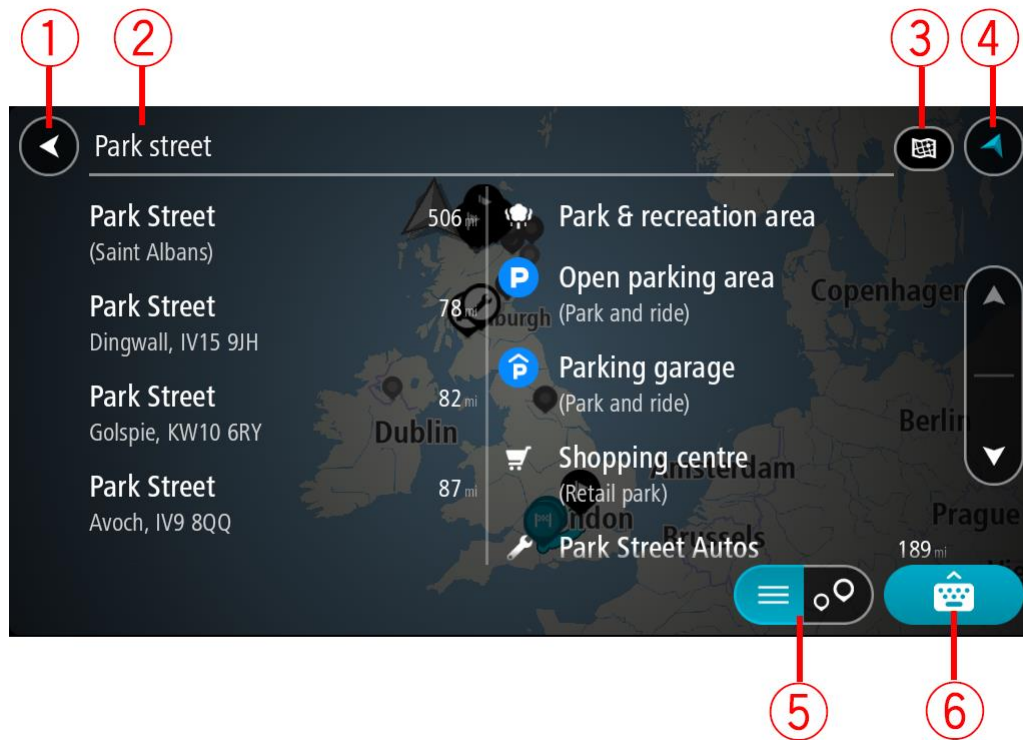
Saisir des termes de recherche

Si aucun parcours n'est planifié, vous pouvez lancer une recherche en entrant un nom ou une adresse en haut de l'écran.



Vous pouvez également sélectionner **Rechercher** dans le [menu principal](#) pour rechercher des adresses et des points d'intérêt. L'écran de recherche s'ouvre. Il contient le clavier de l'appareil et les boutons suivants :

Conseil : masquez le clavier de l'appareil pour afficher la totalité de l'écran de recherche.



1. Bouton Précédent

Sélectionnez ce bouton pour revenir à l'écran précédent.

2. Champ de saisie de recherche

Saisissez votre recherche ici. Pendant que vous tapez, les adresses et points d'intérêt correspondant s'affichent.

Conseil : si vous maintenez enfoncée une lettre du clavier, vous accédez aux caractères spéciaux disponibles, le cas échéant. Par exemple, maintenez la touche « e » enfoncée pour accéder aux caractères « 3, e, è, é, ê, ë », etc.

Conseil : pour modifier un terme saisi, sélectionnez-le pour placer le curseur. Vous pouvez alors ajouter ou supprimer des caractères.

3. Type de recherche.

Par défaut, la recherche se fait sur l'ensemble de la carte actuelle. Après avoir utilisé la fonction de recherche, le dernier type de recherche sélectionné est utilisé. Sélectionnez ce bouton pour modifier le type de recherche vers l'un des types suivants :



Carte complète

Sélectionnez cette option pour rechercher dans l'ensemble de la carte actuelle, sans limiter le rayon de recherche. Votre position actuelle constitue le centre de la recherche. Les résultats sont classés par niveau de correspondance.



À proximité

Sélectionnez cette option pour effectuer la recherche en plaçant votre position GPS comme centre de la recherche. Les résultats sont classés par distance.



En ville

Sélectionnez cette option pour utiliser une ville comme centre de la recherche. Vous devez saisir le nom de la ville à l'aide du clavier. Une

fois la ville sélectionnée dans la liste de résultats, vous pouvez rechercher une adresse ou un point d'intérêt dans cette ville.



En chemin

Si un parcours a été planifié, vous pouvez sélectionner cette option pour rechercher un type de lieu spécifique le long du parcours, par exemple les stations-service. Lorsque vous y êtes invité, saisissez le type de lieu puis sélectionnez-le dans la colonne de droite pour lancer la recherche.



Près de votre destination

Si un parcours a été planifié, vous pouvez sélectionner cette option et utiliser votre destination comme centre de la recherche.



Latitude Longitude

Sélectionnez cette option pour entrer des coordonnées de latitude et de longitude.

4. Bouton Afficher

Sélectionnez ce bouton pour revenir au [mode carte](#) ou au [mode guidage](#).

5. Bouton liste/carte

Sélectionnez ce bouton pour passer de l'affichage des résultats sous forme de liste à l'affichage des résultats sur la carte.

6. Bouton Afficher le clavier

Sélectionnez ce bouton pour afficher le clavier. Masquez le clavier en utilisant la fonction Retour de l'appareil.

Conseil : pour annuler une recherche, sélectionnez le bouton du mode carte/guidage dans le coin supérieur droit de l'écran.

Utiliser les résultats de la recherche

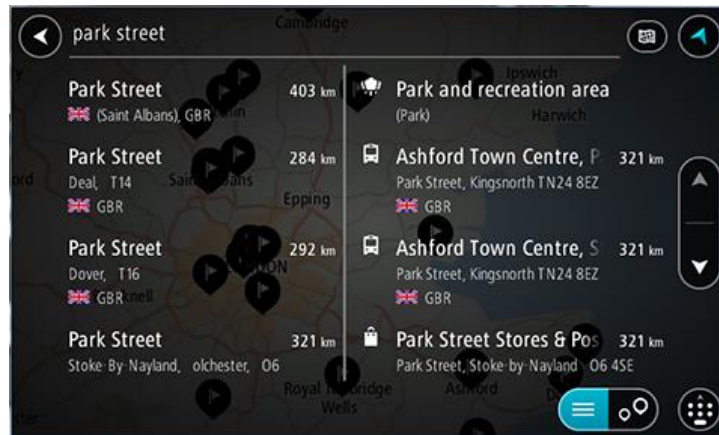
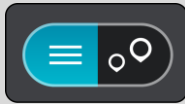
RECHERCHE RAPIDE UNIQUEMENT

Les résultats de votre recherche s'affichent dans deux colonnes.

Les correspondances d'adresse et de ville apparaissent dans la colonne de gauche et les points d'intérêt, types de points d'intérêt et lieux apparaissent dans la colonne de droite. Les destinations récentes et les adresses enregistrées s'affichent dans les résultats de recherche.

Conseil : masquez le clavier ou faites défiler la liste des résultats pour afficher plus de résultats.

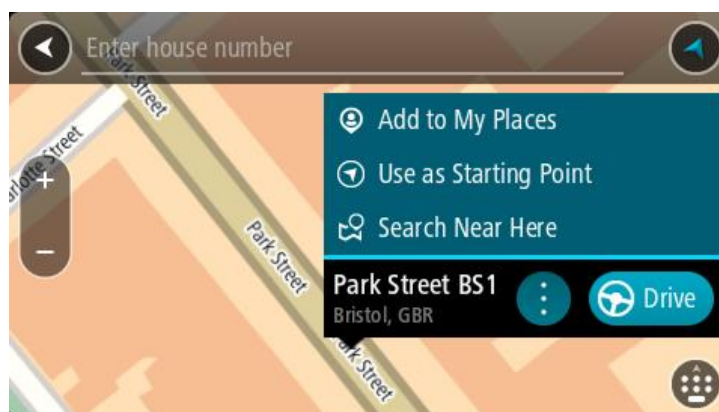
Conseil : vous pouvez passer de l'affichage des résultats sur la carte à l'affichage sous forme de liste en sélectionnant le bouton liste/carte :



Lorsque vous sélectionnez une adresse dans la liste des résultats de recherche, vous pouvez choisir de l'afficher sur la carte, d'ajouter un croisement ou de planifier un parcours jusqu'à cet emplacement. Pour obtenir une adresse exacte, vous pouvez ajouter le numéro de rue.



Si vous affichez le résultat sur la carte, vous pouvez utiliser le menu contextuel pour [ajouter l'emplacement](#) à la liste Mes destinations. Si un parcours est déjà planifié, vous pouvez ajouter l'emplacement à votre parcours actuel.



Remarque : les meilleurs résultats de recherche sont indiqués sur la carte. Lorsque vous effectuez un zoom avant, les résultats de recherche moins bien classés sont affichés petit à petit.

À propos des codes postaux

Vous pouvez effectuer une recherche à l'aide d'un code postal, de façon à vous rapprocher de la zone dans laquelle vous souhaitez rechercher une adresse ou un point d'intérêt.

Si vous effectuez une recherche à l'aide d'un code postal, les résultats incluent toutes les rues d'un arrondissement, l'ensemble de la ville ou tous les villages et toutes les villes associés à ce code postal.

Remarque : si vous effectuez une recherche à l'aide d'un code postal, vos résultats ne contiendront pas une adresse spécifique.

Vous n'avez pas besoin d'utiliser l'abréviation postale de l'État ou de la province, ni de modifier d'abord l'État ou la province : ils sont inclus dans le code postal.

Par exemple, une recherche sur York dans toute la carte fournit une longue liste de résultats. Si vous ajoutez un espace, puis le code postal, les résultats incluront uniquement les résultats correspondant à la ville de York que vous recherchez.

À propos des codes Mapcode

RECHERCHE RAPIDE UNIQUEMENT

Dans les pays où les rues et les maisons n'ont ni nom ni numéro, vous pouvez utiliser un code Mapcode. Chacun de ces codes correspond à un emplacement.

Chaque point de la Terre, y compris les zones en mer comme les îles ou les plateformes pétrolières, peut être associé à un code Mapcode. Les codes Mapcode sont courts et faciles à reconnaître, mémoriser et communiquer. Ils ont une précision de quelques mètres, ce qui suffit pour une utilisation classique.

Rendez-vous sur mapcode.com pour savoir comment trouver le code Mapcode d'un emplacement.

Les codes Mapcode sont plus précis et plus flexibles que l'adresse que vous trouverez sur une carte de visite. Vous pouvez choisir un emplacement à associer à votre adresse, par exemple l'entrée principale ou l'entrée d'un parking.

Liste des icônes de types de points d'intérêt

Services juridiques et financiers



Tribunal



Distributeur de billets



Légal - avocats



Établissement financier



Légal - autres services

Services alimentaires



Magasin de proximité



Restauration rapide



Restaurant



Restaurant chinois

Hébergement



Hôtel ou motel



Hôtel de luxe



Terrain de camping



Chaîne hôtelière économique

Services d'urgence



Hôpital ou polyclinique



Dentiste



Poste de police



Vétérinaire



Médecin



Caserne de pompiers

Services automobiles



Parking extérieur



Station-service



Parking à étages



Station de lavage



Concessionnaire



Centre d'inspection automobile



Centre de location de véhicules



Poste(s) de charge pour véhicules électriques



Parking pour véhicules de location



Ateliers de réparation automobile

Autres services



Ambassade



Services pour animaux

	Bâtiment administratif		Télécommunication
	Société		Services collectifs
	Bureau de poste		Pharmacie
	Centre commercial		Services esthétiques
	Office du tourisme		Boutique
Éducation			
	Établissement d'enseignement supérieur ou université		École
	Bibliothèque		Centre des congrès
Loisirs			
	Casino		Cave à vins
	Théâtre		Site touristique
	Cinéma		Zoo
	Salle de concert		Parc de loisirs
	Musée		Centre des expositions
	Opéra		Centre culturel
	Activités nocturnes		Centre de loisirs



Ferme pour les enfants

Sports



Terrain de sport



Piscine



Sommet de montagne



Centre nautique



Plage



Court de tennis



Parc ou aire de jeux



Patinoire



Port de plaisance ou marina



Complexe sportif



Stade



Parcours de golf

Religion



Église



Lieu de culte

Voyages



Gare ferroviaire



Col de montagne



Aéroport



Panorama



Terminal de ferry



Code postal

Remarque : pas utilisé dans tous les pays.



Poste frontière



Zone résidentielle



Gare routière



Centre-ville



Barrière de péage



Stations de recharge pour véhicules électriques



Aire de repos



Relais routier

Planifier un parcours à l'aide de la fonction de recherche rapide

Planifier un parcours avec une adresse

RECHERCHE RAPIDE UNIQUEMENT

Important : pour votre sécurité et pour éviter les distractions en conduisant, planifiez toujours votre parcours avant de partir.

Pour planifier un parcours avec une adresse à l'aide de la fonction de recherche, procédez comme suit :

1. Sélectionnez le bouton du menu principal pour ouvrir le menu principal.



2. Sélectionnez **Rechercher**.



L'écran de recherche s'ouvre et le clavier s'affiche.

3. Utilisez le clavier pour saisir le nom du lieu vers lequel planifier un parcours.

Conseil : si vous maintenez enfoncée une lettre du clavier, vous accédez aux caractères spéciaux disponibles, le cas échéant. Par exemple, maintenez la touche « e » enfoncée pour accéder aux caractères « 3, e, è, é, ê, ë », etc.



Vous pouvez rechercher une adresse, une ville, un code postal ou un [code Mapcode](#).

Conseil : pour rechercher une ville spécifique, vous pouvez utiliser le code de l'État dans laquelle elle se trouve ou son code postal. Par exemple, une recherche sur « York » risque de renvoyer de très nombreux résultats. Si vous recherchez « York AL » ou « York 36925 », cette ville se trouvera en haut de la liste de résultats. Vous pouvez ensuite faire une recherche dans la ville.

Remarque : la recherche s'effectue sur la totalité de la carte. Si vous souhaitez modifier la manière dont la recherche est effectuée, sélectionnez le bouton à droite de la zone de recherche. Vous pouvez alors modifier le lieu où la recherche est effectuée, par exemple le long du parcours ou dans une ville.

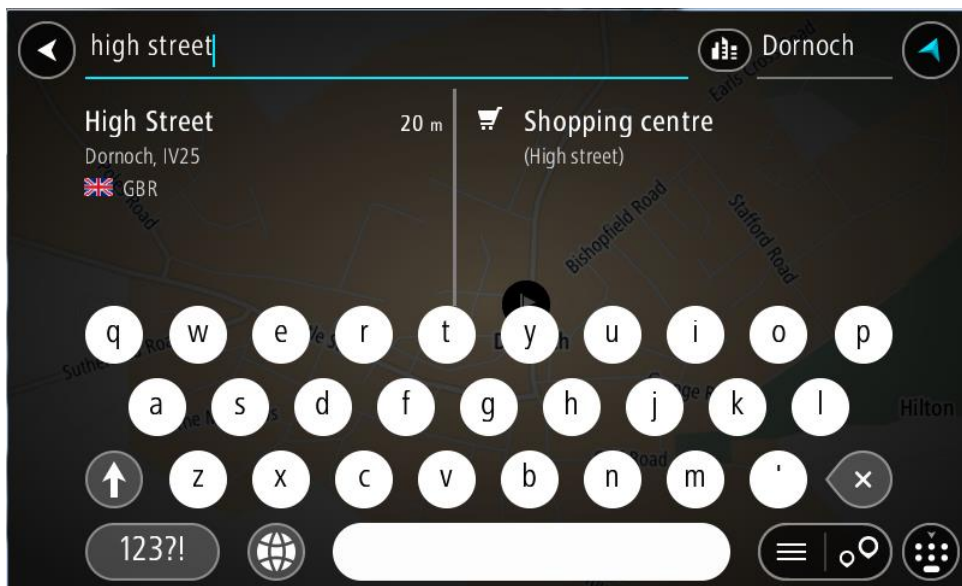
4. Au fur et à mesure que vous tapez l'adresse, des suggestions s'affichent en fonction de ce que vous avez saisi. Vous pouvez continuer à taper ou sélectionner une suggestion.

Conseil : masquez le clavier ou faites défiler la liste des résultats pour afficher plus de résultats.

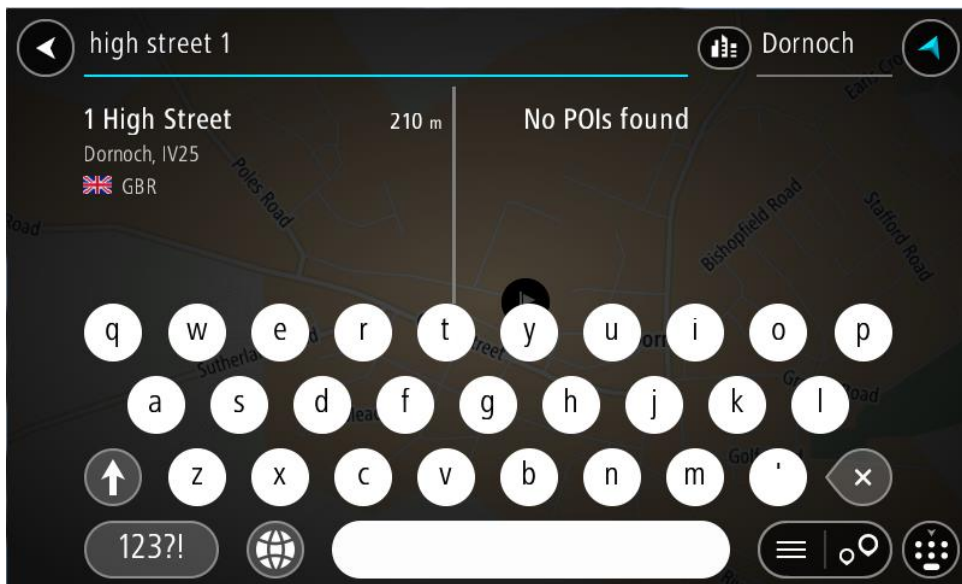
Conseil : vous pouvez passer de l'affichage des résultats sur la carte à l'affichage sous forme de liste en sélectionnant le bouton liste/carte :



5. Sélectionnez une suggestion d'adresse.



6. Le cas échéant, saisissez le numéro de rue si ce n'est déjà fait.



Conseil : si vous saisissez un numéro de rue introuvable, le numéro apparaît en rouge. Le numéro de rue le plus proche trouvé s'affiche sur le bouton Aller. Vous pouvez saisir un nouveau numéro de rue ou sélectionner **Aller** pour vous rendre au numéro de rue le plus proche.

7. Sélectionnez **Aller**

Un parcours est planifié et l'appli vous guide jusqu'à votre destination. Dès que vous commencez à rouler, le [mode guidage](#) s'affiche automatiquement.

Conseil : si votre destination se trouve dans un autre fuseau horaire, un signe plus (+) ou moins (-) s'affiche et le décalage horaire est indiqué en heures et en demi-heures dans le [volet Informations sur l'arrivée](#). L'heure d'arrivée estimée est exprimée selon l'heure locale à destination.

Conseil : vous pouvez [ajouter un arrêt à un parcours](#) déjà planifié.

Conseil : vous pouvez enregistrer un parcours à l'aide de l'option [Mes parcours](#).

Planifier un parcours vers un centre-ville

RECHERCHE RAPIDE UNIQUEMENT

Important : pour votre sécurité et pour éviter les distractions en conduisant, planifiez toujours votre parcours avant de partir.

Pour planifier un parcours vers un centre-ville à l'aide de la fonction de recherche, procédez comme suit :

1. Sélectionnez le bouton du menu principal pour ouvrir le menu principal.

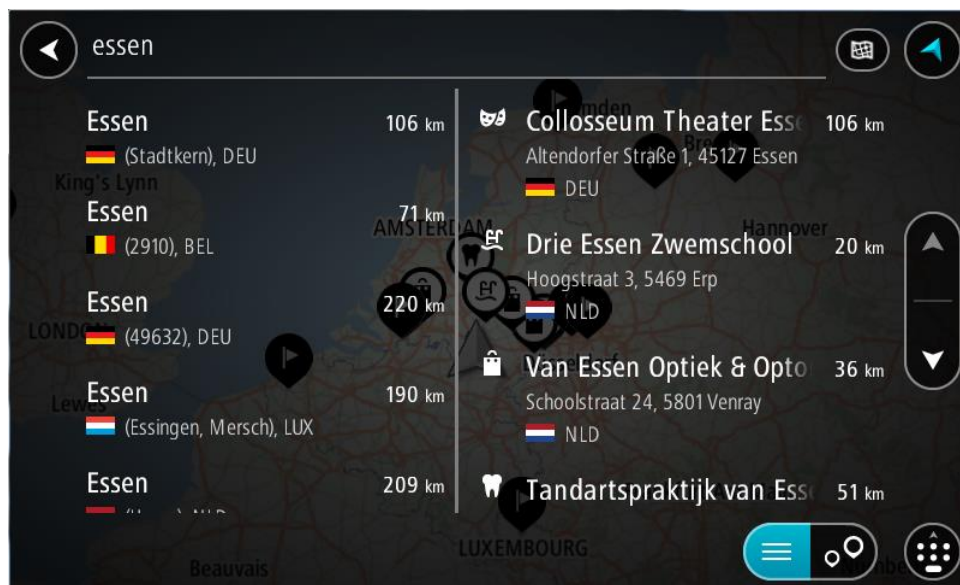


2. Sélectionnez **Rechercher**.



L'écran de recherche s'ouvre et le clavier s'affiche.

3. Utilisez le clavier pour saisir le nom de la ville vers laquelle planifier un parcours.



Vous pouvez rechercher une ville ou un code postal.

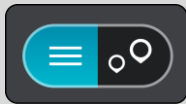
Conseil : pour rechercher une ville spécifique, vous pouvez utiliser le code de l'État dans laquelle elle se trouve ou son code postal. Par exemple, une recherche sur « York » risque de renvoyer de très nombreux résultats. Si vous recherchez « York AL » ou « York 36925 », cette ville se trouvera en haut de la liste de résultats. Vous pouvez ensuite faire une recherche dans la ville.

Conseil : la recherche s'effectue sur la totalité de la carte. Si vous voulez modifier la manière dont la recherche est effectuée, sélectionnez le bouton du type de recherche, puis choisissez une option.

4. Pendant votre saisie, des suggestions s'affichent en fonction de ce que vous avez saisi. Vous pouvez continuer à taper ou sélectionner une suggestion.

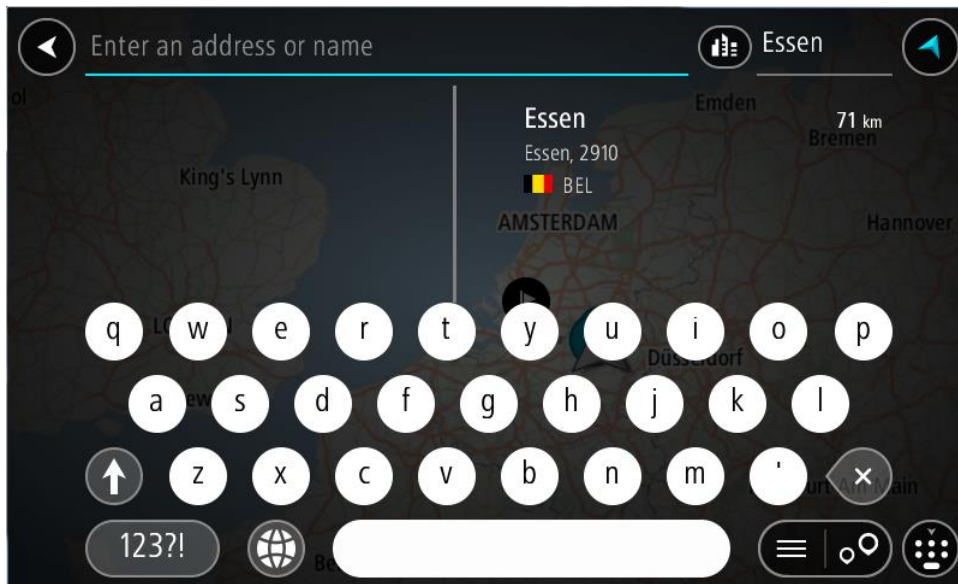
Conseil : masquez le clavier ou faites défiler la liste des résultats pour afficher plus de résultats.

Conseil : vous pouvez passer de l'affichage des résultats sur la carte à l'affichage sous forme de liste en sélectionnant le bouton liste/carte :



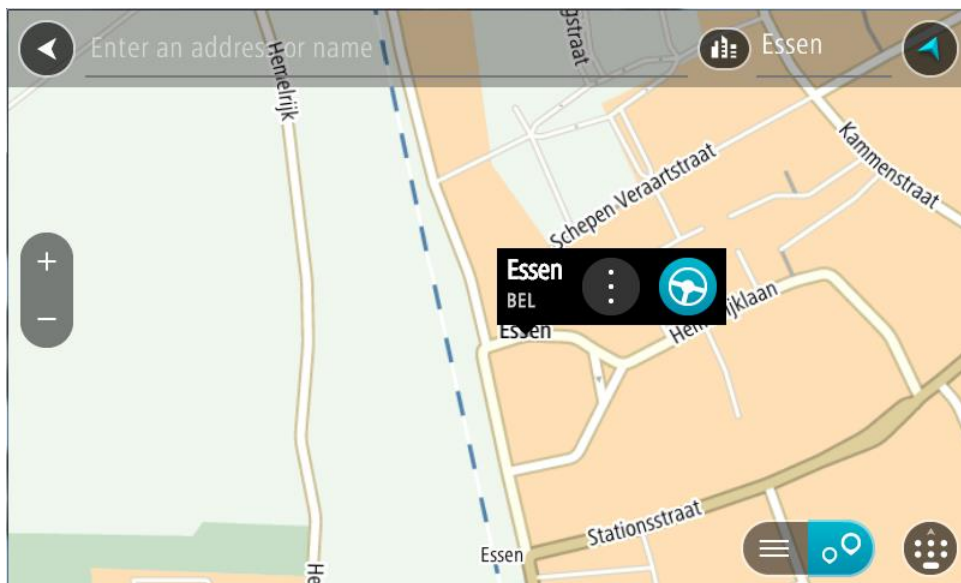
5. Sélectionnez la ville dans la colonne de gauche.

Le nom de la ville s'affiche dans la partie droite de la zone de recherche et le point d'intérêt correspondant au centre-ville apparaît en-dessous dans la colonne de droite.



6. Sélectionnez le point d'intérêt correspondant au centre-ville.

L'emplacement du centre-ville s'affiche sur la carte.



7. Sélectionnez **Aller**

Un parcours est planifié et l'appli vous guide jusqu'à votre destination. Dès que vous commencez à rouler, le [mode guidage](#) s'affiche automatiquement.

Conseil : si votre destination se trouve dans un autre fuseau horaire, un signe plus (+) ou moins (-) s'affiche et le décalage horaire est indiqué en heures et en demi-heures dans le [volet Informations sur l'arrivée](#). L'heure d'arrivée estimée est exprimée selon l'heure locale à destination.

Conseil : vous pouvez [ajouter un arrêt à un parcours](#) déjà planifié.

Conseil : vous pouvez enregistrer un parcours à l'aide de l'option [Mes parcours](#).

Planifier un parcours vers un point d'intérêt

RECHERCHE RAPIDE UNIQUEMENT

Important : pour votre sécurité et pour éviter les distractions en conduisant, planifiez toujours votre parcours avant de partir.

Pour planifier un parcours vers un type de point d'intérêt ou vers un point d'intérêt donné à l'aide de la fonction de recherche, procédez comme suit :

1. Sélectionnez le bouton du menu principal pour ouvrir le menu principal.



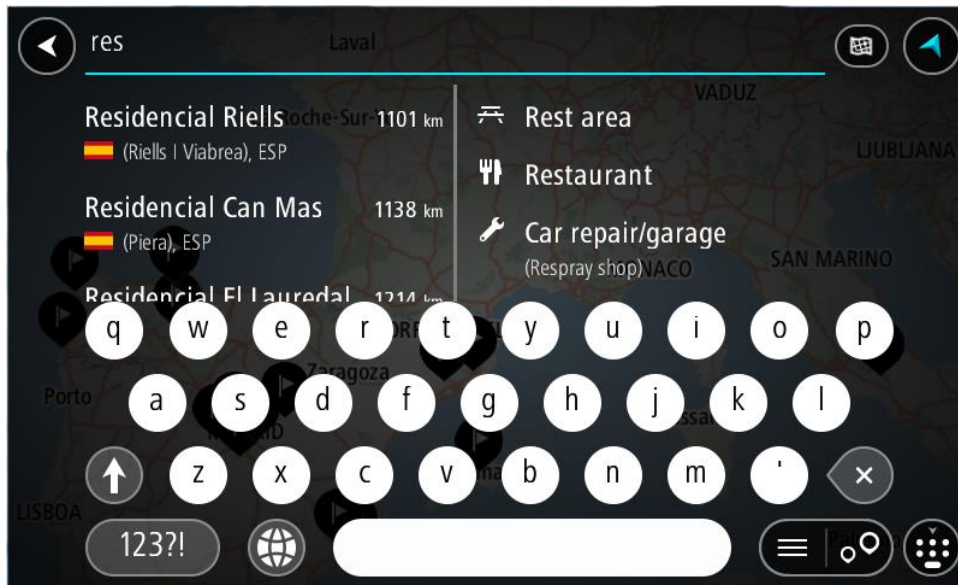
2. Sélectionnez **Rechercher**.



L'écran de recherche s'ouvre et le clavier s'affiche.

3. Utilisez le clavier pour saisir le nom du lieu vers lequel planifier un parcours.

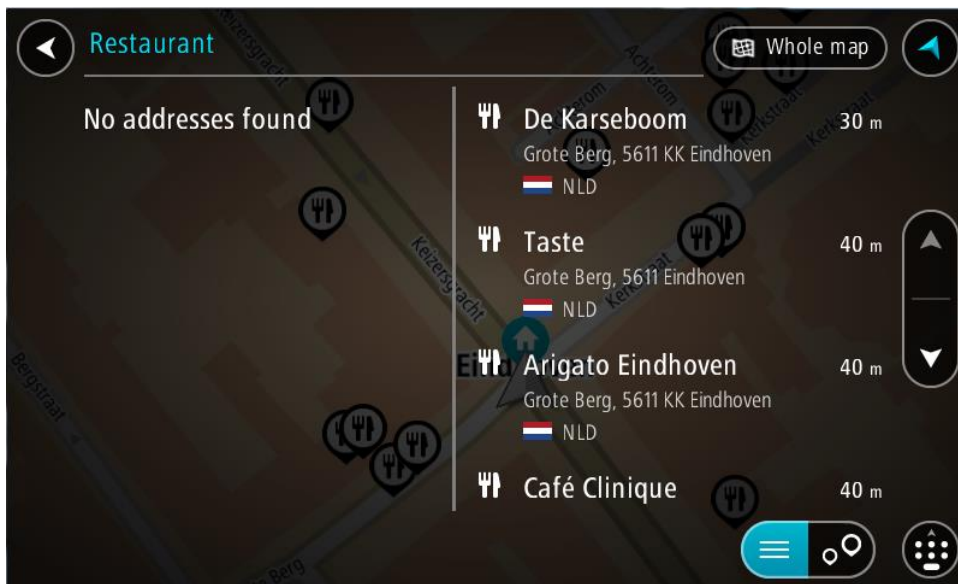
Conseil : si vous maintenez enfoncée une lettre du clavier, vous accédez aux caractères spéciaux disponibles, le cas échéant. Par exemple, maintenez la touche « e » enfoncée pour accéder aux caractères « 3, e, è, é, ê, ë », etc.



Vous pouvez rechercher un type de point d'intérêt, par exemple un restaurant ou un site touristique. Vous pouvez également rechercher un point d'intérêt spécifique, par exemple « Pizzeria de Tino ».

Remarque : la recherche s'effectue sur la totalité de la carte. Si vous voulez modifier la manière dont la recherche est effectuée, sélectionnez le bouton du type de recherche, puis choisissez une option.

4. Pendant votre saisie, des suggestions s'affichent en fonction de ce que vous avez saisi. Vous pouvez continuer à taper ou sélectionner une suggestion.

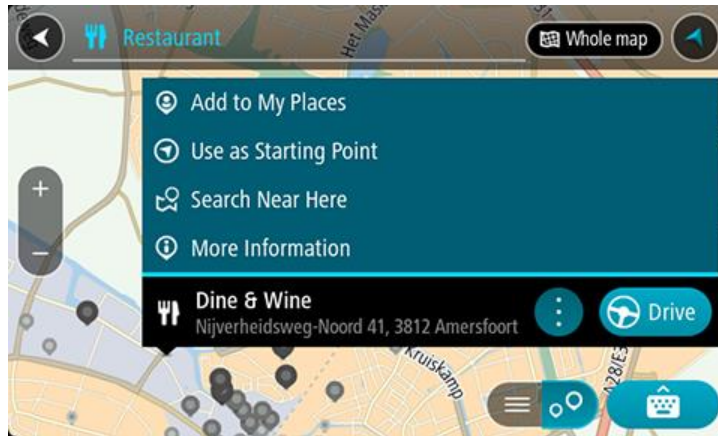


Conseil : masquez le clavier ou faites défiler la liste des résultats pour afficher plus de résultats.

Conseil : vous pouvez passer de l'affichage des résultats sur la carte à l'affichage sous forme de liste en sélectionnant le bouton liste/carte :



5. Sélectionnez un type de point d'intérêt ou un point d'intérêt spécifique. Si vous avez sélectionné un type de point d'intérêt, sélectionnez un point d'intérêt.
L'emplacement s'affiche sur la carte.
6. Pour afficher plus d'informations sur un point d'intérêt, sélectionnez-le sur la carte, puis sélectionnez le bouton de menu contextuel. Sélectionnez **Plus d'informations** dans le menu contextuel.



Vous voyez des informations supplémentaires sur le point d'intérêt, comme le numéro de téléphone, l'adresse complète et l'adresse e-mail.

7. Pour planifier un parcours jusqu'à cette destination, sélectionnez **Aller**
Un parcours est planifié et l'appli vous guide jusqu'à votre destination. Dès que vous commencez à rouler, le [mode guidage](#) s'affiche automatiquement.

Conseil : si votre destination se trouve dans un autre fuseau horaire, un signe plus (+) ou moins (-) s'affiche et le décalage horaire est indiqué en heures et en demi-heures dans le [volet Informations sur l'arrivée](#). L'heure d'arrivée estimée est exprimée selon l'heure locale à destination.

Conseil : vous pouvez [ajouter un arrêt à un parcours](#) déjà planifié.

Conseil : vous pouvez enregistrer un parcours à l'aide de l'option [Mes parcours](#).

Planifier un parcours avec un point d'intérêt à l'aide de la fonction de recherche en ligne

RECHERCHE RAPIDE UNIQUEMENT

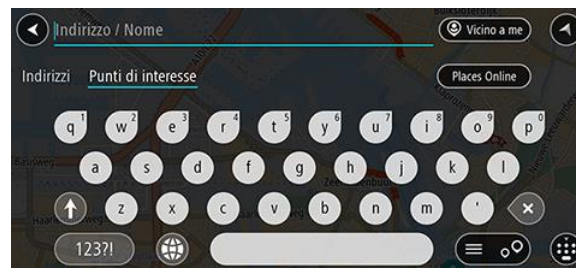
Important : pour votre sécurité et pour éviter les distractions en conduisant, planifiez toujours votre parcours avant de partir.

Remarque : la recherche en ligne n'est disponible que sur les appareils connectés. Pour effectuer une recherche en ligne sur votre TomTom BRIDGE, vous devez être [connecté aux services TomTom](#).

Si vous avez effectué une [recherche de point d'intérêt](#) mais n'avez pas trouvé le point d'intérêt recherché, vous pouvez le rechercher en ligne dans TomTom Places. Pour trouver des points d'intérêt en ligne, procédez comme suit :

1. Recherchez un point d'intérêt à l'aide de l'option Rechercher dans le menu principal.

Les résultats de la recherche s'affichent dans deux colonnes.



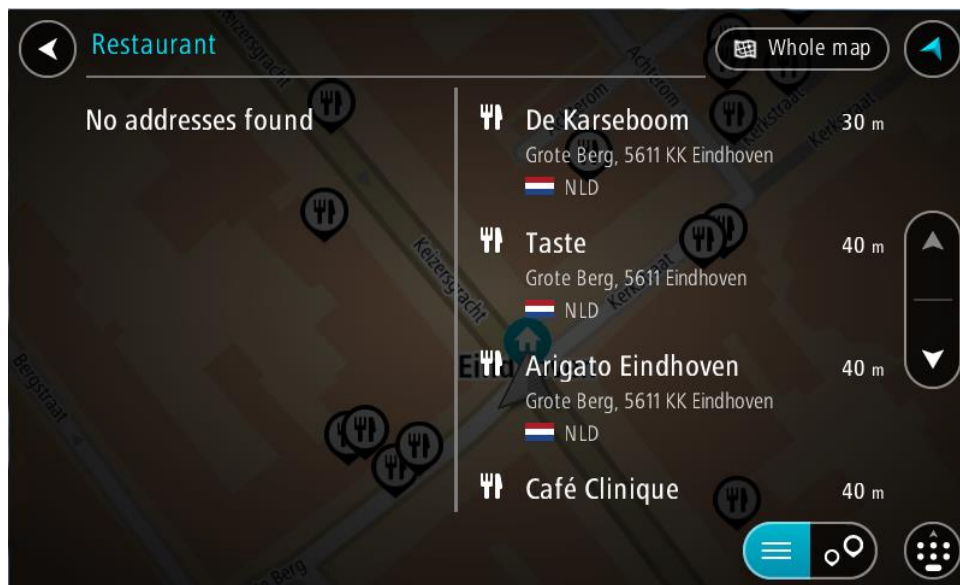
2. Sélectionnez **Rechercher Places en ligne**.
3. Utilisez le clavier pour saisir le nom du point d'intérêt à rechercher, puis appuyez sur le bouton Rechercher du clavier.

Conseil : si vous maintenez enfoncée une lettre du clavier, vous accédez aux caractères spéciaux disponibles, le cas échéant. Par exemple, maintenez la touche « e » enfoncée pour accéder aux caractères « 3, e, è, é, ê, ë », etc.

Vous pouvez recherche un type de point d'intérêt, par exemple un restaurant ou un site touristique. Vous pouvez également rechercher un point d'intérêt spécifique, par exemple « Pizzeria de Tino ».

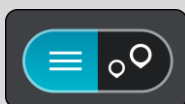
Remarque : vous pouvez effectuer une recherche à proximité de votre emplacement actuel, dans un village ou une ville, ou à proximité de votre destination. Si vous souhaitez modifier la manière dont la recherche est effectuée, sélectionnez le bouton à droite de la zone de recherche.

Les résultats de recherche s'affichent dans une colonne.



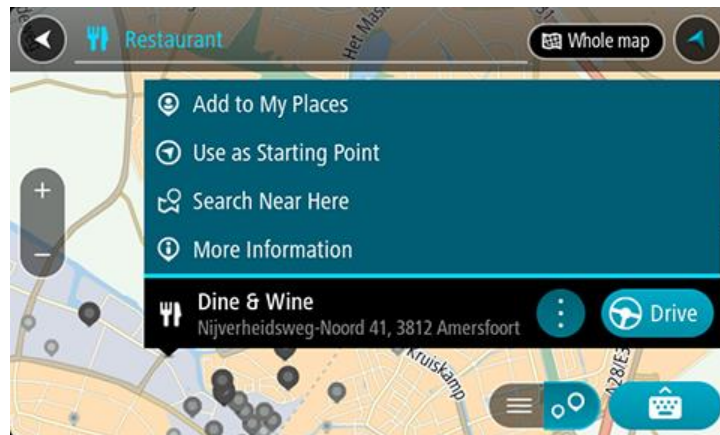
Conseil : masquez le clavier ou faites défiler la liste des résultats pour afficher plus de résultats.

Conseil : vous pouvez passer de l'affichage des résultats sur la carte à l'affichage sous forme de liste en sélectionnant le bouton liste/carte :



4. Sélectionnez un point d'intérêt dans la liste.
L'emplacement s'affiche sur la carte.

5. Pour afficher plus d'informations sur un point d'intérêt, sélectionnez-le sur la carte, puis sélectionnez le bouton de menu contextuel. Sélectionnez **Plus d'informations** dans le menu contextuel.



Vous voyez des informations supplémentaires sur le point d'intérêt, comme le numéro de téléphone, l'adresse complète et l'adresse e-mail.

6. Pour planifier un parcours jusqu'à cette destination, sélectionnez **Aller**
Un parcours est planifié et l'appli vous guide jusqu'à votre destination. Dès que vous commencez à rouler, le mode guidage s'affiche automatiquement.

Conseil : si votre destination se trouve dans un autre fuseau horaire, un signe plus (+) ou moins (-) s'affiche et le décalage horaire est indiqué en heures et en demi-heures dans le [volet Informations sur l'arrivée](#). L'heure d'arrivée estimée est exprimée selon l'heure locale à destination.

Conseil : vous pouvez [ajouter un arrêt à un parcours](#) déjà planifié.

Conseil : vous pouvez enregistrer un parcours à l'aide de l'option [Mes parcours](#).

Planifier un parcours à l'aide du navigateur Internet

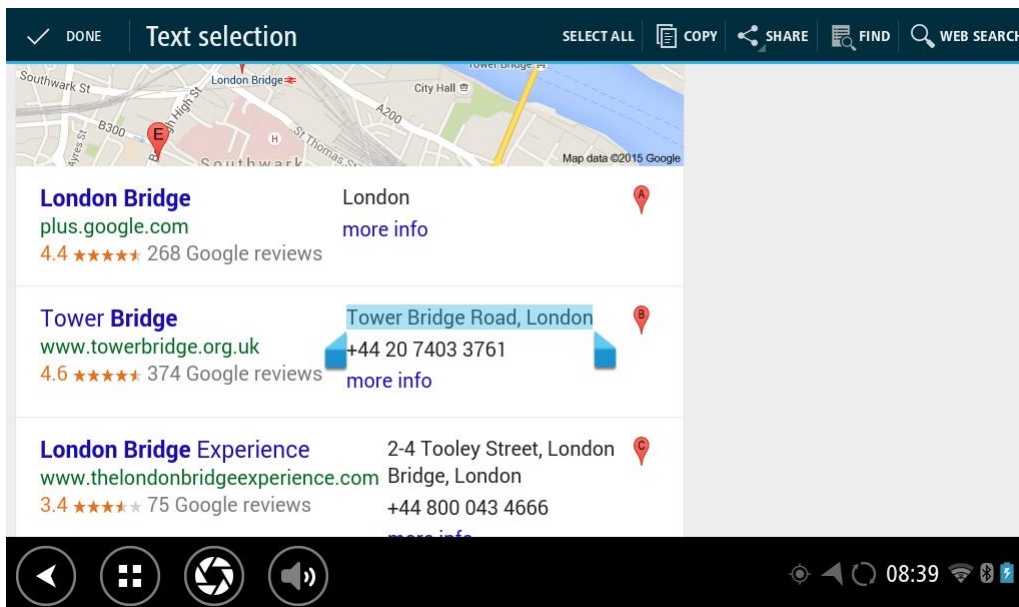
Important : pour votre sécurité et pour éviter les distractions en conduisant, planifiez toujours votre parcours avant de partir.

Remarque : cette fonction n'est pas disponible sur tous les appareils.

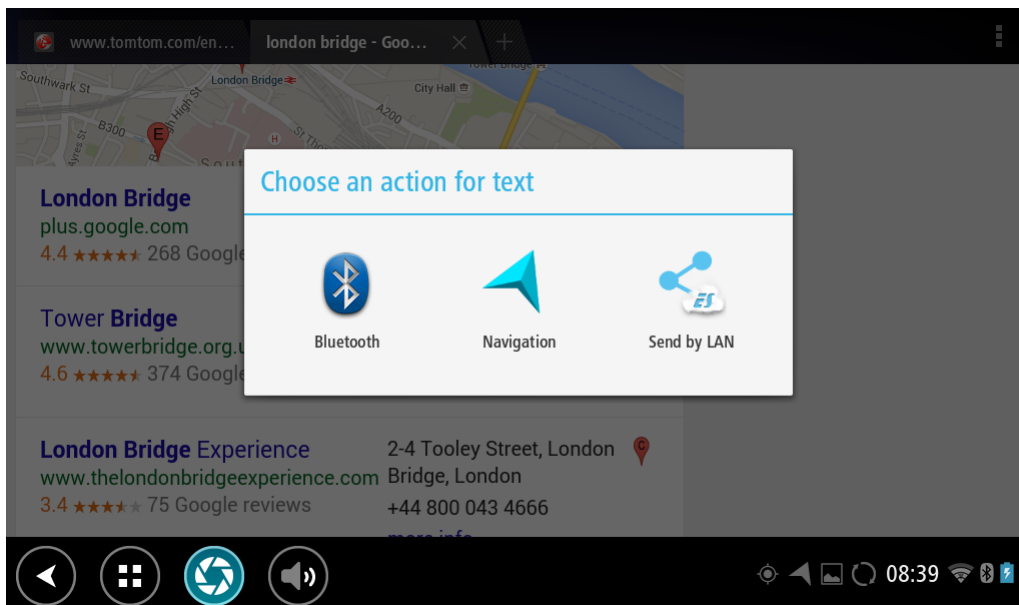
Vous pouvez effectuer des recherches sur le navigateur Internet TomTom BRIDGE, puis sélectionner du texte dans les résultats de recherche et le partager avec l'appli Navigation TomTom. Pour planifier un parcours à l'aide du navigateur Internet, procédez comme suit :

1. Ouvrez le navigateur Internet TomTom BRIDGE et recherchez un lieu ou un point d'intérêt.

2. Sélectionnez l'adresse ou le nom du point d'intérêt.

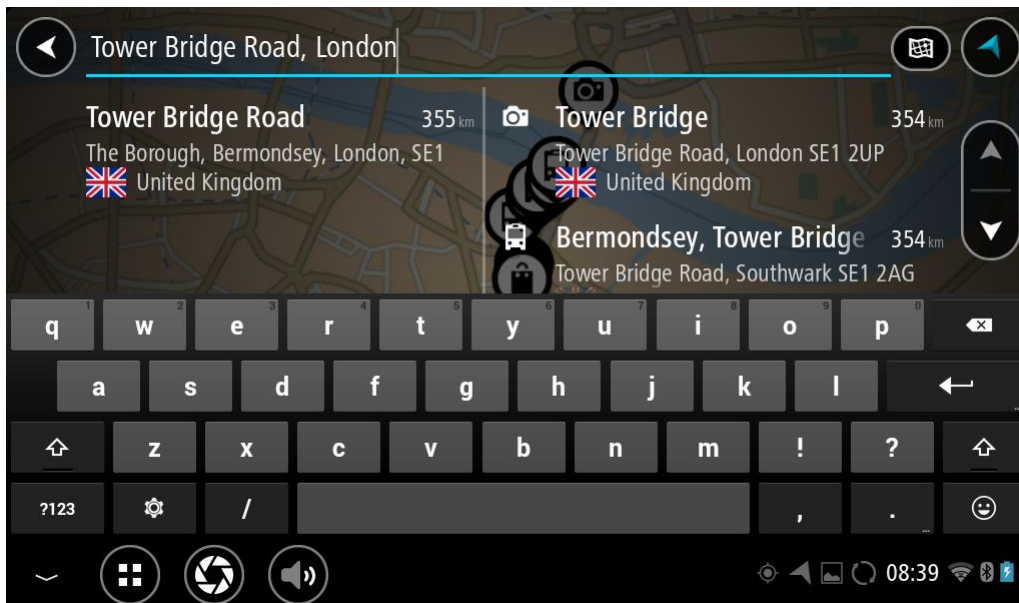


3. Sélectionnez le bouton PARTAGER pour afficher les options de partage.



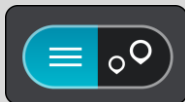
4. Sélectionnez Navigation.

L'appli de navigation démarre, l'écran de recherche s'ouvre et le clavier s'affiche. Le texte sélectionné apparaît en haut de l'écran et des suggestions de recherche s'affichent en fonction du texte sélectionné.

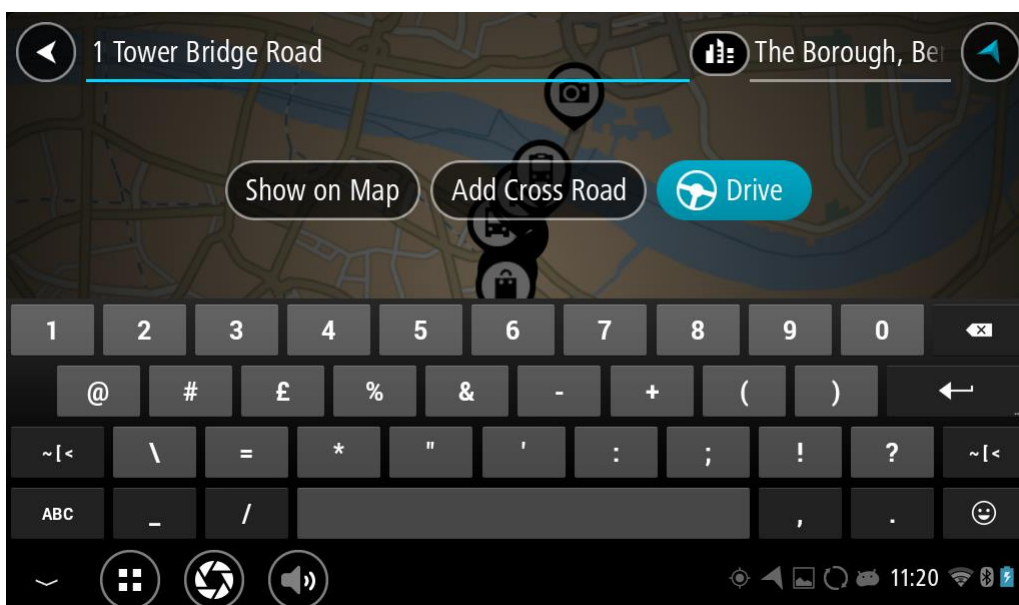


Conseil : masquez le clavier ou faites défiler la liste des résultats pour afficher plus de résultats.

Conseil : vous pouvez passer de l'affichage des résultats sur la carte à l'affichage sous forme de liste en sélectionnant le bouton liste/carte :



5. Sélectionnez une suggestion d'adresse et, le cas échéant, saisissez le numéro de rue si ce n'est pas déjà fait.



Conseil : si vous saisissez un numéro de rue introuvable, le numéro apparaît en rouge. Le numéro de rue le plus proche trouvé s'affiche sur le bouton Aller. Vous pouvez saisir un nouveau numéro de rue ou sélectionner Aller pour vous rendre au numéro de rue le plus proche.

6. Sélectionnez **Aller**.

Un parcours est planifié et l'appli vous guide jusqu'à votre destination. Dès que vous commencez à rouler, le [mode guidage](#) s'affiche automatiquement.

Conseil : si votre destination se trouve dans un autre fuseau horaire, un signe plus (+) ou moins (-) s'affiche et le décalage horaire est indiqué en heures et en demi-heures dans le [volet Informations sur l'arrivée](#). L'heure d'arrivée estimée est exprimée selon l'heure locale à destination.

Conseil : vous pouvez [ajouter un arrêt à un parcours](#) déjà planifié.

Conseil : vous pouvez enregistrer un parcours à l'aide de l'option [Mes parcours](#).

Planifier un parcours à l'aide de la carte

Important : pour votre sécurité et pour éviter les distractions en conduisant, planifiez toujours votre parcours avant de partir.

Pour planifier un parcours à l'aide de la carte, procédez comme suit :

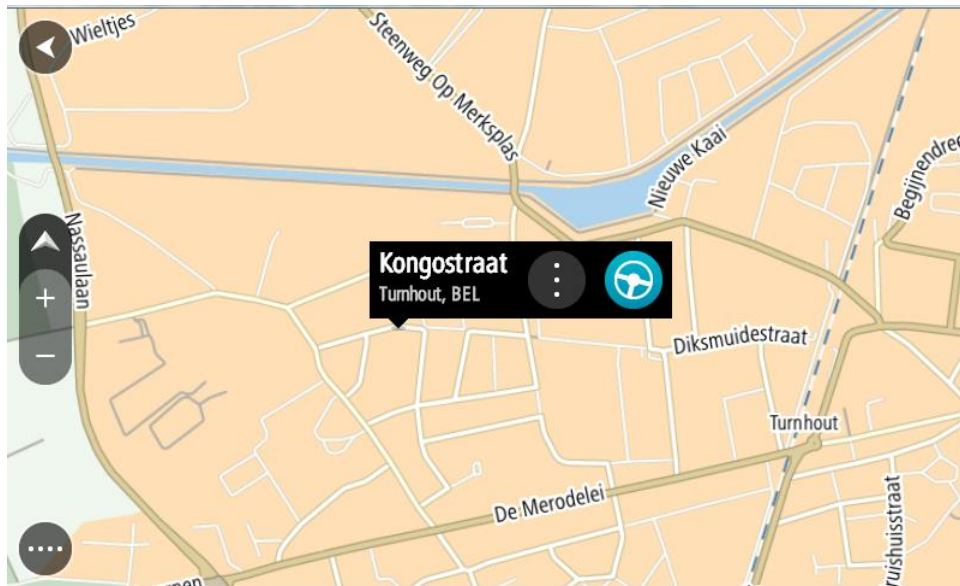
1. Déplacez la carte et zoomez jusqu'à ce que la destination où vous voulez vous rendre apparaisse.



Conseil : vous pouvez également sélectionner un symbole sur la carte pour ouvrir le menu contextuel, puis sélectionner le bouton **Aller** pour planifier un parcours jusqu'à cet emplacement.

2. Une fois la destination trouvée sur la carte, sélectionnez-la en touchant l'écran et en maintenant appuyé pendant environ une seconde.

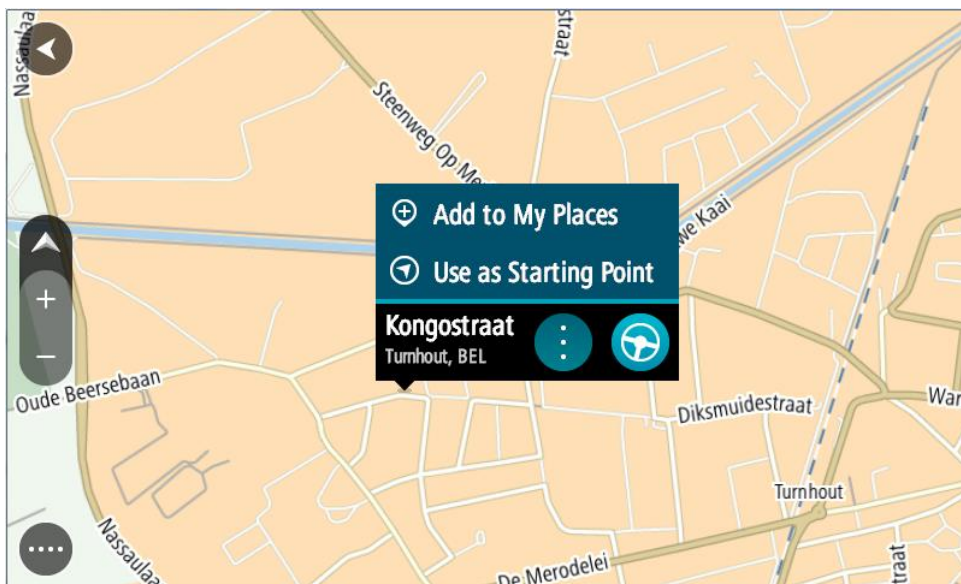
Un menu contextuel affiche l'adresse la plus proche.



3. Pour planifier un parcours jusqu'à cette destination, sélectionnez **Aller**

Un parcours est planifié et l'appli vous guide jusqu'à votre destination. Dès que vous commencez à rouler, le mode guidage s'affiche automatiquement.

Conseil : vous pouvez utiliser la position sélectionnée de plusieurs autres manières, par exemple en l'ajoutant à [Mes destinations](#), en sélectionnant le bouton du menu contextuel.



Conseil : si votre destination se trouve dans un autre fuseau horaire, un signe plus (+) ou moins (-) s'affiche et le décalage horaire est indiqué en heures et en demi-heures dans le [volet Informations sur l'arrivée](#). L'heure d'arrivée estimée est exprimée selon l'heure locale à destination.

Conseil : vous pouvez [ajouter un arrêt à un parcours](#) déjà planifié.

Conseil : vous pouvez enregistrer un parcours à l'aide de l'option [Mes parcours](#).

Planifier un parcours à l'aide de Mes destinations

Pour aller à l'une des adresses de la liste [Mes destinations](#) à partir de votre position actuelle, procédez comme suit :

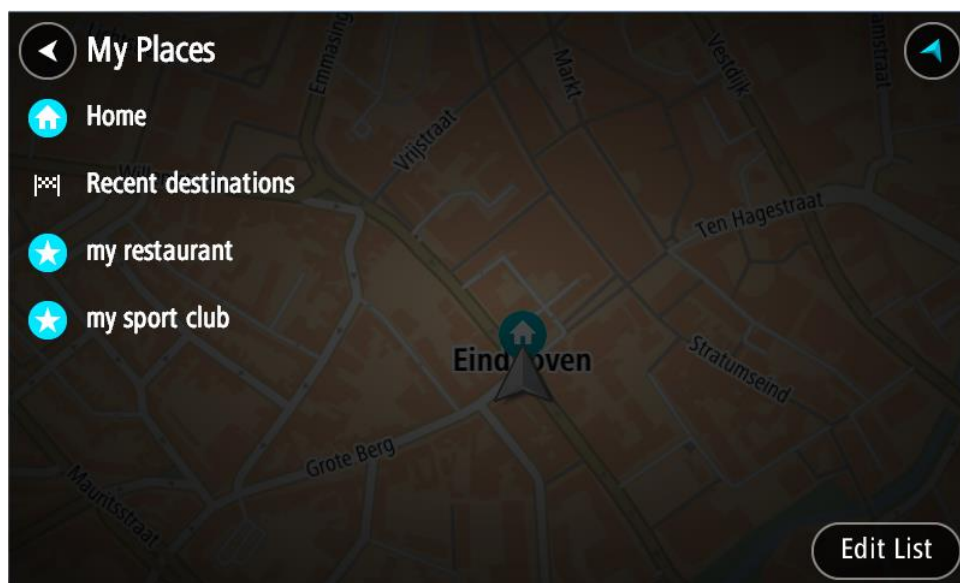
1. Sélectionnez le bouton du menu principal pour ouvrir le menu principal.



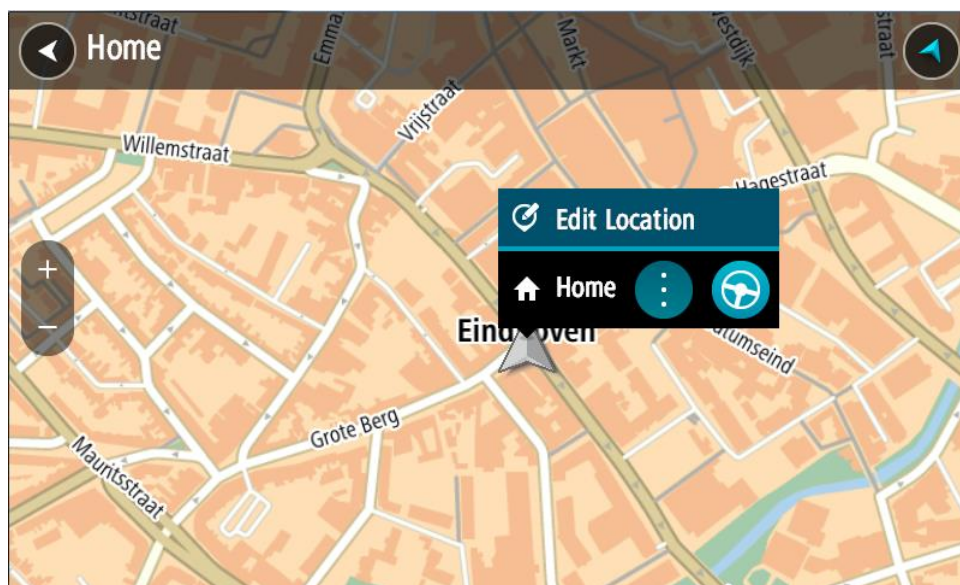
2. Sélectionnez **Mes destinations**.



La liste de toutes vos adresses s'ouvre.



3. Sélectionnez l'adresse à laquelle vous souhaitez vous rendre, par exemple le domicile. L'adresse sélectionnée s'affiche sur la carte avec un menu contextuel.



4. Pour planifier un parcours jusqu'à cette destination, sélectionnez **Aller**
Un parcours est planifié et l'appli vous guide jusqu'à votre destination. Dès que vous commencez à rouler, le mode guidage s'affiche automatiquement.

Conseil : si votre destination se trouve dans un autre fuseau horaire, un signe plus (+) ou moins (-) s'affiche et le décalage horaire est indiqué en heures et en demi-heures dans le [volet Informations sur l'arrivée](#). L'heure d'arrivée estimée est exprimée selon l'heure locale à destination.

Conseil : vous pouvez [ajouter un arrêt à un parcours](#) déjà planifié.

Conseil : vous pouvez enregistrer un parcours à l'aide de l'option [Mes parcours](#).

Planifier un parcours à l'aide de coordonnées

RECHERCHE RAPIDE UNIQUEMENT

Important : pour votre sécurité et pour éviter les distractions en conduisant, planifiez toujours votre parcours avant de partir.

Pour planifier un parcours à l'aide de coordonnées, procédez comme suit :

1. Sélectionnez le bouton du menu principal pour ouvrir le menu principal.



2. Sélectionnez **Rechercher**.



L'écran de recherche s'ouvre et le clavier s'affiche.

3. Sélectionnez le bouton de type de recherche à droite du champ de recherche.



4. Sélectionnez **Latitude Longitude**.

Conseil : les coordonnées affichées à l'écran correspondent à votre latitude et votre longitude actuelles.

5. Saisissez les coordonnées. Vous pouvez saisir des coordonnées aux formats suivants :

- des valeurs décimales, par exemple :
N 40.75773 W 73.985708
40.75773, -73.985708

Conseil : pour les valeurs décimales, il est inutile d'utiliser une lettre pour indiquer la latitude et la longitude. Pour les emplacements à l'ouest du méridien zéro ou au sud de l'équateur, utilisez un signe moins (-) avant la coordonnée.

- des degrés, minutes et secondes, par exemple :
N 40° 45'28" W 73° 59'09"
- des coordonnées GPS standard, par exemple :
N 40 45.46 W 73 59.15

Remarque : la barre sous les coordonnées devient rouge si vous entrez des coordonnées que votre TomTom BRIDGE ne reconnaît pas.

6. Pendant que vous saisissez les coordonnées, des suggestions s'affichent en fonction de ce que vous tapez. Vous pouvez continuer à taper ou sélectionner une suggestion. Les villes et les routes s'affichent à gauche, les points d'intérêt à droite.

Conseil : masquez le clavier ou faites défiler la liste des résultats pour afficher plus de résultats.

Conseil : vous pouvez passer de l'affichage des résultats sur la carte à l'affichage sous forme de liste en sélectionnant le bouton liste/carte :



7. Sélectionnez une suggestion de destination. L'emplacement s'affiche sur la carte.
8. Pour planifier un parcours jusqu'à cette destination, sélectionnez **Aller**. Un parcours est planifié et l'appli vous guide jusqu'à votre destination. Dès que vous commencez à rouler, le [mode guidage](#) s'affiche automatiquement.

Conseil : si votre destination se trouve dans un autre fuseau horaire, un signe plus (+) ou moins (-) s'affiche et le décalage horaire est indiqué en heures et en demi-heures dans le [volet Informations sur l'arrivée](#). L'heure d'arrivée estimée est exprimée selon l'heure locale à destination.

Conseil : vous pouvez [ajouter un arrêt à un parcours](#) déjà planifié.

Conseil : vous pouvez enregistrer un parcours à l'aide de l'option [Mes parcours](#).

Planifier un parcours à l'aide d'un code Mapcode

RECHERCHE RAPIDE UNIQUEMENT

Important : pour votre sécurité et pour éviter les distractions en conduisant, planifiez toujours votre parcours avant de partir.

Pour planifier un parcours à l'aide d'un code Mapcode, procédez comme suit :

1. Sélectionnez le bouton du menu principal pour ouvrir le menu principal.



2. Sélectionnez **Aller à**.



L'écran de recherche s'ouvre et le clavier s'affiche.

3. Tapez votre code Mapcode. Vous pouvez saisir un code Mapcode des types suivants :
 - international, par exemple S8VXZ.PJZ2 ;
 - national, par exemple USA WW6G.S9GT ;
 - national alternatif, par exemple, DC LQ.FR or DC JJ.1B2.

Conseil : tous les codes Mapcode de cet exemple correspondent au même lieu : le bâtiment du Capitole à Washington DC aux États-Unis. Reportez-vous à la section [À propos des codes Mapcode](#) pour plus d'informations sur l'obtention du code Mapcode d'un emplacement.

4. Une fois le code Mapcode complet saisi, la position s'affiche dans la colonne **Adresses**.

Les villes et les routes s'affichent à gauche, les points d'intérêt à droite.

Conseil : masquez le clavier ou faites défiler la liste des résultats pour afficher plus de résultats.

Conseil : vous pouvez passer de l'affichage des résultats sur la carte à l'affichage sous forme de liste en sélectionnant le bouton liste/carte :



5. Sélectionnez une suggestion de destination.

6. Pour planifier un parcours jusqu'à cette destination, sélectionnez **Aller**

Un parcours est planifié et l'appli vous guide jusqu'à votre destination. Dès que vous commencez à rouler, le [mode guidage](#) s'affiche automatiquement.

Conseil : si votre destination se trouve dans un autre fuseau horaire, un signe plus (+) ou moins (-) s'affiche et le décalage horaire est indiqué en heures et en demi-heures dans le [volet Informations sur l'arrivée](#). L'heure d'arrivée estimée est exprimée selon l'heure locale à destination.

Conseil : vous pouvez [ajouter un arrêt à un parcours](#) déjà planifié.

Conseil : vous pouvez enregistrer un parcours à l'aide de l'option [Mes parcours](#).

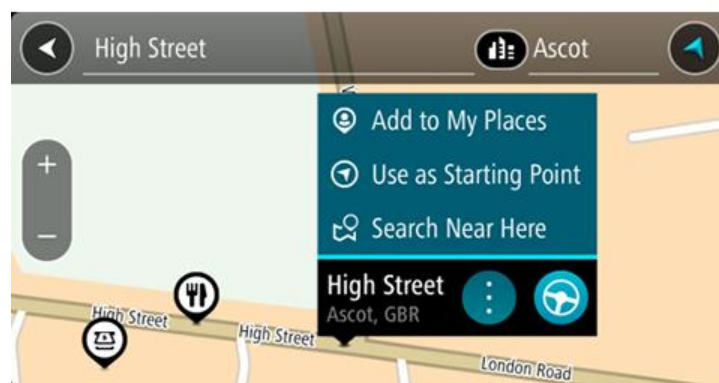
Planifier un parcours à l'avance

Vous pouvez planifier un parcours à l'avance, avant de le suivre. Vous pouvez enregistrer le parcours dans la liste [Mes parcours](#).

Pour planifier un parcours à l'avance, procédez comme suit :

1. Recherchez l'adresse que vous voulez utiliser comme point de départ.
2. Sélectionnez **Voir sur la carte**.
3. Sélectionnez le bouton du menu contextuel.

Un menu contextuel présentant une liste d'options apparaît.



4. Sélectionnez **Utiliser comme point de départ**.

5. Recherchez l'adresse que vous voulez utiliser comme destination.

6. Sélectionnez **Voir sur carte**.

7. Sélectionnez **Aller** dans le menu contextuel.

Votre appareil planifie votre parcours à l'aide du point de départ et de la destination indiqués. Le temps de trajet estimé s'affiche en haut de la barre de parcours.

Conseil : les arrêts, les points d'intérêt et les lieux peuvent tous être utilisés comme points de départ via leur menu contextuel.

Conseil : vous pouvez [enregistrer le parcours dans Mes parcours](#).

8. Pour aller au point de départ, sélectionnez **Aller** en haut de l'écran.

Le point de départ du parcours devient le premier arrêt et le parcours est planifié. Le guidage jusqu'à votre destination commence à partir de votre position actuelle. Dès que vous commencez à rouler, le mode guidage s'affiche automatiquement.

Faire passer le point de départ en position actuelle

1. En mode carte, sélectionnez le point de départ du parcours.
2. Sélectionnez le bouton du menu contextuel.

Un menu contextuel présentant une liste d'options apparaît.



3. Sélectionnez **Supprimer le point de départ**.

Votre parcours est recalculé en utilisant votre position actuelle comme point de départ. Le point de départ d'origine est supprimé de votre parcours.

Transformer le point de départ en arrêt

1. En mode carte, sélectionnez le point de départ du parcours.
2. Sélectionnez le bouton du menu contextuel.

Un menu contextuel présentant une liste d'options apparaît.



3. Sélectionnez **Transformer en arrêt**.

Votre parcours est recalculé avec le point de départ transformé en arrêt.

Trouver un parking

Important : pour votre sécurité et pour éviter les distractions en conduisant, planifiez toujours votre parcours avant de partir.

Pour trouver un parking, procédez comme suit :

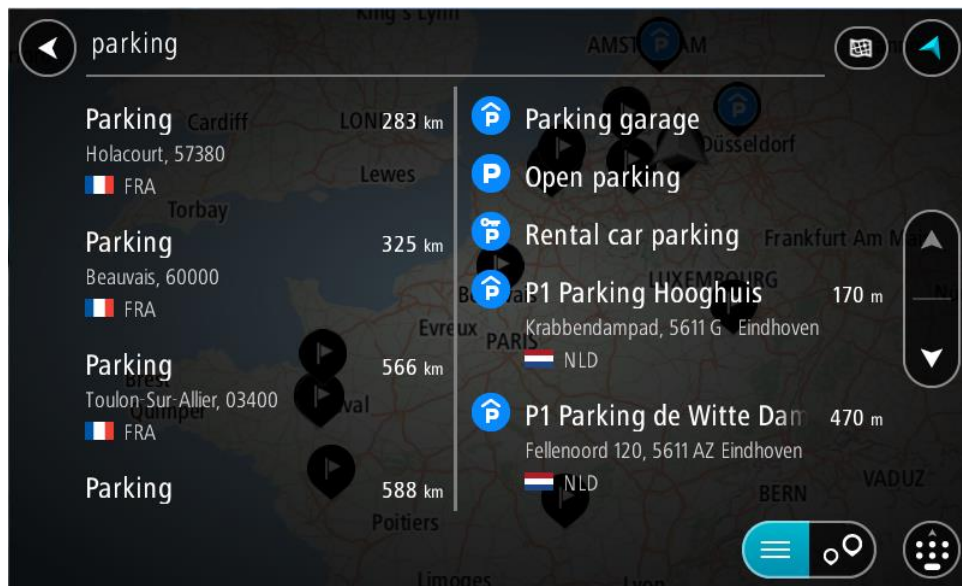
1. Sélectionnez le bouton du menu principal pour ouvrir le menu principal.



2. Sélectionnez **Parking**.

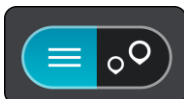


La carte s'ouvre et indique l'emplacement des parkings.



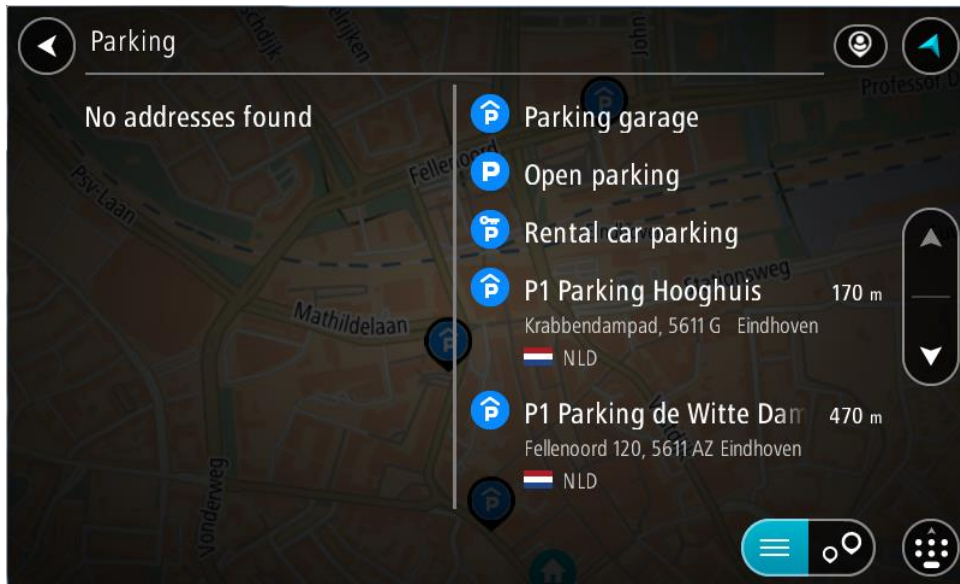
Si un parcours est planifié, la carte affiche les parkings à proximité de votre destination. Si aucun parcours n'est planifié, la carte affiche les parkings à proximité de votre position actuelle.

Vous pouvez modifier l'écran de façon à afficher une liste des parkings en appuyant sur ce bouton :

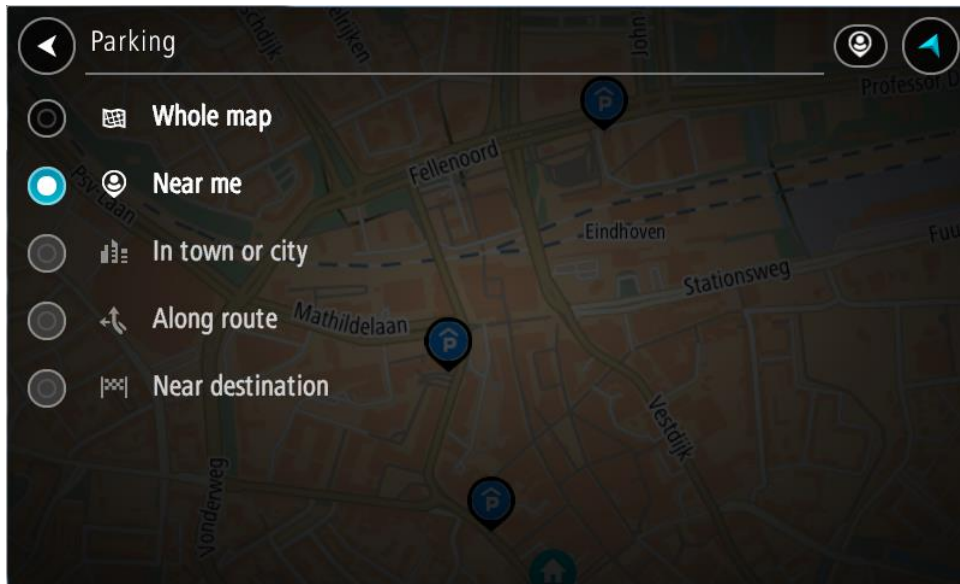


Vous pouvez sélectionner un parking dans la liste pour le localiser sur la carte.

Conseil : vous pouvez faire défiler la liste des résultats à l'aide de la barre de défilement située à droite de l'écran.



Si vous souhaitez modifier la manière dont la recherche est effectuée, sélectionnez le bouton à droite de la zone de recherche. Vous pouvez alors modifier la zone dans laquelle la recherche est effectuée, par exemple pour effectuer la recherche près de vous ou sur l'ensemble de la carte.



3. Sélectionnez un parking sur la carte ou dans la liste.

Un menu contextuel s'ouvre sur la carte et indique le nom du parking.



4. Sélectionnez **Aller**

Un parcours est planifié et l'appli vous guide jusqu'à votre destination. Dès que vous commencez à rouler, le mode guidage s'affiche automatiquement.

Conseil : vous pouvez ajouter un parking en tant qu'arrêt sur votre parcours à l'aide du menu contextuel.

Trouver une station-service

Important : pour votre sécurité et pour éviter les distractions en conduisant, planifiez toujours votre parcours avant de partir.

Pour trouver une station-service, procédez comme suit :

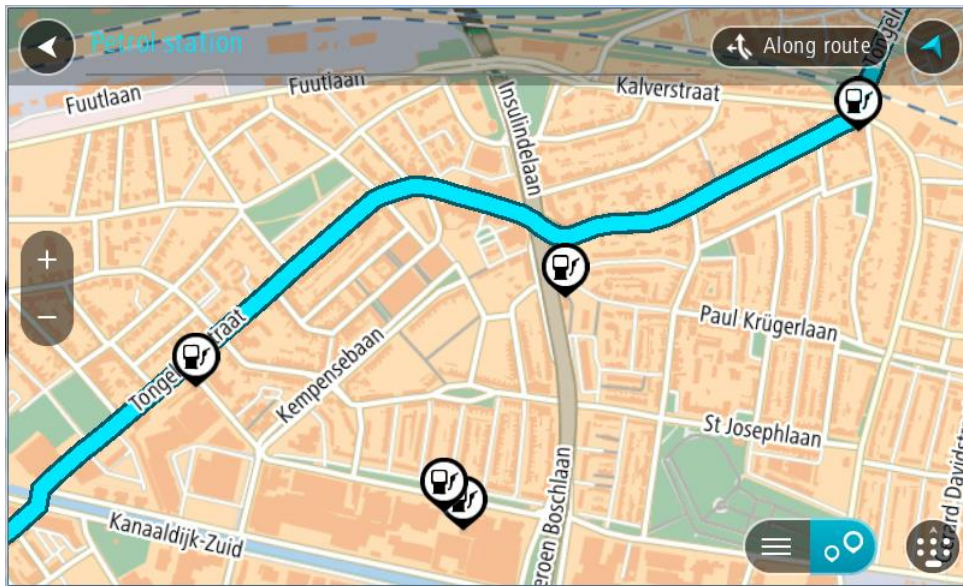
1. Sélectionnez le bouton du menu principal pour ouvrir le menu principal.



2. Sélectionnez **Station-service**.

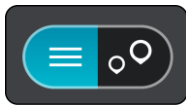


La carte s'ouvre et indique l'emplacement des stations-service.



Si un parcours est planifié, la carte affiche les stations-service le long de votre parcours. Si aucun parcours n'est planifié, la carte affiche les stations-service à proximité de votre position actuelle.

Vous pouvez modifier l'écran de façon à afficher une liste des stations-service en appuyant sur ce bouton :

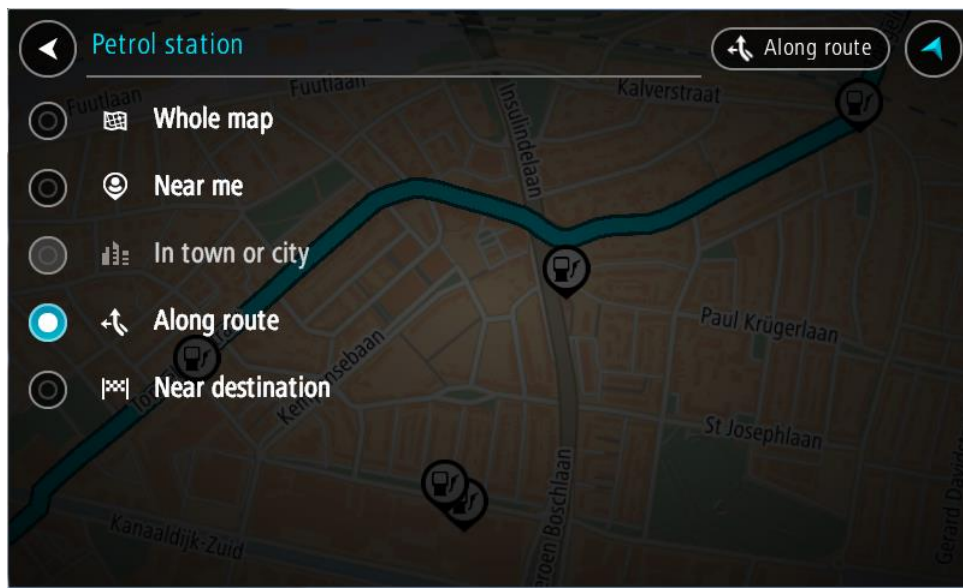


Vous pouvez sélectionner une station-service dans la liste pour la localiser sur la carte.

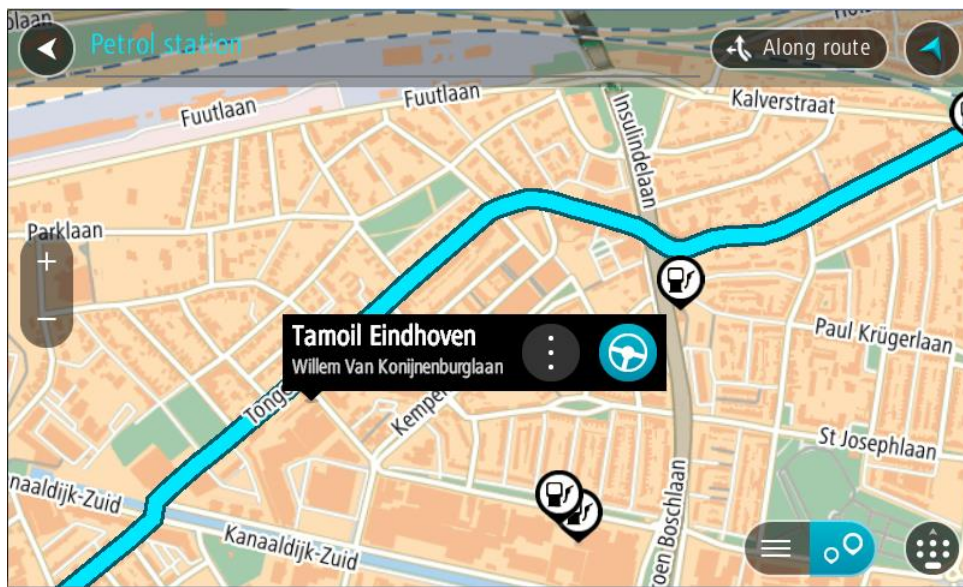
Conseil : vous pouvez faire défiler la liste des résultats à l'aide de la barre de défilement située à droite de l'écran.



Si vous souhaitez modifier la manière dont la [recherche](#) s'effectue, sélectionnez le bouton à droite du champ de recherche. Vous pouvez alors modifier la zone dans laquelle la recherche est effectuée, par exemple pour effectuer la recherche près de vous ou sur l'ensemble de la carte.



3. Sélectionnez une station-service sur la carte ou dans la liste.
Un menu contextuel s'ouvre sur la carte et indique le nom de la station-service.



4. Sélectionnez **Aller**
Un parcours est planifié et l'appli vous guide jusqu'à votre destination. Dès que vous commencez à rouler, le mode guidage s'affiche automatiquement.

Conseil : vous pouvez ajouter une station-service en tant qu'arrêt sur votre parcours à l'aide du menu contextuel. Une station-service utilisée comme arrêt sur votre parcours sera représentée par une icône bleue.

Modifier votre parcours

Le menu Parcours actuel

Une fois qu'un parcours est planifié, sélectionnez le bouton **Parcours actuel** dans le menu principal pour ouvrir le menu Parcours actuel.

Les boutons suivants sont disponibles dans le menu :

Effacer le parcours



Sélectionnez ce bouton pour effacer le parcours planifié actuellement. Le menu Parcours actuel se ferme et vous revenez au [mode carte](#).

Ignorer le prochain arrêt



Sélectionnez ce bouton pour [ignorer le prochain arrêt](#) sur votre parcours.

Trouver alternative



Ce bouton d'affiche lorsque vous avez planifié un parcours. Sélectionnez ce bouton pour afficher jusqu'à trois [parcours alternatifs](#) en [mode carte](#).

Éviter route bloquée



Sélectionnez ce bouton pour [éviter un obstacle inattendu](#) qui bloque la route sur votre parcours.

Éviter partie du parcours



Sélectionnez ce bouton pour [éviter une partie d'un parcours](#).

Éviter péages et plus



Sélectionnez ce bouton pour éviter certains [types de fonctions de parcours](#) se trouvant sur le parcours actuellement planifié. Ceux-ci incluent les ferries, les routes à péage et les voies non revêtues.

Vous pouvez également [éviter certaines fonctions de parcours](#) à l'aide de la barre de parcours.

Afficher les instructions



Sélectionnez ce bouton pour afficher une liste des instructions étape par étape pour votre parcours planifié.

Les instructions incluent les éléments suivants :

- Votre position actuelle.
- Noms de rue.
- Jusqu'à deux numéros de rue affichés sur des panneaux routiers s'ils sont disponibles ;
- Une flèche d'instruction ;
- Une description de l'instruction ;
- La distance séparant deux instructions consécutives ;
- Le numéro de la sortie.
- L'adresse complète des arrêts sur votre parcours.

Conseil : sélectionnez une instruction pour afficher un aperçu de cette section du parcours en mode carte.

Vous pouvez également sélectionner le volet d'instructions en [mode Guidage](#) pour afficher des instructions étape par étape.

Ajouter un arrêt au parcours



Sélectionnez ce bouton pour ajouter un arrêt au parcours actuellement planifié. Vous pouvez également [ajouter un arrêt à votre parcours directement à partir de la carte](#).

Ajouter à Mes parcours



Si vous planifiez un nouveau parcours qui n'a pas encore été enregistré, ce bouton s'affiche. Sélectionnez-le pour enregistrer ce parcours dans la liste [Mes parcours](#).

Enregistrer les modifications du parcours



Si vous apportez des modifications à un parcours de la liste [Mes parcours](#), ce bouton s'affiche. Sélectionnez-le pour enregistrer les modifications.

Modifier le type de parcours



Sélectionnez ce bouton pour modifier le type de parcours utilisé pour planifier votre parcours. Votre parcours sera recalculé en tenant compte du nouveau type de parcours.

Réorganiser les arrêts



Sélectionnez ce bouton pour afficher la liste des arrêts sur votre parcours actuel. Vous pouvez ensuite [modifier l'ordre des arrêts sur votre parcours](#).

Aller au parcours



Sélectionnez **Aller au parcours** pour planifier un parcours de votre position actuelle jusqu'au point de départ de [votre parcours](#). Le point de départ est alors transformé en arrêt.

L'option **Aller au parcours** planifie un parcours à partir de votre position actuelle jusqu'au point le plus proche du parcours.

Aller au point de départ



Dans le menu Parcours actuel, sélectionnez ce bouton pour planifier un parcours jusqu'au point de départ du parcours. Le point de départ est alors transformé en arrêt. Pour en savoir plus, reportez-vous à la section Naviguer à l'aide d'un parcours.

Partager le parcours

Dans le menu Parcours actuel, sélectionnez ce bouton pour exporter le parcours actuel au format GPX et l'enregistrer sur une carte mémoire pour pouvoir le partager avec d'autres utilisateurs.

Lire l'aperçu du parcours



Sélectionnez ce bouton pour visualiser un aperçu du parcours planifié.

Arrêter l'aperçu du parcours



Sélectionnez ce bouton pour arrêter l'aperçu du parcours planifié.

Éviter une route bloquée

Si votre parcours inclut une route bloquée, vous pouvez le modifier pour l'éviter.

1. En [mode guidage](#), sélectionnez le symbole de position actuelle ou le volet de vitesse.

Conseil : le volet de vitesse s'affiche uniquement lorsque vous suivez un parcours.

2. Sélectionnez **Restriction routière**.

Un nouveau parcours évitant la route bloquée vous est proposé. Il se peut que votre appareil affiche deux alternatives en fonction du réseau routier entre vous et votre destination.

Le nouveau parcours s'affiche en mode carte avec la différence de temps de trajet indiquée dans une bulle.

Remarque : il est possible qu'aucun parcours alternatif évitant la route bloquée n'existe.

3. Sélectionnez le nouveau parcours en sélectionnant la bulle de temps.

Le guidage jusqu'à votre destination reprend, en évitant la route bloquée. Dès que vous commencez à rouler, le mode guidage s'affiche automatiquement.

Éviter une partie du parcours

Si une route est bloquée ou si vous souhaitez éviter une partie d'un parcours, vous pouvez sélectionner une section spécifique d'un parcours afin de l'éviter.

1. Sélectionnez le bouton du menu principal pour ouvrir le menu principal.



2. Sélectionnez **Parcours actuel**.



3. Sélectionnez **Éviter partie du parcours**.



Un écran répertoriant toutes les sections composant votre parcours actuel s'ouvre.

4. Sélectionnez la section du parcours que vous souhaitez éviter.

La section que vous avez choisie s'affiche sur la carte.

5. Sélectionnez **Éviter**.

Un nouveau parcours est calculé afin d'éviter la section du parcours sélectionnée. Le nouveau parcours s'affiche en mode carte.

Remarque : il est possible qu'aucun parcours alternatif évitant la section de parcours n'existe.

Le guidage jusqu'à votre destination reprend, en évitant la section du parcours sélectionnée. Dès que vous commencez à rouler, le mode guidage s'affiche automatiquement.

Rechercher un parcours alternatif

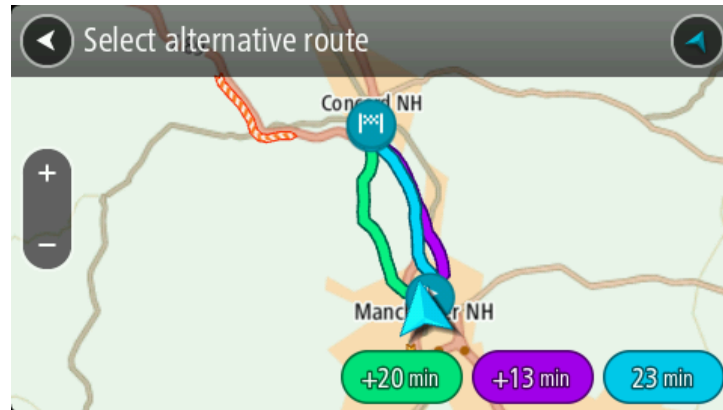
Important : pour votre sécurité et pour éviter les distractions en conduisant, planifiez toujours votre parcours avant de partir.

Pour trouver un parcours alternatif, procédez comme suit :

1. Planifiez un parcours normalement.
2. En [mode carte](#), sélectionnez le parcours.
3. Sélectionnez le bouton de menu contextuel pour ouvrir le menu.
4. Sélectionnez **Parcours alternatif**, puis **Trouver alternative**.

Jusqu'à trois parcours alternatifs sont proposés en mode carte. La différence de temps de trajet est indiquée dans une bulle pour chaque parcours alternatif. Vous pouvez également sélectionner le bouton **km/mi** pour afficher la différence en termes de distance.

Conseil : les informations en provenance de TomTom [Traffic](#) interviennent lors du calcul des parcours alternatifs. Les parcours dont la durée excède de 50 % la durée du parcours d'origine ne s'affichent pas.



5. Sélectionnez le parcours souhaité en touchant la bulle de temps.

Le guidage jusqu'à votre destination commence. Dès que vous commencez à rouler, le [mode guidage](#) s'affiche automatiquement.

Remarque : il existe deux autres méthodes pour trouver des parcours alternatifs :

1. Sélectionnez **Parcours actuel** dans le menu principal, puis **Trouver alternative**.
2. Si votre GPS prend en charge la commande vocale, dites « Trouver alternative ».

Types de parcours

Sélectionnez **Modifier le type de parcours** pour modifier le type de parcours planifié jusqu'à votre destination actuelle. Votre parcours est recalculé en tenant compte du nouveau type de parcours.

Vous pouvez sélectionner les types de parcours suivants :

Important : si le [type de véhicule](#) que vous avez sélectionné est Bus ou Poids lourd, vous ne pouvez choisir que les types de parcours suivants : **Parcours le plus rapide** ou **Parcours le plus court**.

- **Parcours le plus rapide**- Le parcours le plus rapide vers votre destination. Votre parcours est vérifié en permanence, en tenant compte des conditions de circulation.
- **Parcours le plus court** - Le parcours le plus court vers votre destination. Celui-ci peut vous prendre bien plus de temps que le parcours le plus rapide.
- **Parcours le plus écologique** - le parcours le plus économe en carburant.
- **Éviter les autoroutes** - ce type de parcours vous permet d'éviter tous les autoroutes.

Vous pouvez définir le type de parcours par défaut dans le menu [Paramètres](#).

Éviter des fonctions sur un parcours

Vous pouvez choisir d'éviter certaines fonctions se trouvant sur le parcours actuellement planifié. Vous pouvez éviter les fonctions de parcours suivantes :

- **Routes à péage**
- **Ferries et trains de transport de voitures**
- **Voies de covoiturage**
- **Voies non revêtues**

Remarque : les voies de covoiturage n'existent pas dans tous les pays. Pour emprunter ces voies, votre véhicule doit, par exemple, être occupé par plusieurs personnes ou utiliser un carburant dit « vert ».

Si vous choisissez d'éviter une fonction de parcours, un nouveau parcours est planifié.

Dans Planification de parcours dans le menu Paramètres, vous pouvez définir comment gérer chaque fonction de parcours lors de la planification d'un nouveau parcours.

Pour éviter une fonction sur votre parcours, procédez comme suit :

1. Sélectionnez le bouton du menu principal pour ouvrir le menu principal.



2. Sélectionnez **Parcours actuel**.



3. Sélectionnez **Éviter péages et plus**.



Un écran indiquant la liste des fonctions que vous pouvez éviter s'ouvre. Les fonctions qui se trouvent sur votre parcours sont surlignées.

4. Sélectionnez la fonction à éviter.
5. Sélectionnez **OK**.

Un nouveau parcours évitant la fonction vous est proposé. Le nouveau parcours s'affiche en mode carte.

Remarque : il est possible qu'aucun parcours alternatif évitant la fonction de parcours n'existe.

Le guidage jusqu'à votre destination reprend. Dès que vous commencez à rouler, le mode guidage s'affiche automatiquement.

Éviter un incident ou une fonction de parcours via la barre de parcours

Vous pouvez éviter un incident ou une fonction de parcours qui se trouve sur votre parcours.

Remarque : il est possible qu'aucun parcours alternatif évitant l'incident ou la fonction de parcours n'existe.

1. Dans la barre de parcours, sélectionnez le symbole de la fonction de parcours à éviter.
2. La fonction de parcours s'affiche sur la carte avec le menu contextuel.
3. Sélectionnez **Éviter** dans le menu contextuel.

Un nouveau parcours évitant la fonction de parcours vous est proposé.

Ajouter un arrêt sur votre parcours à partir du menu Parcours actuel

1. Dans le menu principal, sélectionnez **Parcours actuel**.
2. Sélectionnez **Ajouter un arrêt au parcours**.
Le mode carte s'affiche.
3. Pour sélectionner un arrêt, procédez de l'une des façons suivantes :
 - Effectuez un zoom avant sur la carte, puis maintenez enfoncé pour sélectionner un emplacement. Dans le menu contextuel, sélectionnez **Ajouter**.



- Sélectionnez **Rechercher** et recherchez un emplacement. Lorsque vous avez trouvé un lieu, sélectionnez **Ajouter**.



Votre parcours est recalculé de façon à inclure votre arrêt.

Ajouter un arrêt à votre parcours à l'aide de la carte

1. Appuyez sur le [bouton d'affichage](#) pour afficher la carte.
L'ensemble de votre parcours apparaît sur la carte.
2. Effectuez un zoom avant sur la carte, puis maintenez enfoncé pour sélectionner un emplacement.
3. Sélectionnez le bouton du menu contextuel.
4. Sélectionnez **Utiliser sur le parcours**.
5. Sélectionnez **Ajouter au parcours actuel**.



Votre parcours est recalculé de façon à inclure votre arrêt.

Supprimer un arrêt de votre parcours

1. Dans la [barre de parcours](#), appuyez sur l'arrêt à supprimer.
Un zoom avant est effectué sur l'arrêt et un menu contextuel s'affiche.

Conseil : si vous sélectionnez le mauvais arrêt, appuyez sur le bouton Précédent pour revenir à la carte.

2. Sélectionnez **Supprimer cet arrêt**.
L'arrêt est supprimé et votre parcours est recalculé.

Ignorer le prochain arrêt sur votre parcours

1. Dans le menu principal, sélectionnez **Parcours actuel**.
2. Sélectionnez **Ignorer le prochain arrêt**.
Le mode carte s'affiche. Le prochain arrêt de votre parcours est supprimé et ce dernier est recalculé.

Réorganiser les arrêts sur un parcours

1. Dans le menu principal, sélectionnez **Parcours actuel**.
2. Sélectionnez **Réorganiser les arrêts**.
Le mode carte s'affiche, le parcours étant effacé. Le point de départ, la destination et tous les arrêts sont affichés.
3. Sélectionnez les arrêts un par un, dans l'ordre dans lequel vous souhaitez vous y rendre.
Les symboles changent et deviennent des drapeaux au fur et à mesure que vous sélectionnez les arrêts. Le dernier arrêt que vous sélectionnez devient votre destination.
Votre parcours est recalculé et inclut les arrêts dans le nouvel ordre.

Mes parcours

À propos de Mes parcours

La fonction Mes parcours permet d'enregistrer et de récupérer des parcours en toute simplicité.

Les situations suivantes peuvent vous pousser à utiliser la fonction Mes parcours :

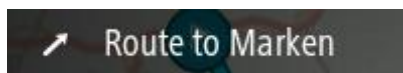
- **Au travail** - Votre métier implique de suivre chaque jour plusieurs parcours avec divers arrêts. Les parcours peuvent changer et vous devez faire preuve de flexibilité en étant en mesure de modifier l'ordre des arrêts ou le parcours planifié.
- **Lors de vos trajets domicile-travail** - Vous voulez ajouter un ou plusieurs arrêts courants entre votre domicile et votre bureau. Le parcours pour rentrer chez vous le soir est l'inverse du parcours pour aller travailler le matin.

Vous pouvez créer et enregistrer des parcours sur votre TomTom BRIDGE. Vous pouvez également utiliser un outil comme Tyre Pro pour créer et modifier des parcours.

À propos des parcours

Les parcours sont de deux types et permettent de relier un point à un autre :

- Les **parcours** peuvent avoir un point de départ, une destination et éventuellement des arrêts. Votre GPS calcule votre type de parcours préféré entre ces points, par exemple le plus rapide ou le plus économique, en tenant compte des [infos trafic](#). Vous pouvez modifier un parcours, par exemple en ajoutant des arrêts ou en déplaçant le point de départ. Ces parcours peuvent être importés, mais il est impossible de les exporter à partir de votre appareil.



- Les **parcours** peuvent avoir un point de départ et une destination mais ne pas permettre d'inclure des arrêts. Votre parcours suit le parcours au plus près possible, sans tenir compte de votre type de parcours favori et des conditions de circulation sur le parcours. Vous pouvez modifier les parcours à l'aide de MyDrive. Ces parcours peuvent être importés et exportés vers ou depuis votre appareil.



Conseil : ces parcours sont représentés par une flèche en pointillés !

Important : les parcours ne peuvent pas être enregistrés sur la même carte mémoire que les cartes car le formatage utilisé est différent.

À propos des fichiers GPX et ITN

Fichiers GPX (GPS Exchange Format)

Les fichiers GPX comportent un enregistrement très détaillé des endroits où vous êtes passé en effectuant votre parcours, y compris ceux qui ne sont pas sur des routes. Les fichiers GPX sont transformés en parcours lors de leur importation.

Utiliser les fichiers GPX

Votre fichier GPX vous permet d'effectuer plusieurs opérations :

- Utilisez TomTom MyDrive pour consulter votre fichier de parcours.
- Exportez-le vers une carte mémoire ou directement sur votre ordinateur, puis utilisez votre ordinateur pour consulter le fichier à l'aide d'un logiciel comme Google Earth.

Remarque : en affichant cet enregistrement, il se peut que vous constatiez que les positions GPS enregistrées ne correspondent pas aux routes. Ceci peut se produire pour plusieurs raisons. En premier lieu, votre appareil essaie de limiter la taille des fichiers, ce qui peut entraîner une légère perte de précision des données. En second lieu, votre appareil enregistre les données réelles de la puce GPS afin d'offrir une représentation exacte des endroits où vous êtes allé plutôt que ce que vous voyez sur votre écran. En troisième lieu, le logiciel avec lequel vous ouvrez l'enregistrement peut contenir des erreurs de tracé de carte.

- Partagez ce fichier avec d'autres utilisateurs en l'exportant.

Remarque : les parcours peuvent être importés et exportés.

Fichiers ITN (format de fichier d'itinéraire propriétaire de TomTom)

Les fichiers ITN comportent moins de détails que les fichiers GPX. Un fichier ITN peut contenir 255 lieux au maximum, mais cela suffit pour recréer un parcours avec précision. Les fichiers ITN sont transformés en parcours lors de leur importation.

Utiliser les fichiers ITN

Votre fichier ITN vous permet d'effectuer plusieurs opérations :

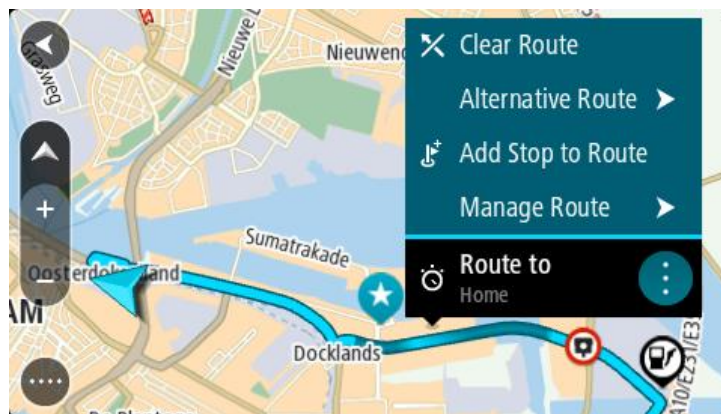
- Vous pouvez importer un fichier ITN sur votre TomTom BRIDGE pour emprunter à nouveau le même parcours en recevant les instructions de navigation.
- Utilisez TomTom MyDrive pour consulter votre parcours.

Enregistrer un parcours

1. Planifiez un parcours en suivant les étapes de la section [Planifier un parcours](#).

Conseil : si le parcours que vous avez planifié ne s'affiche pas en mode carte, sélectionnez le bouton Précédent pour afficher votre parcours.

2. Sélectionnez le parcours.
3. Sélectionnez le bouton de menu contextuel pour ouvrir le menu.



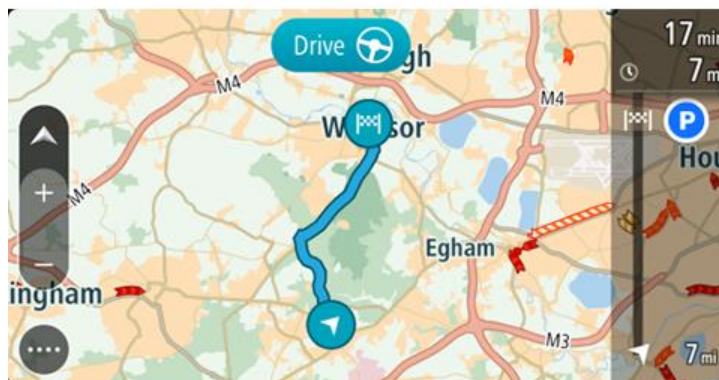
4. Sélectionnez **Gérer le parcours**, puis **Ajouter à Mes parcours**.
Le nom du parcours s'affiche dans l'écran de modification.
5. Modifiez le nom du parcours afin de le reconnaître facilement.
6. Enregistrez le parcours dans la liste Mes parcours.

Conseil : vous pouvez également enregistrer un parcours à l'aide du bouton **Ajouter à Mes parcours** du menu Parcours actuel.

Naviguer à l'aide d'un parcours enregistré

Pour naviguer à l'aide d'un parcours précédemment enregistré, procédez comme suit :

1. Dans le menu principal, sélectionnez **Mes parcours**.
2. Sélectionnez un parcours dans la liste.
Le parcours s'affiche en mode carte.



3. Pour vous rendre au début d'un parcours enregistré, sélectionnez **Aller** sur votre appareil.
Le point de départ du parcours enregistré devient le premier arrêt et le parcours est planifié. Le guidage jusqu'à votre destination commence à partir de votre position actuelle. Dès que vous commencez à rouler, le mode guidage s'affiche automatiquement.



Conseil : il existe deux autres méthodes pour naviguer à l'aide d'un parcours enregistré :
Sélectionnez le point de départ du parcours. Lorsque le menu contextuel s'ouvre, sélectionnez **Transformer en arrêt**.

Vous pouvez également sélectionner **Aller** au parcours dans le menu Parcours actuel.

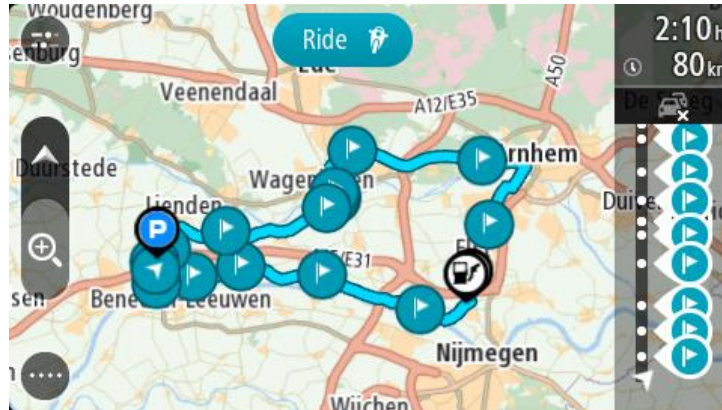
Se rendre à un arrêt d'un parcours enregistré

Vous pouvez aller de votre position actuelle à un arrêt d'un parcours enregistré, au lieu d'aller au début du parcours enregistré. L'arrêt devient alors le début du parcours. Votre nouveau point de départ peut être plus proche de votre position actuelle. Vous pouvez également souhaiter raccourcir votre parcours.

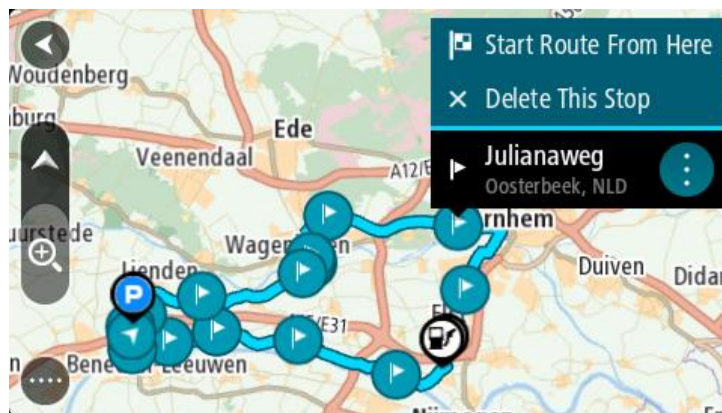
Remarque : la section allant du point de départ d'origine au nouveau point de départ est supprimée du parcours.

Remarque : votre parcours d'origine enregistré dans Mes parcours n'est pas modifié. Si vous souhaitez voir l'ensemble du parcours, sélectionnez de nouveau le parcours dans Mes parcours.

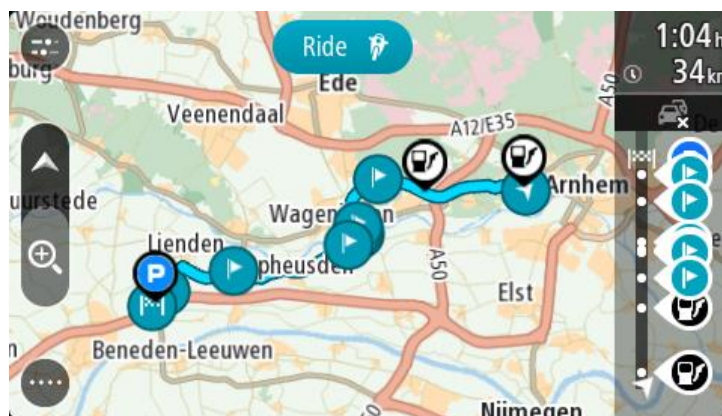
1. Dans le menu principal, sélectionnez **Mes parcours**.
2. Sélectionnez un parcours dans la liste.
Le parcours s'affiche en mode carte.



3. Sélectionnez l'arrêt que vous voulez utiliser comme point de départ, puis sélectionnez le bouton de menu contextuel pour ouvrir le menu.

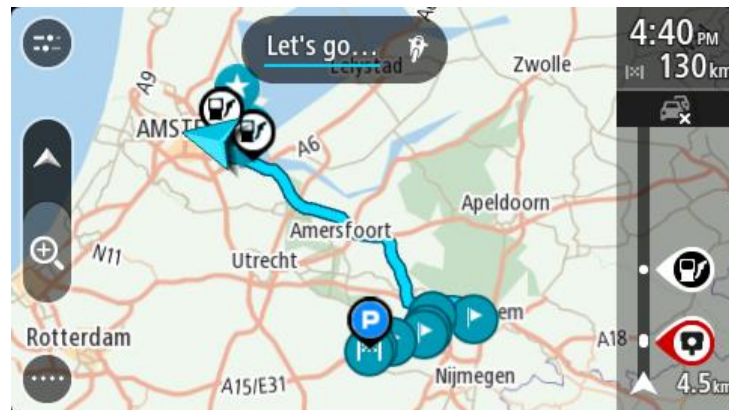


4. Sélectionnez **Démarrer le parcours ici**.
Votre parcours est calculé à partir du nouveau point de départ.



5. Sélectionnez **Aller**.

Le point de départ de votre parcours devient votre premier arrêt et le parcours est planifié à partir de votre position actuelle. Le guidage jusqu'à votre destination commence. Dès que vous commencez à rouler, le mode guidage s'affiche automatiquement.



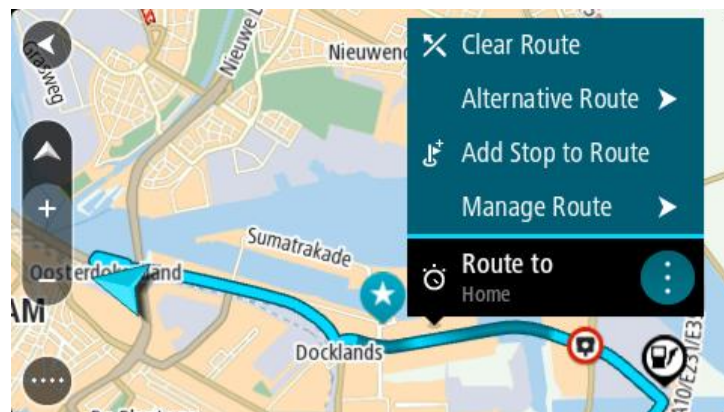
Conseil : il existe deux autres méthodes pour naviguer à l'aide d'un parcours enregistré : Sélectionnez le point de départ du parcours. Lorsque le menu contextuel s'ouvre, sélectionnez **Transformer en arrêt**.

Vous pouvez également sélectionner **Aller au parcours** dans le menu Parcours actuel.

Ajouter un arrêt à un parcours enregistré à l'aide de la carte

Remarque : vous pouvez également toucher un emplacement sur la carte et maintenir appuyé, puis sélectionner **Ajouter au parcours actuel** dans le menu contextuel.

1. Appuyez sur le [bouton d'affichage](#) pour afficher la carte.
L'ensemble de votre parcours apparaît sur la carte.
2. Sélectionnez le parcours.
3. Sélectionnez le bouton de menu contextuel pour ouvrir le menu.



4. Sélectionnez **Gérer les arrêts**.
5. Sélectionnez **Ajouter un arrêt au parcours**.
6. Sélectionnez le nouvel arrêt sur la carte.

Conseil : si vous connaissez le nom de votre nouvel arrêt, vous pouvez utiliser la fonction **Rechercher** pour le sélectionner, plutôt que d'utiliser la carte.

7. Sélectionnez le bouton **Ajouter un arrêt** pour ajouter cet emplacement en tant qu'arrêt.
Votre parcours est recalculé de façon à inclure votre arrêt.

Conseil : pour mettre à jour le parcours enregistré dans la liste Mes parcours, sélectionnez le parcours sur la carte, puis sélectionnez **Enregistrer les modifications du parcours** dans le menu contextuel.

Supprimer un parcours de Mes parcours

1. Dans le menu principal, sélectionnez **Mes parcours**.
2. Sélectionnez **Modifier la liste**.
3. Sélectionnez les parcours que vous souhaitez supprimer.
4. Sélectionnez **Supprimer**.

Enregistrer un parcours

Vous pouvez enregistrer un parcours en conduisant, que vous ayez planifié un parcours ou non. Une fois l'enregistrement terminé, vous pouvez exporter le parcours pour le partager avec d'autres utilisateurs. Vous pouvez également l'afficher en utilisant TomTom MyDrive si vous êtes connecté à MyDrive sur votre GPS.

Pour enregistrer un parcours, procédez comme suit :

1. Dans le menu principal, sélectionnez **Démarrer l'enregistrement**.
Un point rouge apparaît dans l'angle inférieur droit de l'écran et commence par clignoter 3 fois pour indiquer que l'enregistrement a commencé. Le point reste à l'écran jusqu'à la fin de l'enregistrement.
2. Pour arrêter l'enregistrement, sélectionnez **Arrêter l'enregistrement** dans le menu principal.
3. Saisissez un nom pour le parcours ou conservez l'association date/heure suggérée.
4. Sélectionnez **Ajouter** ou **Terminé**, selon le GPS que vous utilisez.
5. Le parcours est enregistré dans Mes parcours.

Remarque : vous pouvez exporter des parcours au format GPX et les enregistrer sur une carte mémoire pour les partager avec d'autres personnes.

Exporter des parcours à partir de l'appli Navigation TomTom

Vous pouvez exporter des parcours au format GPX et les enregistrer sur le TomTom BRIDGE. Vous pouvez partager les fichiers avec d'autres personnes à l'aide d'une application d'explorateur de fichiers sur votre ordinateur.

Important : tous les TomTom BRIDGE ne disposent pas d'une application d'explorateur de fichiers.

Remarque : actuellement, vous ne pouvez pas exporter tous les types de parcours à partir de votre TomTom BRIDGE.

Pour exporter un ou plusieurs parcours, procédez comme suit :

1. Dans le menu principal, sélectionnez **Mes parcours**.
2. Sélectionnez **Partager les parcours**.

Conseil : vous pouvez également sélectionner un parcours en mode carte, puis sélectionner **Partager le parcours** dans le menu contextuel.

3. Sélectionnez un ou plusieurs parcours à exporter dans la liste.

Conseil : pour sélectionner ou désélectionner tous les parcours pour l'exportation, sélectionnez le bouton de menu contextuel.

4. Sélectionnez **Partager**.
Les messages **Exportation des parcours**, puis **Parcours enregistrés** s'affichent.

Ouvrez l'application d'explorateur de fichiers ou [connectez votre appareil à un ordinateur](#). Les fichiers de parcours sont disponibles dans la mémoire interne du TomTom BRIDGE dans le dossier **Parcours**.

Conseil : vous pouvez partager les fichiers de parcours via Bluetooth, ou en utilisant un ordinateur ou une carte mémoire.

Importer des parcours

Important : vous pouvez uniquement transférer des fichiers de parcours si une application d'explorateur de fichiers est installée sur votre TomTom BRIDGE.

Vous pouvez importer les types de fichiers suivants :

- les fichiers GPX, qui sont transformés en parcours lors de leur importation ;
- les fichiers ITN, qui sont transformés en parcours lors de leur importation.

Conseil : les fichiers ITN sont les fichiers d'itinéraire de TomTom.

Vous pouvez trouver des fichiers GPS et ITN sur Internet et les déplacer dans [Mes destinations](#) en [transférant les fichiers sur votre appareil](#).

Pour importer un parcours, procédez comme suit :

1. À l'aide d'une application d'explorateur de fichiers, sélectionnez le fichier que vous souhaitez importer.
2. Utilisez la fonction Envoyer ou Partager de l'application d'explorateur de fichiers pour sélectionner l'appli Navigation TomTom.
3. L'appli Navigation TomTom importe le parcours.
4. Une fois le parcours importé, sélectionnez **OK**.
Votre parcours est disponible dans [Mes parcours](#).

Radars

À propos des radars

Le service Radars vous prévient de l'emplacement des radars suivants :

- Emplacements des radars fixes.
- Emplacements des radars mobiles.
- Zones de radars mobiles fréquents.
- Emplacements des radars de tronçon.
- Zones de radars.
- Emplacements de radars de feu rouge.
- Radars sur route à circulation réglementée.

Le service Radars vous prévient également des dangers relatifs à la sécurité suivants :

- Emplacements des zones d'accidents fréquents.
- Embouteillages.

Le TomTom BRIDGE utilise une connexion permanente ou une connexion via smartphone pour [se connecter aux services TomTom](#).

Important : si vous êtes hors de la zone couverte par votre forfait data, des frais d'itinérance supplémentaires peuvent s'appliquer lorsque vous utilisez les services TomTom.



Remarque : les services TomTom ne sont pas disponibles dans tous les pays ou régions et tous les services ne sont pas disponibles selon les pays et les régions. Pour plus d'informations sur les services disponibles dans chaque région, rendez-vous sur tomtom.com/services.











Alertes radars

Les avertissements sont émis lorsque vous approchez d'un radar. Vous êtes averti de plusieurs façons :

- Un symbole s'affiche sur la [barre de parcours](#) et sur le parcours sur la carte.
- La distance vous séparant du radar apparaît dans la barre de parcours.
- La limitation de vitesse au niveau du radar s'affiche dans la barre de parcours.
- Un son d'avertissement est émis lorsque vous approchez du radar.
- Lorsque vous approchez d'un radar ou que vous circulez dans une zone de radars de tronçon, votre vitesse est surveillée. Si vous dépassez la limitation de vitesse de plus de 5 km/h ou 3 mph, la barre de parcours devient rouge. Si vous dépassez la limitation de vitesse de moins de 5 km/h ou 3 mph, la barre de parcours devient orange.

Conseil : en [mode carte](#) ou en [mode guidage](#), vous pouvez sélectionner une icône de radar dans la barre de parcours pour voir le type de radar, la vitesse maximale autorisée et la longueur de la zone de radars de tronçon, le cas échéant. En mode carte, vous pouvez également sélectionner un radar affiché sur votre parcours.

Icône sur la carte	Icône dans la barre de parcours	Description
		Radar fixe : ce type de radar vérifie la vitesse de passage des véhicules et se situe à un emplacement fixe.

Icône sur la carte	Icône dans la barre de parcours	Description
		Radar mobile : ce type de radar vérifie la vitesse de passage des véhicules et n'est pas fixe.
		Zones de radars mobiles fréquents : ce type d'avertissement indique les lieux où des radars mobiles sont souvent utilisés.
		Radars de tronçon : ce type de radars mesure votre vitesse moyenne entre deux points. Vous êtes averti à l'entrée et à la sortie de la zone de radars de tronçon. Lorsque vous conduisez dans une zone de radars de tronçon, votre vitesse moyenne est indiquée à la place de votre vitesse actuelle. La distance vous séparant de la fin de la zone apparaît dans la barre de parcours.
		Zones de radars : ces zones peuvent comporter plusieurs radars. Vous êtes averti à l'entrée et à la sortie de la zone de radars. Lorsque vous conduisez dans une zone de radars, votre vitesse actuelle est indiquée et un avertissement visuel s'affiche dans la barre de parcours.
		Radar de feu rouge : ce type de radar contrôle les véhicules qui ne respectent pas les feux de circulation. Il existe deux types de radars de feu rouge : certains vérifient le franchissement de feu rouge et d'autres vérifient à la fois la vitesse et le franchissement de feu rouge.
		Restriction de conduite : ce type d'avertissement indique les routes à circulation réglementée.
		Zone d'accidents fréquents : ce type d'avertissement indique un lieu où les accidents de la route sont historiquement nombreux. Vous êtes averti à l'entrée et à la sortie de la zone d'accidents fréquents. Lorsque vous conduisez dans une zone d'accidents fréquents, votre vitesse actuelle est indiquée et un avertissement visuel s'affiche dans la barre de parcours.

Modifier le mode d'avertissement

Pour modifier la manière dont vous êtes averti de la présence de radars, sélectionnez **Sons et alertes** dans le menu [Paramètres](#).



Vous pouvez alors définir la manière dont vous souhaitez être averti pour les différents types de radars et de dangers relatifs à la sécurité. Vous pouvez choisir d'être averti, d'être averti uniquement si vous dépassez la limitation de vitesse ou de ne jamais être averti.

Pour désactiver tous les avertissements, désactivez l'option **Radars et dangers**.

Signaler un nouveau radar

Si vous passez devant un nouveau radar dont vous n'avez pas été averti, vous pouvez le signaler instantanément.

Remarque : pour signaler un radar, votre appareil doit disposer d'une connexion de données mobiles.

Pour signaler un radar, plusieurs méthodes sont possibles :

Remarque : toutes les fonctionnalités ne sont pas disponibles sur toutes les applis.

Utiliser le volet de vitesse pour signaler un radar

1. Sélectionnez le symbole de radar sur le volet de vitesse en mode guidage.
Un message apparaît et vous remercie d'avoir signalé le radar.

Conseil : si vous avez fait une erreur lors du signalement d'un radar, sélectionnez **Annuler** dans le message.

Le radar est automatiquement enregistré sur votre appareil et envoyé aux autres utilisateurs.

Utiliser le menu abrégé pour signaler un radar

1. Sélectionnez le symbole de l'emplacement actuel ou le volet de vitesse en mode guidage.
2. Sélectionnez **Signaler un radar** dans le menu contextuel.
Un message apparaît et vous remercie d'avoir signalé le radar.

Conseil : si vous avez fait une erreur lors du signalement d'un radar, sélectionnez **Annuler** dans le message.

Le radar est automatiquement enregistré sur votre appareil et envoyé aux autres utilisateurs.

Utiliser le menu principal pour signaler un radar

1. Sélectionnez le bouton du menu principal pour ouvrir le menu principal.



2. Sélectionnez **Signaler un radar**.



Un message apparaît et vous remercie d'avoir signalé le radar.

Conseil : si vous avez fait une erreur lors du signalement d'un radar, sélectionnez **Annuler** dans le message.

Le radar est automatiquement enregistré sur votre appareil et envoyé aux autres utilisateurs.

Confirmer ou supprimer un radar mobile

Vous pouvez confirmer la présence d'un radar mobile ou supprimer un radar mobile s'il n'est plus présent.

Juste après être passé devant un radar mobile, un message apparaît dans la barre de parcours vous demandant si le radar mobile était toujours là.

- Sélectionnez **Oui** si le radar mobile était toujours présent.
- Sélectionnez **Non** si le radar mobile a été retiré.

Votre choix est envoyé à TomTom. Nous recueillons les rapports de nombreux utilisateurs afin de définir si une alerte radar doit être conservée ou supprimée.

Mettre à jour les emplacements des radars et des dangers

Les emplacements des radars peuvent changer fréquemment. De nouveaux radars peuvent également apparaître sans avertissement et les autres dangers, tels que les zones d'accidents fréquents, peuvent également être modifiés.

Une fois [connecté aux services TomTom](#), vous recevez toutes les mises à jour des emplacements de radars fixes et mobiles en temps réel. Vous n'avez rien à faire pour obtenir ces mises à jour : celles-ci sont envoyées automatiquement à votre appli de navigation.

Mes destinations

À propos de Mes destinations

Mes destinations constitue un moyen simple de sélectionner un emplacement sans le rechercher à chaque fois. Vous pouvez utiliser Mes destinations pour regrouper vos adresses utiles ou favorites.

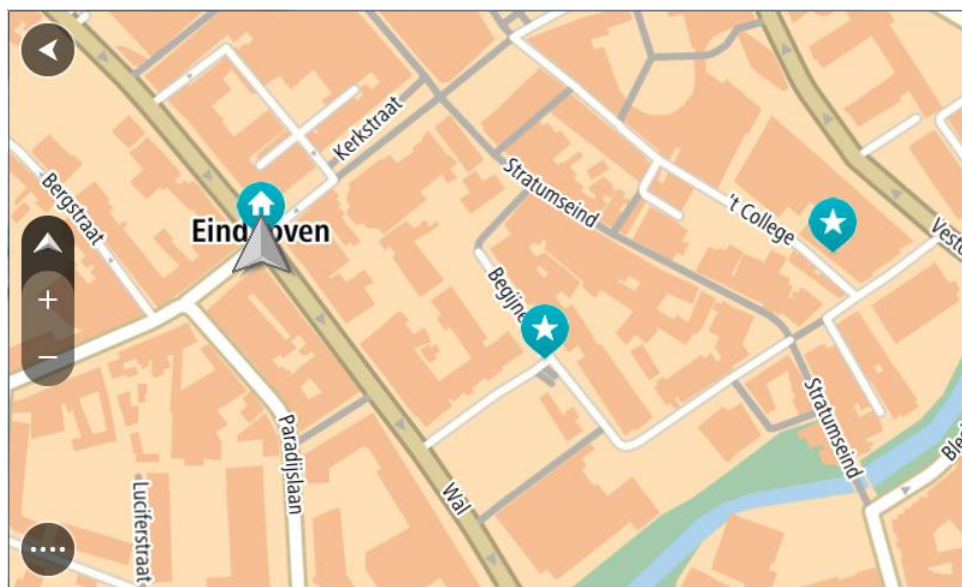
Conseil : les termes « favori » et « destination » peuvent être considérés comme des synonymes, car vos favoris correspondent à vos destinations fréquentes.

Les éléments suivants se trouvent toujours dans Mes destinations :

- **Domicile :** cet emplacement peut correspondre à l'adresse de votre domicile ou à tout autre lieu que vous fréquentez souvent. Cette fonction vous permet de vous y rendre facilement.
- **Travail :** cet emplacement peut correspondre à l'adresse de votre bureau ou à tout autre lieu que vous fréquentez souvent. Cette fonction vous permet de vous y rendre facilement.
- **Destinations récentes :** sélectionnez ce bouton pour choisir votre destination parmi une liste de lieux que vous avez récemment utilisés comme destination. Ceux-ci incluent également vos arrêts.

Vous pouvez ajouter un emplacement à Mes destinations directement depuis [Mes destinations](#), en [sélectionnant un emplacement](#) sur la carte ou en [recherchant un emplacement](#).

Votre domicile, votre lieu de travail et les emplacements que vous avez ajoutés apparaissent dans une liste sous Mes destinations et sont indiqués par un marqueur sur la [carte](#).



Définir votre domicile ou votre lieu de travail

Vous pouvez définir votre domicile ou votre lieu de travail comme suit :

Définir votre domicile ou votre lieu de travail à l'aide de Mes destinations

1. Dans le menu principal, sélectionnez **Mes destinations**.
2. Sélectionnez **Ajouter domicile** ou **Ajouter travail**.

Conseil : pour définir votre domicile, vous pouvez également sélectionner **Ajouter domicile** dans le menu principal.

3. Pour sélectionner un emplacement pour votre domicile ou votre lieu de travail, procédez de l'une des façons suivantes :
 - Effectuez un zoom avant sur la carte sur l'emplacement à sélectionner. Appuyez et maintenez enfoncé pour sélectionner l'emplacement, puis sélectionnez **Définir**.
 - Sélectionnez le bouton Rechercher et recherchez un emplacement. Sélectionnez un emplacement à définir comme domicile ou lieu de travail, puis choisissez **Définir**.

Définir votre domicile ou votre lieu de travail à l'aide de la carte

1. En [mode carte](#), faites glisser la carte et zoomez jusqu'à ce que vous voyiez votre domicile ou votre lieu de travail.
2. Appuyez et maintenez enfoncé pour sélectionner l'emplacement.
Un menu contextuel affiche l'adresse la plus proche.
1. Ouvrez le menu contextuel et sélectionnez **Ajouter à Mes destinations**.
2. Dans la barre de nom, entrez « Domicile » ou « Travail ».

Remarque : « Domicile » et « Travail » doivent commencer par une majuscule.

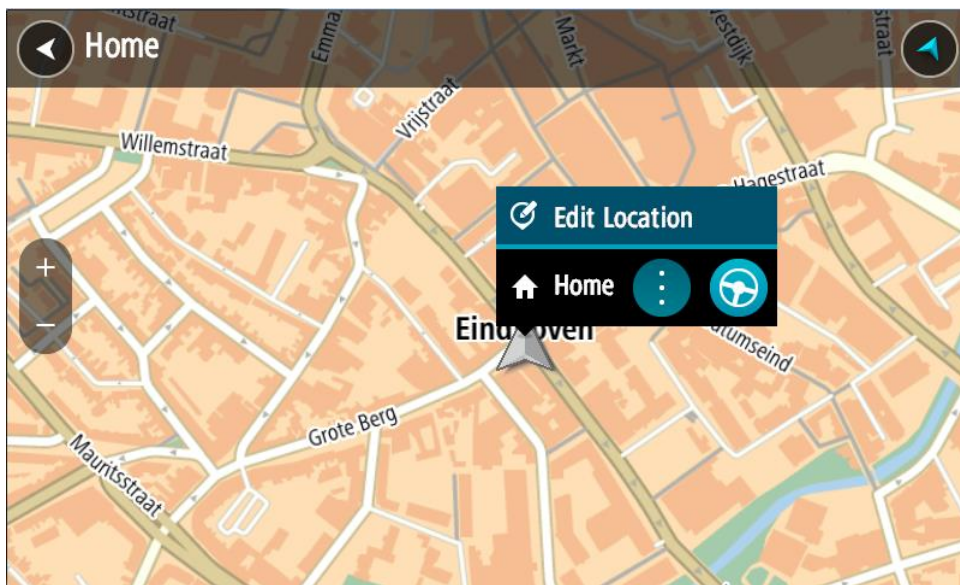
3. Enregistrez l'emplacement.
Votre domicile ou votre lieu de travail s'affiche sur la carte.

Modifier l'emplacement de votre domicile

Vous pouvez modifier votre domicile des manières suivantes.

Modifier votre domicile à l'aide de Mes destinations

1. Dans le menu principal, sélectionnez **Mes destinations**.
2. Sélectionnez **Domicile**.
Votre domicile s'affiche sur la carte avec un menu contextuel.



3. Sélectionnez **Modifier le lieu**.
4. Pour sélectionner un nouvel emplacement pour votre domicile, procédez de l'une des façons suivantes :

- Effectuez un zoom avant sur la carte sur l'emplacement à sélectionner. Appuyez et maintenez enfoncé pour sélectionner l'emplacement, puis sélectionnez l'icône d'emplacement de domicile.
- Sélectionnez le bouton **Rechercher** et recherchez un emplacement. Sélectionnez un emplacement à définir comme domicile. Sélectionnez **Définir le domicile**.

Modifier votre domicile à l'aide de la carte

1. En [mode carte](#), faites glisser la carte et zoomez jusqu'à ce que vous voyiez votre nouveau domicile.
2. Sélectionnez l'emplacement en touchant l'écran pendant environ une seconde. Un menu contextuel affiche l'adresse la plus proche.
 1. Ouvrez le menu contextuel et sélectionnez **Ajouter à Mes destinations**.
 2. Dans la barre de nom, saisissez « Domicile ».

Remarque : « Domicile » doit commencer par une majuscule.

3. Sélectionnez **Ajouter**.
Le nouvel emplacement devient votre domicile.

Ajouter un emplacement à partir de Mes destinations

1. Dans le menu principal, sélectionnez **Mes destinations**.
2. Sélectionnez **Ajouter une nouvelle destination**.
3. Pour sélectionner un emplacement, procédez de l'une des façons suivantes :
 - Effectuez un zoom avant sur la carte sur l'emplacement à sélectionner. Appuyez et maintenez enfoncé pour sélectionner l'emplacement, puis sélectionnez l'icône d'ajout d'emplacement.
 - Recherchez un emplacement. Sélectionnez **Voir sur carte**, puis sélectionnez l'icône d'ajout d'emplacement.



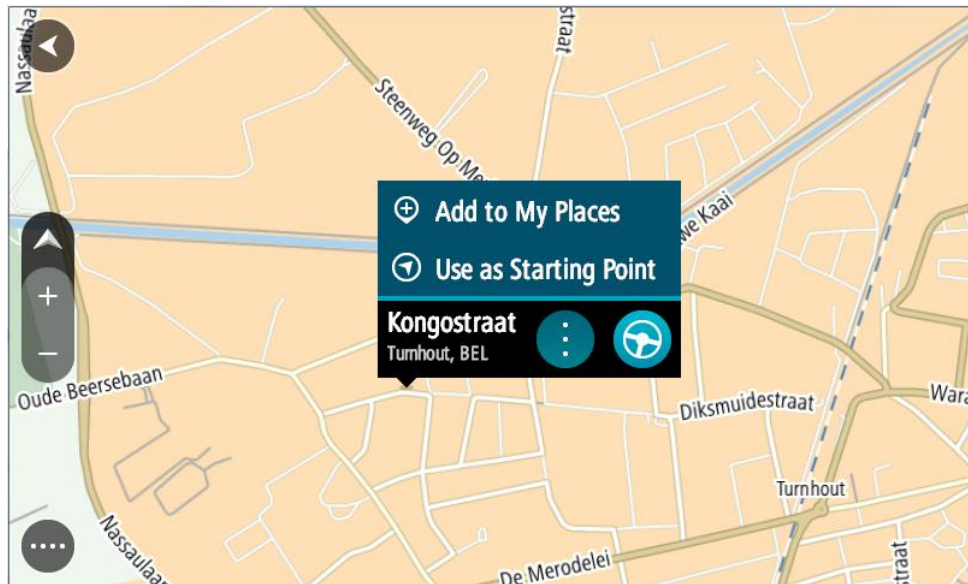
Le nom de l'emplacement s'affiche dans l'écran de modification.

4. Modifiez le nom de l'emplacement afin de le reconnaître facilement.
5. Sélectionnez **Terminé** pour enregistrer l'emplacement dans la liste Mes destinations.

Ajouter un emplacement à Mes destinations à partir de la carte

1. Déplacez la carte et zoomez jusqu'à ce que la destination où vous voulez vous rendre apparaisse.

- Appuyez et maintenez enfoncé pour sélectionner l'emplacement.



- Sélectionnez le bouton du menu contextuel.



- Sélectionnez **Ajouter à Mes destinations**.
Le nom de l'emplacement s'affiche dans l'écran de modification.
- Modifiez le nom de l'emplacement afin de le reconnaître facilement.
- Sélectionnez **Terminé** pour enregistrer l'emplacement dans la liste Mes destinations.
L'emplacement ajouté s'affiche avec un marqueur sur la carte.

Ajouter un emplacement à Mes destinations à l'aide de la fonction de recherche

- Recherchez un emplacement.
- Sélectionnez l'emplacement, puis **Voir sur carte**.
- Lorsque l'emplacement s'affiche sur le mode carte, sélectionnez le bouton du menu contextuel.



- Sélectionnez **Ajouter à Mes destinations**.
Le nom de l'emplacement s'affiche dans l'écran de modification.
- Modifiez le nom de l'emplacement afin de le reconnaître facilement.
- Sélectionnez **Terminé** pour enregistrer l'emplacement dans la liste Mes destinations.

Supprimer une destination récente de Mes destinations

- Dans le menu principal, sélectionnez **Mes destinations**.
- Sélectionnez **Destinations récentes**.
- Sélectionnez **Modifier la liste**.
- Sélectionnez les destinations que vous souhaitez supprimer.
- Sélectionnez **Supprimer**.

Supprimer un emplacement de Mes destinations

- Dans le menu principal, sélectionnez **Mes destinations**.

2. Sélectionnez **Modifier la liste**.
3. Sélectionnez les emplacements que vous souhaitez supprimer.
4. Sélectionnez **Supprimer**.

Importer une liste de points d'intérêt

Vous pouvez trouver des listes de points d'intérêt sur Internet et les télécharger dans [Mes destinations](#) en [transférant les fichiers sur votre appareil](#). Une liste de points d'intérêt peut par exemple comporter des campings ou des restaurants dans la zone où vous vous rendez, et constituer un moyen simple de sélectionner un emplacement sans le rechercher à chaque fois.

Votre TomTom BRIDGE utilise des fichiers .OV2 pour les listes de points d'intérêt.

Pour importer un fichier .OV2 sur votre TomTom BRIDGE, procédez comme suit :

1. Connectez votre TomTom BRIDGE à votre ordinateur à l'aide du câble USB fourni avec votre appareil, puis allumez-le.

Remarque : utilisez UNIQUEMENT le câble USB fourni avec votre appareil. Les autres câbles USB pourraient ne pas fonctionner.

Remarque : vous ne pouvez pas utiliser le support pour connecter votre appareil à votre ordinateur.

Remarque : vous devez brancher directement le câble USB sur un port USB de votre ordinateur plutôt que sur un hub USB ou un port USB de clavier ou de moniteur.

2. Sur votre ordinateur, ouvrez un programme de gestion des fichiers.
Votre appareil apparaît dans le système de fichiers de votre ordinateur sous le nom TomTom Bridge.
3. Ouvrez le dossier de stockage interne de votre appareil, puis ouvrez le dossier Locations.
4. Copiez les fichiers .OV2 de votre ordinateur dans le dossier Locations.
Le fichier .OV2 est importé et le message **Nouvelle liste d'adresses ajoutée** s'affiche.

Conseil : si votre fichier .OV2 inclut également un fichier d'icône, vous pouvez également le copier dans le dossier Locations. Le fichier d'icône est utilisé pour indiquer les points d'intérêt sur la carte.

5. Sélectionnez **Mes destinations** dans le menu principal.
Votre nouvelle liste de points d'intérêt s'affiche dans la liste des destinations.
6. Sélectionnez votre nouvelle liste de points d'intérêt.
Votre nouvelle liste de points d'intérêt s'ouvre, répertoriant tous les points d'intérêt de la liste. Sélectionnez le mode carte pour afficher tous les points d'intérêt sur la carte.

Paramètres

Mon véhicule

Important : la planification de parcours pour un type de véhicule spécifique est disponible uniquement lorsqu'une carte pour poids lourd est installée. Si aucune carte pour poids lourd n'est installée, un parcours automobile est planifié.

Sélectionnez **Paramètres** dans le menu principal, puis **Mon véhicule**.



Cet écran vous permet de [définir le type de votre véhicule et ses dimensions](#).

Les parcours planifiés par votre appareil évitent les restrictions pour le type de véhicule sélectionné et tiennent compte des spécifications du véhicule.

- **Type de véhicule**
Sélectionnez ce paramètre pour choisir votre type de véhicule. Lorsque vous sélectionnez votre véhicule, les informations suivantes s'affichent :
- **Dimensions (longueur/largeur/hauteur)**
- **Poids (net/par essieu)**
- **Vitesse max.**

Pour les véhicules de type Voiture et Camionnette, les dimensions, le poids et la vitesse maximum sont définis sur zéro. Pour modifier un paramètre, sélectionnez-le et saisissez la valeur correspondant à votre véhicule. Vous pouvez également laisser un paramètre à zéro s'il ne doit pas être utilisé pour définir les restrictions applicables lors de la planification d'un parcours.

Pour les véhicules de type Bus et Poids lourd, les dimensions, le poids et la vitesse maximum sont prédéfinis. Pour modifier un paramètre, sélectionnez-le et saisissez la valeur correspondant à votre véhicule.

Important : les paramètres définis sur zéro ne sont pas utilisés pour déterminer les restrictions lors de la planification d'un parcours.

- **Matières dangereuses**
Si votre véhicule est de type Poids lourd et que vous transportez des matières dangereuses, sélectionnez ce paramètre pour choisir le type de matière dangereuse.

Aspect

Sélectionnez **Paramètres** dans le menu principal, puis **Aspect**.



Cet écran vous permet de modifier les paramètres suivants :

- **Affichage**
Sélectionnez Affichage pour modifier l'aspect de l'affichage.

- **Barre de parcours**
Sélectionnez Barre de parcours pour modifier les informations indiquées dans la barre de parcours.
- **Mode Guidage**
Sélectionnez [Mode Guidage](#) pour modifier les informations indiquées en mode guidage.
- **Zoom automatique**
Sélectionnez [Zoom automatique](#) pour modifier l'affichage des croisements lorsque vous conduisez.
- **Basculer automatiquement en mode carte**
Par défaut, la modification automatique de l'affichage est activée. Cela signifie par exemple que votre TomTom BRIDGE affiche le mode carte lorsqu'un parcours alternatif est suggéré, entre autres circonstances. Votre TomTom BRIDGE affiche également le mode guidage lorsque vous démarrez et que vous commencez à accélérer. Sélectionnez ce paramètre si vous voulez désactiver le basculement automatique entre le mode guidage et le mode carte.
- **Afficher un aperçu des sorties d'autoroute**
Sélectionnez ce paramètre pour contrôler l'aperçu en plein écran lorsque vous approchez des sorties d'autoroute.

Affichage

Sélectionnez **Basculer automatiquement vers couleurs nocturnes** pour passer automatiquement aux couleurs nocturnes lorsque la nuit tombe.

Barre de parcours

Sous **Barre de parcours** vous pouvez modifier les paramètres suivants :

Conseil : pour savoir où se trouvent les différents volets en mode guidage et en mode carte, consultez [Éléments à l'écran](#).

Sélectionnez **Informations sur l'arrivée** pour modifier les informations affichées dans le volet Informations sur l'arrivée :

- **Afficher la distance restante**
Sélectionnez ce paramètre pour afficher la distance restant à parcourir.
- **Afficher le temps restant**
Sélectionnez ce paramètre pour afficher le temps de trajet restant.
- **Basculer automatiquement entre la distance et le temps**
Sélectionnez ce paramètre pour sans cesse basculer entre la distance restante et le temps restant.
- **Afficher les informations sur l'arrivée pour**
Sélectionnez ce paramètre pour afficher l'heure d'arrivée à votre destination finale ou à votre prochain arrêt.

Sélectionnez **Informations de parcours** pour modifier les points d'intérêt et les informations de parcours que vous souhaitez afficher dans la barre de parcours.

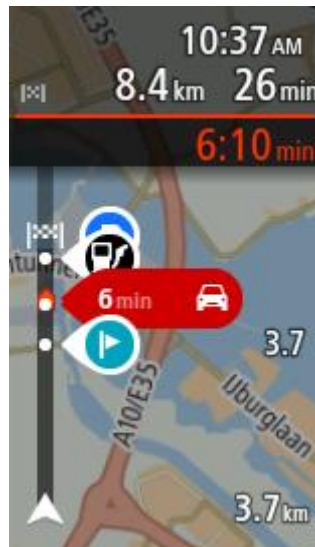
Sélectionnez **Afficher l'heure actuelle** pour afficher l'heure actuelle en bas de la barre de parcours.

Afficher la barre de parcours élargie si possible

La barre de parcours élargie ne s'affiche pas par défaut. Vous pouvez sélectionner ce paramètre pour activer la barre de parcours élargie en [mode guidage](#).

Remarque : la barre de parcours élargie peut uniquement s'afficher si l'écran est suffisamment large.

Lorsque la barre de parcours élargie est affichée, vous pouvez voir plus d'informations sur votre parcours. Par exemple, vous pouvez voir la durée et la distance vous séparant des embouteillages, et bien plus encore.



Mode Guidage

En **mode guidage**, vous pouvez modifier les paramètres suivants :

- **Afficher le nom de la rue actuelle**
Ce paramètre affiche le nom de la rue dans laquelle vous vous trouvez.
- **Style du mode Guidage**
Sélectionnez ce paramètre pour choisir entre les versions 3D et 2D du mode guidage. Les modes guidage 2D et 3D se déplacent en fonction de la direction du trajet.

Zoom automatique

Sélectionnez **Zoom automatique** pour modifier les paramètres du zoom automatique en mode guidage lorsque vous approchez d'un changement de direction ou d'un croisement. Le zoom avant peut faciliter le changement de direction ou la négociation du croisement.

- **Zoom avant sur le prochain changement de direction**
Tous les changements de direction et les croisements sur votre parcours s'affichent avec le zoom avant maximum.
- **En fonction du type de route**
Les changements de direction et les croisements sur votre parcours s'affichent avec un zoom standard en fonction du type de route sur lequel vous vous trouvez.
- **Aucun**
Aucun des changements de direction et des croisements sur votre parcours n'est zoomé.

Voix

Sélectionnez **Paramètres** dans le menu principal, puis **Voix**.



Choisir une voix

Sélectionnez **Choisir une voix** pour modifier la voix qui donne les instructions vocales.

Une large gamme de voix est à votre disposition. Certaines voix de synthèse peuvent lire les noms de rue et d'autres informations directement sur la carte et certaines voix ont été enregistrées par des acteurs.

Remarque : les voix de synthèse ne sont pas disponibles dans toutes les langues.

Si vous avez besoin d'une voix de synthèse et que votre langue n'est pas disponible, vous devrez sélectionner la voix dans une liste de voix de synthèse installées, disponibles dans le pays dans lequel vous vous trouvez.

Paramètres d'instructions

- **Lire l'heure d'arrivée à voix haute**

Utilisez ce paramètre pour définir si votre heure d'arrivée est lue à voix haute ou non.

- **Lire les instructions anticipées**

Par exemple, si vous activez ce paramètre, vous pourrez bénéficier d'instructions anticipées telles que « Après 2 km, prenez la sortie à droite » ou « Tout droit, tournez à gauche ».

Remarque : lorsque vous choisissez une voix enregistrée, seul ce paramètre apparaît car les voix enregistrées ne peuvent pas lire les numéros de route, les panneaux routiers, etc.

- **Lire les numéros de route à voix haute**

Utilisez ce paramètre pour indiquer si les numéros de route font partie des instructions de navigation lues à voix haute. Par exemple, lorsque les numéros de route sont lues à voix haute, vous entendez « Tournez à gauche sur l'A100 ».

- **Lire les informations sur les panneaux routiers**

- Utilisez ce paramètre pour indiquer si les informations sur les panneaux routiers font partie des instructions de navigation lues à voix haute. Par exemple, « Tournez à gauche sur A302 Bridge Street en direction de Islington ».

- **Lire les noms de rue à voix haute**

Utilisez ce paramètre pour indiquer si les noms de rue font partie des instructions de navigation lues à voix haute. Par exemple, lorsque les noms de rue sont lus à voix haute, vous entendez « Tournez à gauche sur la rue de la Paix ».

- **Lire les noms de rue étrangers à voix haute**

Utilisez ce paramètre pour indiquer si les noms de rue étrangers font partie des instructions de navigation lues à voix haute, par exemple « Tournez à droite sur Graham Road ». Par exemple, une voix de synthèse en anglais peut lire et prononcer les noms de rue français, mais la prononciation ne sera peut-être pas complètement exacte.

Avancés

- **Canal de sortie audio**

Sélectionnez le canal que vous souhaitez utiliser pour lire les sons.

Cartes

Sélectionnez **Paramètres** dans le menu principal, puis **Cartes**.



Les cartes sont divisées en cartes des zones, et chaque zone peut être mise à jour séparément. Les zones de carte peuvent être mises à jour lorsque le TomTom BRIDGE est connecté au Wi-Fi. Si l'administrateur système vous y autorise, vous pouvez également mettre à jour les zones de carte lorsque le TomTom BRIDGE est [connecté en permanence ou via smartphone](#).

Les mises à jour de carte mettent à jour UNIQUEMENT les données cartographiques suivantes :

- Limitations de vitesse.

- Direction du trafic.
- Manœuvres autorisées aux intersections.
- État des routes fermées en passe de rouvrir.

Remarque : les cartes et les zones de carte sont sélectionnées par l'administrateur système. Vous ne pouvez pas supprimer ou ajouter des cartes ou des zones de carte. Si une zone de carte est manquante, contactez votre administrateur système.

Mettre à jour une zone de carte manuellement

Dès qu'une mise à jour est disponible pour une zone de carte, le bouton **Mettre à jour** s'affiche à côté de la zone de carte. La taille de la mise à jour s'affiche également. Touchez le bouton **Mettre à jour** pour télécharger et installer la mise à jour. Lorsqu'une zone de carte a été mise à jour, **À jour** s'affiche à côté de la zone de carte.

Pour mettre à jour toutes les zones de carte simultanément, touchez le bouton **Tout mettre à jour**.

Important : toutes les mises à jour de carte regroupées peuvent représenter une grande quantité de données et leur téléchargement peut prendre un certain temps. Pour éviter des frais de données élevés quand vous téléchargez ces mises à jour, nous vous conseillons d'utiliser une connexion Wi-Fi.

Mettre à jour une zone de carte automatiquement

Pour mettre à jour une zone de carte lorsqu'une nouvelle mise à jour devient disponible, touchez le bouton **Mise à jour automatique**. Sélectionnez les zones de carte que vous souhaitez mettre à jour automatiquement. Les mises à jour sont automatiquement téléchargées et installées lorsqu'elles sont publiées. Lorsqu'une zone de carte a été mise à jour, **À jour** s'affiche à côté de la zone de carte.

Planification de parcours

Sélectionnez **Paramètres** dans le menu principal, puis **Planification de parcours**.



Lorsqu'un parcours plus rapide est disponible

Si un parcours plus rapide est identifié pendant que vous roulez, TomTom Traffic peut planifier à nouveau votre trajet pour emprunter ce parcours plus rapide. Sélectionnez l'une des options suivantes :

- **Toujours emprunter le parcours le plus rapide**
- **Me demander pour que je choisisse :** il vous sera demandé si vous souhaitez emprunter le parcours le plus rapide. Vous pouvez sélectionner manuellement le parcours le plus rapide ou vous pouvez [sélectionner le parcours en bifurquant dessus](#).
- **Ne pas me demander**

Toujours planifier ce type de parcours

Vous pouvez choisir parmi les types de parcours suivants :

- **Parcours le plus rapide** - le parcours qui prend le moins de temps.
- **Parcours le plus court** - la distance la plus courte entre les endroits que vous définissez. Il se peut que le parcours le plus court ne soit pas le plus rapide, surtout s'il traverse une ville.
- **Parcours le plus écologique** - le parcours le plus économe en carburant pour votre trajet.
- **Éviter les autoroutes** - ce type de parcours vous permet d'éviter toutes les autoroutes.

Éviter sur tous les parcours

Vous pouvez choisir d'éviter les ferries et les trains de transport de voitures, les routes à péage, les voies de covoiturage et les voies non revêtues. Paramétrez la façon dont votre TomTom BRIDGE doit gérer chacun de ces quatre éléments lorsque l'appareil calcule un parcours.

Les voies de covoiturage n'existent pas dans tous les pays. Pour emprunter ces voies, votre véhicule doit, par exemple, être occupé par plusieurs personnes ou utiliser un carburant dit « vert ».

Sons et alertes

Sélectionnez **Paramètres** dans le menu principal, puis **Sons et alertes**.



Cet écran vous permet de modifier les paramètres de son et d'avertissement.

Type d'avertissement

Vous pouvez choisir comment vous souhaitez être averti :

- **Lire à voix haute**
L'appareil émet des avertissements vocaux et des sons d'avertissements.
- **Sons**
L'appareil émet uniquement des sons d'avertissement.
- **Image uniquement**
Aucun son d'avertissement n'est émis.

Avertissements

Vous pouvez alors définir la manière dont vous souhaitez être averti pour les différents types de radars, de zones de danger et de dangers relatifs à la sécurité. Vous pouvez choisir d'être toujours averti, d'être averti uniquement si vous dépassez la limitation de vitesse ou de ne jamais être averti.

Radars et dangers

Vous pouvez choisir de désactiver tous les avertissements liés aux radars, aux zones de danger et aux dangers. Lorsque l'option **Radars et dangers** est activée, vous pouvez désactiver les avertissements pour chaque type de radar, de zone de danger et de danger.

Paramètres supplémentaires

- **Embouteillage sur votre route**
Les avertissements d'embouteillages dans la barre de parcours font partie de [TomTom Traffic](#). Vous pouvez choisir de ne jamais être averti ou d'être toujours averti si vous approchez d'un embouteillage trop rapidement.
- **En cas de vitesse excessive**
Cet avertissement apparaît dès que vous dépassez la limitation de vitesse de plus de 5 km/h ou 3 mph. Lorsque vous roulez trop vite, le volet de vitesse devient rouge en mode guidage.
- **Lire avertissements routiers à voix haute**
Activez l'option **Lire avertissements routiers à voix haute** pour entendre des avertissements vocaux à propos de la circulation sur votre parcours.

Unités

Sélectionnez **Paramètres** dans le menu principal, puis **Unités**.



Cet écran vous permet de modifier les paramètres suivants :

- **Distance**

Sélectionnez ce paramètre pour choisir les unités utilisées sur votre appareil pour les fonctions telles que la planification de parcours. Si vous voulez que les unités soient celles utilisées à votre position actuelle, sélectionnez **Automatique**.

Langue

La langue utilisée sur le TomTom BRIDGE est également utilisée dans les applis installées sur l'appareil. Par exemple, la langue utilisée pour les boutons et les menus de l'appli de navigation est identique à celle sélectionnée dans les paramètres de votre appareil.

Vous pouvez modifier la langue de l'appareil sous **Langue et saisie** dans l'appli Paramètres TomTom BRIDGE.

Si vous modifiez la langue de l'appareil, la voix utilisée pour les instructions de parcours et autres instructions vocales dans l'appli de navigation ne sera peut-être pas compatible avec la nouvelle langue. Accédez à **Voix** dans le menu Paramètres et téléchargez une voix compatible.

Important : certaines voix sont des fichiers volumineux dont le téléchargement peut prendre un certain temps. Pour éviter des frais de données élevés quand vous téléchargez une voix, nous vous conseillons d'utiliser une connexion Wi-Fi.

Obtenir de l'aide

Aide

Sélectionnez **Aide** dans le menu principal ou le menu Paramètres.



Sur cet écran figurent les informations suivantes :

- **À propos de**
Cet écran est un écran d'informations plutôt qu'un écran de paramétrage : il vous donne des informations sur votre TomTom BRIDGE.

Appli Caméra d'extérieur

Utiliser l'appli Caméra d'extérieur TomTom

Cette section explique comment utiliser l'appli Caméra d'extérieur TomTom.

Important : pour les autres paramètres et les instructions d'utilisation du TomTom BRIDGE, et pour les instructions sur d'autres applis installées sur le TomTom BRIDGE, reportez-vous à la documentation utilisateur correspondante.

L'appli vous montre une image en direct issue de la caméra installée à l'extérieur de votre véhicule.

Remarque : la caméra de recul s'active généralement automatiquement lorsque vous passez la marche arrière. Les autres caméras externes peuvent être activées par un interrupteur sur le tableau de bord du véhicule. L'appli ne fonctionne pas si elle ne reçoit pas de signal de la caméra.

Sélectionnez le bouton **Caméra d'extérieur** pour démarrer l'appli. L'image de la caméra apparaît automatiquement.



Sur certains appareils, l'image de la caméra s'affiche dans un widget sur l'écran principal. Sélectionnez le widget pour afficher l'image de la caméra en plein écran.

Paramètres de la caméra

Sélectionnez le bouton Paramètres dans l'écran Caméra de recul.



Remarque : il est possible que le TomTom BRIDGE soit protégé pour empêcher toute modification.

Cet écran vous permet de modifier les paramètres suivants :

Position de l'image

- **Adapter**
Ce paramètre effectue un zoom arrière pour adapter la hauteur ou la largeur de l'image à la taille de l'écran. L'image complète s'affiche, mais il est possible qu'un des bords de l'image s'affiche sur deux côtés.
- **Remplir**
Ce paramètre effectue un zoom avant pour que l'image occupe tout l'écran. Il est possible qu'une partie de l'image n'apparaisse pas sur l'écran.
- **Étirement**
Ce paramètre adapte la hauteur et la largeur de l'image à l'écran. Il est possible que l'image soit déformée.

Proportions

Les proportions correspondent au rapport entre la largeur et la hauteur de l'écran. Si votre caméra définit les proportions automatiquement, sélectionnez **Auto**. Si votre caméra ne définit pas les proportions, sélectionnez le paramètre offrant la meilleure taille d'image à l'écran.

Plein écran

Sélectionnez ce paramètre pour afficher l'image en plein écran. La [barre système](#) se masque automatiquement après quelques secondes. Appuyez sur l'écran pour faire réapparaître la barre système.

Inverser l'image

Certaines caméras peuvent inverser l'image automatiquement pour la rendre exploitable en image de recul. Si votre caméra n'inverse pas l'image, sélectionnez ce paramètre pour inverser l'image de l'écran.

Règles

Sélectionnez **Règles** pour afficher des [règles](#) sur l'écran de la caméra.

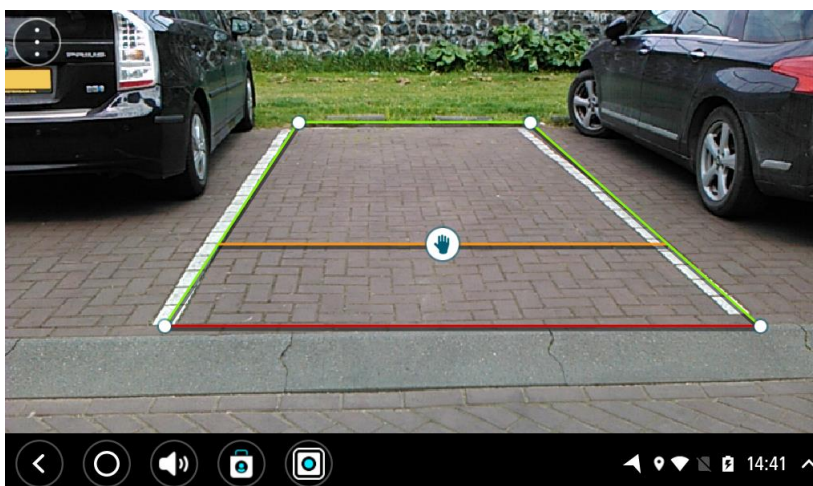
Utilisation des règles de largeur du véhicule

À propos des règles de largeur du véhicule

Les règles vous permettent de vérifier si la taille d'une place de parking, ou de toute autre zone dont la largeur est limitée, est suffisante pour votre véhicule. Après avoir défini les règles à l'aide d'une place dont la taille est adaptée à votre véhicule, vous pouvez vérifier la taille d'autres places à l'aide des règles.

Paramétrage des règles de largeur du véhicule

1. Ouvrez l'appli Caméra
2. Positionnez votre véhicule en face d'une place dont la taille est adaptée à votre véhicule. Assurez-vous que votre véhicule est aligné avec le centre de la place.
3. Activez les **Règles** dans les [Paramètres de la caméra](#).
Les règles s'affichent sur l'écran.



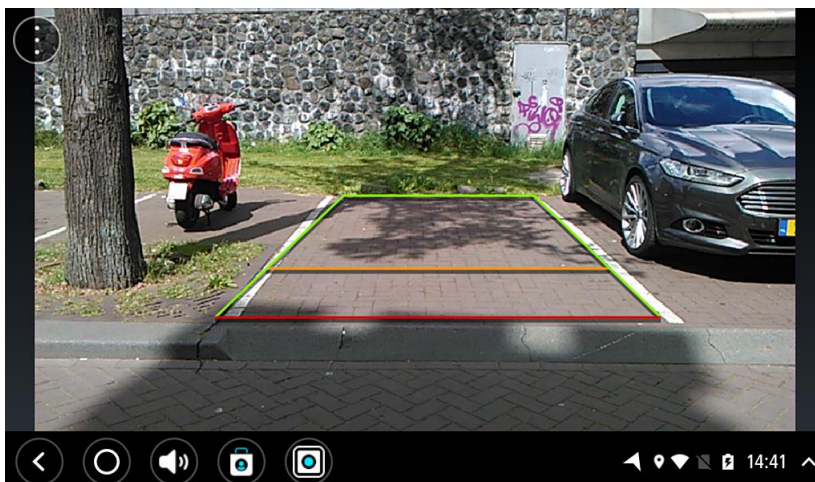
4. Appuyez de manière prolongée sur les règles jusqu'à ce que l'icône de main apparaisse.
5. Faites glisser chaque coin du cadre de la règle pour l'ajuster à la place. Faites glisser l'icône de main pour déplacer l'ensemble du cadre.
6. Lorsque le cadre de la règle est bien ajusté à la place, appuyez sur l'écran à l'extérieur du cadre pour enregistrer le paramètre.

Conseil : vous pouvez masquer les règles en désactivant les **Règles** dans les [Paramètres de la caméra](#).

Utilisation des règles de largeur du véhicule

1. Ouvrez l'appli Caméra
2. Activez les **Règles** dans les [Paramètres de la caméra](#).
3. Positionnez votre véhicule en face d'une place de parking. Utilisez les règles pour voir si la taille de la place est suffisante pour votre véhicule. Si les règles ne dépassent pas les lignes de stationnement, la taille de la place est probablement suffisante pour votre véhicule.

Important : lorsque vous faites marche arrière, faites attention aux autres obstacles comme les véhicules adjacents ou tout autre objet situé au-dessus du véhicule.



Appli Musique TomTom

Utiliser l'appli Musique TomTom

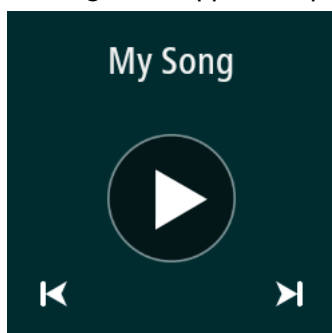
Cette section explique comment utiliser l'appli Musique TomTom.

Important : pour les autres paramètres et les instructions d'utilisation du TomTom BRIDGE, et pour les instructions sur d'autres applis installées sur le TomTom BRIDGE, reportez-vous à la documentation utilisateur correspondante.

Utilisez l'appli Musique pour sélectionner et lire des morceaux de musique [stockés sur la mémoire interne de l'appareil](#) ou sur la carte mémoire insérée dans votre TomTom BRIDGE.

En fonction de la configuration du TomTom BRIDGE, l'appli Musique peut être lancée à partir de l'un des emplacements suivants sur votre TomTom BRIDGE :

- Le widget de l'appli Musique sur l'écran d'accueil.



- Le bouton Musique sur l'écran des applis.



L'appli recherche automatiquement la musique sur l'appareil et sur la carte mémoire. Les pistes sont lues de manière aléatoire. Vous pouvez sélectionner une piste musicale à l'aide des boutons Précédent et Suivant. Sélectionnez le bouton de lecture pour écouter le morceau.

Si elle est disponible, l'image de l'album s'affiche.

La lecture des morceaux de musique continue même lors de l'utilisation d'autres applis. Réglez le volume de la musique en utilisant la commande du volume dans la [barre système](#).

Addendum et copyright (TomTom BRIDGE Terminal)

Addendum

Consignes de sécurité et avertissements importants

GPS (Global Positioning System) et GLONASS (Global Navigation Satellite System)

Les systèmes GPS (Global Positioning System) et GLONASS (Global Navigation Satellite System) sont des systèmes qui s'appuient sur les satellites pour fournir des informations d'emplacement et de temps partout dans le monde. Le système GPS est utilisé et contrôlé par le Gouvernement des États-Unis d'Amérique, à qui incombe la disponibilité et la précision du système. Le système GLONASS est utilisé et contrôlé par le Gouvernement de Russie, à qui incombe la disponibilité et la précision du système. Tout changement dans la disponibilité et la précision des systèmes GPS et GLONASS ou dans les conditions de l'environnement risque d'affecter le fonctionnement de cet appareil. TomTom décline toute responsabilité quant à la disponibilité et la précision des systèmes GPS et GLONASS.



Messages de sécurité

Important ! À lire avant utilisation !

Le non-respect ou le manquement partiel au respect de ces avertissements et instructions peuvent entraîner la mort ou des blessures graves. La mauvaise configuration, la mauvaise utilisation et l'entretien inadéquat de cet appareil peuvent augmenter le risque de blessures graves ou de mort, ou endommager l'appareil.

Avertissement Utiliser avec précaution

Il est de votre responsabilité de faire preuve de bon sens, de prudence et d'attention lorsque vous utilisez cet appareil. Lorsque vous conduisez, ne laissez pas l'interaction avec cet appareil vous distraire. Ne regardez pas trop longtemps l'écran de l'appareil lorsque vous conduisez. Il est de votre responsabilité de respecter les lois qui limitent ou interdisent l'utilisation des téléphones portables et d'autres appareils électroniques (par exemple l'utilisation obligatoire de l'option mains-libres pour passer des appels au volant). **Respectez la réglementation en vigueur et les panneaux de signalisation, notamment ceux concernant les dimensions, le poids et le type de chargement de votre véhicule.** TomTom ne garantit pas un fonctionnement sans erreur de cet appareil, ni la précision des parcours proposés, et ne saurait être tenu responsable des sanctions liées au non-respect des lois et réglementations.

Remarque relative aux véhicules commerciaux et hors gabarit

Les appareils sur lesquels aucune carte pour poids lourds n'est installée ne proposeront pas de parcours spécifiquement adaptés aux véhicules utilitaires et hors gabarit. Si votre véhicule est soumis à des restrictions de poids, de dimensions, de vitesse, de parcours, ou toute autre restriction, vous devez uniquement utiliser un appareil équipé d'une carte pour poids lourds. Vous devez indiquer les caractéristiques de votre véhicule sur l'appareil. Utilisez cet appareil comme aide à la navigation uniquement. Ne suivez pas les instructions de navigation qui pourrait vous mettre en danger, vous ou d'autres usagers de la route. TomTom décline toute responsabilité en cas de dommages découlant de votre non-respect ce préavis.

Installation adéquate

Installez l'appareil en veillant impérativement à ce qu'il ne vous empêche pas de voir la route et de rester maître du véhicule. N'installez pas l'appareil dans une zone où il pourrait bloquer le déploiement d'un airbag ou de tout autre dispositif de sécurité de votre véhicule.

Stimulateurs cardiaques

Les fabricants de stimulateurs cardiaques recommandent de maintenir une distance d'au moins 15 cm (6") entre un appareil portable sans fil et un stimulateur cardiaque afin d'éviter d'éventuelles interférences avec le stimulateur cardiaque. Ces recommandations sont conformes aux recommandations et recherches indépendantes du Wireless Technology Research (Centre de recherche sur la technologie sans fil).

Conseils pratiques à l'attention des personnes portant un stimulateur cardiaque :

- Maintenez TOUJOURS une distance de plus de 15 cm (6") entre votre stimulateur cardiaque et votre appareil.
- Ne placez jamais l'appareil dans une poche de poitrine.

Autres appareils médicaux

Consultez votre médecin ou le fabricant de l'appareil médical afin de savoir si l'utilisation de votre produit sans fil est susceptible de provoquer des interférences avec l'appareil médical.

Entretien de l'appareil

Il est important de prendre soin de votre appareil :

- Hormis pour l'utilisation de l'emplacement de carte SIM, n'ouvrez en aucun cas la coque arrière de votre appareil. Cela peut être dangereux et annulerait la garantie.
- Essuyez ou séchez l'écran de votre appareil avec un chiffon doux. N'utilisez pas de produit de nettoyage.

Mise en garde spéciale relative à la conduite en Californie, dans le Minnesota et dans d'autres États

La section 26708 du code de la route de l'État de Californie, qui s'applique à toutes les personnes circulant dans l'État de Californie, restreint l'installation de supports de systèmes de navigation sur le pare-brise à un carré de 5" de côté dans l'angle inférieur le plus éloigné du conducteur ou à un carré de 5" de côté dans l'angle inférieur le plus proche du conducteur et en dehors de la zone de déploiement de l'airbag, si le système est uniquement utilisé pour une navigation de porte à porte alors que le véhicule motorisé est en marche. Les conducteurs circulant dans l'État de Californie ne doivent pas installer leur appareil sur la fenêtre côté conducteur ou la lunette arrière.

La section 169.71, sous-division 1, section 2, de la réglementation législative de l'État du Minnesota interdit à toute personne circulant dans l'état du Minnesota de conduire avec un appareil suspendu entre le conducteur et le pare-brise.

De nombreux autres États ont promulgué des lois destinées à restreindre l'installation d'objets ou de matériels sur le pare-brise, la fenêtre latérale ou la lunette arrière, susceptibles d'empêcher le conducteur de voir clairement la route. Il incombe au conducteur de connaître les lois en vigueur et de placer l'appareil de sorte qu'il ne le gêne pas dans sa conduite.

TomTom Inc. décline toute responsabilité concernant les amendes, les pénalités ou les dommages encourus par le conducteur en cas de non-respect de la loi. Lorsque vous conduisez dans un État imposant des restrictions de fixation sur le pare-brise, TomTom vous recommande d'utiliser le disque de fixation adhésif fourni ou d'acheter un autre système de fixation (sur le tableau de bord ou les grilles de ventilation, par exemple). Pour plus d'informations sur ces options de fixation, rendez-vous sur tomtom.com.

Courant : 5 Vcc, 2,0 A

Utilisation de vos informations par TomTom

Vous pouvez consulter les informations relatives à l'utilisation des données personnelles à la page tomtom.com/privacy.

Informations sur la batterie et l'environnement

Votre appareil

Veillez ne pas désassembler, écraser, tordre, déformer, percer ou déchiqueter le produit. Ne pas utiliser dans un environnement humide et/ou corrosif. Ne pas placer, stocker ou laisser l'appareil dans un lieu soumis à une température élevée, en plein soleil, à proximité d'une source de chaleur, dans un four micro-ondes ou dans un conteneur pressurisé. Éviter de l'exposer à des températures supérieures à 60 °C (140 °F) ou inférieures à -20 °C (-4 °F).

Évitez de laisser tomber l'appareil. Si l'appareil tombe et que vous pensez qu'il est endommagé, veuillez contacter le support client. Utilisez l'appareil uniquement avec les chargeurs, fixations et câbles USB fournis. Pour les remplacements approuvés par TomTom, rendez-vous sur www.tomtom.com.

Température de fonctionnement

Ce GPS reste opérationnel dans la plage de températures suivante : 4 °F / -20 °C à 140 °F / 60 °C. Toute exposition prolongée à des températures supérieures ou inférieures peut endommager le GPS et est donc déconseillée.

Stockage de longue durée : -4 °F / -20 °C à 95 °F / 35 °C.

Important : avant d'allumer l'appareil, laissez-le s'adapter à la plage de température de fonctionnement standard pendant au moins 1 heure. N'utilisez pas l'appareil hors de cette plage de température.

Batterie de l'appareil (non remplaçable)

Ce produit contient une batterie au lithium polymère.

Veillez ne pas modifier ou transformer la batterie. Ne tentez pas d'insérer des objets étrangers dans la batterie, de l'immerger ou de l'exposer à l'eau ou à d'autres liquides. N'exposez pas la batterie au feu, à une explosion ou à d'autres risques.

Veillez ne pas court-circuiter une batterie ou relier les bornes de la batterie par des objets métalliques conducteurs.

Ne tentez pas de remplacer ou de retirer la batterie par vous-même, sauf si le manuel d'utilisation indique clairement que la batterie peut être remplacée par l'utilisateur. Pour TomTom BRIDGE, la batterie doit être retirée par un professionnel qualifié.

Les batteries remplaçables par l'utilisateur doivent être utilisées uniquement dans les systèmes pour lesquels elles sont prévues.

Attention : risque d'explosion si la batterie est remplacée par un type de batterie incorrect.

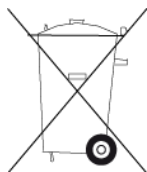
En cas de problème de batterie, veuillez contacter le support client TomTom.

L'autonomie de la batterie indiquée correspond à l'autonomie maximale possible basée sur un profil d'utilisation moyen. Elle ne peut être atteinte que dans des conditions atmosphériques spécifiques. Pour prolonger l'autonomie de la batterie, laissez l'appareil dans un lieu sec et frais, et suivez les conseils figurant dans cette FAQ : tomtom.com/batterytips. La recharge est impossible à des températures inférieures à 32 °F/0 °C ou supérieures à 140 °F/60 °C.

Dans le cas contraire, la batterie risque de produire des fuites d'acide, de chauffer, d'exploser ou de s'enflammer, provoquant ainsi des risques de blessures ou de dommages. Ne pas essayer de percer, ouvrir ni démonter la batterie. En cas de fuite et de contact avec le liquide s'échappant de la batterie, nettoyer soigneusement à l'eau et consulter immédiatement un médecin.

Mise au rebut de la batterie

CETTE BATTERIE DOIT ÊTRE RECYCLÉE OU MISE AU REBUT CONFORMÉMENT AUX LOIS ET RÉGLEMENTATIONS LOCALES, ET DOIT TOUJOURS ÊTRE SÉPARÉE DES DÉCHETS MÉNAGERS. CELA PERMET DE PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT.



Mise au rebut des déchets électroniques DEEE

Au sein de l'UE/EEE, le symbole de la poubelle sur roues figure sur l'appareil et/ou sur son emballage, conformément à la directive européenne 2012/19/EU (DEEE). Ce produit ne doit pas être traité comme un déchet ménager ni mis au rebut sous forme de déchet municipal non trié. Vous pouvez retourner ce produit à son point de vente ou au point de ramassage local de votre municipalité, à des fins de recyclage.

En dehors de l'UE/EEE, le symbole de la poubelle sur roues n'a peut-être pas la même signification. Pour plus d'informations sur les possibilités de recyclage dans votre pays, adressez-vous à l'autorité locale concernée. Il est de la responsabilité de l'utilisateur final de respecter la législation locale lors de la mise au rebut de ce produit.



Informations FCC destinées à l'utilisateur



CET APPAREIL EST CONFORME À LA SECTION 15 DES RÈGLES FCC

Déclaration de conformité à la FCC (Federal Communications Commission)

Cet équipement émet de l'énergie sous forme de fréquences radio et, en cas de non-respect des instructions d'installation et d'utilisation, il y a un risque d'interférences radio ou télévisuelles.

Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas créer d'interférences nuisibles et (2) cet appareil doit tolérer les interférences reçues, ce qui inclut les interférences qui risquent de provoquer une utilisation indésirable.

Cet équipement a été testé et entre dans la catégorie des appareils numériques de Classe B, selon la Section 15 de la réglementation de la FCC. Ces limites ont été conçues pour protéger les installations domestiques contre les interférences néfastes. Cet équipement génère, utilise et émet de l'énergie sous forme de fréquences radio et, en cas de non-respect des instructions d'installation et d'utilisation, risque de provoquer des interférences radio. Il n'existe aucune garantie contre ces interférences. En cas d'interférences radio ou télévisuelles, pouvant être vérifiées en allumant, puis en éteignant l'équipement, l'utilisateur est invité à essayer de résoudre le problème de l'une des façons suivantes :

- réorienter ou déplacer l'antenne de réception ;
- éloigner l'équipement du poste de réception ;
- brancher l'équipement sur une prise appartenant à un circuit différent de celui du récepteur ;
- demander de l'aide auprès du revendeur ou d'un technicien radio/TV expérimenté.

Les changements ou les modifications qui ne sont pas expressément approuvés par la partie responsable de la conformité sont susceptibles de révoquer les droits d'utilisation de cet équipement.

Important

Afin d'assurer la conformité aux règlements FCC, utilisez des câbles blindés et leurs connecteurs avec cet équipement. Il est important d'utiliser des câbles blindés et les connecteurs correspondants pour réduire les risques d'interférences radio et télévisuelles. Vous pouvez obtenir ce type de câble auprès d'un revendeur agréé. Si l'utilisateur modifie cet équipement ou ses périphériques sans l'approbation de TomTom, la FCC peut révoquer les droits d'utilisation. Pour les clients résidant aux États-Unis, vous trouverez plus de détails dans le livret suivant de la Federal Communications Commission : « How to Identify and Resolve Radio-TV Interference Problems ». Ce livret est disponible auprès du service d'impression du gouvernement américain : US Government Printing Office, Washington, DC 20402. N° de stock 004-000-00345-4.

ID FCC : S4L4FI76, S4L4FI722

IC : 5767A-4FI76, 5767A-4FI722

Déclaration d'exposition aux rayonnements à fréquence radio définie par la FCC

Les émetteurs contenus dans cet appareil ne doivent pas être placés à proximité d'un autre émetteur ou d'une autre antenne, ou manipulés simultanément avec ces derniers.

Déclaration d'exposition aux rayonnements à fréquence radio définie par la FCC

Les émetteurs contenus dans cet appareil ne doivent pas être placés à proximité d'un autre émetteur ou d'une autre antenne, ou manipulés simultanément avec ces derniers.

Sélection du code de pays FCC

La fonction de sélection du code de pays est désactivée pour les produits distribués aux États-Unis ou au Canada. Conformément aux réglementations FCC, tous les produits Wi-Fi distribués aux États-Unis doivent uniquement utiliser les canaux de fonctionnement américains.

Localisation de l'ID FCC et de l'ID IC sur votre appareil

L'ID FCC et l'ID IC figurent sous l'appareil.

Partie responsable en Amérique du Nord

TomTom, Inc., 2400 District Avenue, Burlington, MA 01803 Tél : 866 486-6866 option 1 (1-866-4-TomTom)

Informations relatives aux émissions au Canada

Cet appareil est conforme aux normes RSS non soumises à licence d'Industrie Canada. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

- Cet appareil ne doit pas créer d'interférences nuisibles.
- Cet appareil doit tolérer les interférences reçues, notamment celles susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

Son utilisation est autorisée dans la mesure où l'appareil ne provoque pas d'interférences nuisibles.

Cet appareil numérique de classe B est conforme aux règlements canadiens ICES-003. CAN ICES-3(B)/NMB-3(B)

La fonction de sélection du code de pays est désactivée pour les produits distribués aux États-Unis ou au Canada.

L'équipement est certifié conforme aux exigences de la norme RSS-247 pour le 2,4 GHz et le 5 GHz.

Avertissement relatif au Wi-Fi 5 GHz (Canada)

- L'appareil utilisant la bande de fréquence 5150 MHz-5350 MHz est réservé à une utilisation exclusive en intérieur. Il est destiné à réduire le potentiel d'interférences nuisibles avec le système mobile par satellite à double canal.

REMARQUE IMPORTANTE

Déclaration d'exposition aux rayonnements IC :

- Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies par la norme IC RSS-102 pour un environnement non contrôlé.
- Cet appareil et son ou ses antenne(s) ne doivent pas être placés à proximité d'un autre émetteur ou d'une autre antenne, ou manipulés simultanément avec ces derniers.
- Les utilisateurs finaux doivent respecter les instructions d'utilisation spécifiques pour satisfaire les normes d'exposition aux fréquences radio. Pour respecter les exigences en matière de conformité de l'exposition aux fréquences radio IC, veuillez suivre les instructions d'utilisation décrites dans ce manuel.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies par la norme IC pour un environnement non contrôlé. Les utilisateurs finaux doivent respecter les instructions d'utilisation spécifiques pour satisfaire les normes d'exposition aux fréquences radio. Pour respecter les exigences en matière de conformité de l'exposition aux fréquences radio IC, veuillez suivre les instructions d'utilisation décrites dans ce manuel.

Avis relatifs au CNR-Gen (ISDE)

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- l'appareil ne doit pas produire de brouillage ;
- l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Législation américaine - Débit d'absorption spécifique (DAS)

CE MODÈLE D'APPAREIL SANS FIL RÉPOND AUX EXIGENCES GOUVERNEMENTALES EN MATIÈRE D'EXPOSITION AUX ONDES RADIO DANS LE CADRE D'UNE UTILISATION CONFORME AUX INSTRUCTIONS DE CETTE SECTION

Ce système de navigation par GPS est un émetteur-récepteur radio. Il est conçu et fabriqué pour ne pas dépasser les limites d'émission et d'exposition aux fréquences radio définies par la FCC (Federal Communications Commission) du gouvernement américain et par Industry Canada (IC) du gouvernement canadien.

Les limites de DAS recommandées par la FCC (Federal Communications Commission) du gouvernement américain et Industry Canada (IC) du gouvernement canadien sont de 1,6 W/kg en moyenne par gramme de tissu pour le corps (4,0 W/kg en moyenne pour 10 grammes de tissu pour les extrémités : mains, poignets, chevilles et pieds). Les tests de DAS sont effectués dans des positions d'utilisation standard indiquées par la FCC/l'IC à la puissance certifiée la plus élevée de l'appareil et à toutes les bandes de fréquences.

Certification pour le Brésil

Le nom du modèle 4FI76 est certifié pour le Brésil



Declaração de advertência para SAR o Brasil

Este produto está homologado pela Anatel, de acordo com os procedimentos regulamentados pela Resolução nº 242/2000 e atende aos requisitos técnicos aplicados, incluindo os limites de exposição da Taxa de Absorção Específica referente a campos elétricos, magnéticos e eletromagnéticos de radiofrequência, de acordo com as Resoluções nº 303/2002 e 533/2009. Este dispositivo está em conformidade com as diretrizes de exposição à radiofrequência quando posicionado a pelo menos 1.5cm centímetro de distância do corpo.

Certification fréquence radio pour le Mexique

La operación de este equipo está sujeta a las siguientes dos condiciones: (1) es posible que este equipo o dispositivo no cause interferencia perjudicial y (2) este equipo o dispositivo debe aceptar cualquier interferencia, incluyendo la que pueda causar su operación no deseada.

Caractéristiques électriques pour le Mexique

- Tension d'alimentation en volts : 5 V
- Alimentation (en watts) et consommation électrique, en ampères : 10 W, 5 V - 2 A.
- Fréquence, en hertz : CC

Coordonnées du support client (Mexique)

Tél. : 1800 2530 428

Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00 (heure normale du Centre)

Limites d'exposition

Cet appareil est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies pour un environnement non contrôlé. Afin d'éviter tout dépassement potentiel des limites d'exposition aux fréquences radio, tout être humain doit rester éloigné d'au moins 20 cm (8") de l'antenne dans le cadre d'un fonctionnement normal.

Limites d'exposition

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies pour un environnement non contrôlé. Afin d'éviter tout dépassement potentiel des limites d'exposition aux fréquences radio, tout être humain doit rester éloigné d'au moins 20 cm (8") de l'antenne dans le cadre d'un fonctionnement normal.

Informations de certification destinées à l'utilisateur

Pour afficher les informations de certification de votre appareil, procédez comme suit :

1. Sélectionnez **Paramètres** dans le menu principal.
2. Sélectionnez **À propos de votre appareil TomTom**.
3. Sélectionnez **Certificats**.

Ce document

Le plus grand soin a été apporté à la préparation de ce document. Cependant, en raison de l'évolution permanente de nos produits, certaines informations peuvent ne pas être tout à fait à jour. Les informations sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. TomTom décline toute responsabilité en cas d'omissions ou d'erreurs techniques ou d'édition dans le présent manuel, ainsi qu'en cas de dommages accidentels ou indirects résultant du contenu ou de l'utilisation de ce document. Ce document ne peut pas être copié sans l'accord préalable écrit de TomTom N. V.

Numéros de modèles

TomTom Bridge Terminal : 4FI76, 4FI722

Informations de copyright (TomTom BRIDGE Terminal)

© 1992 - 2018 TomTom. Tous droits réservés. TomTom et le logo TomTom (« deux mains ») sont des marques déposées de TomTom N.V. ou l'une de ses filiales.

Le logiciel inclus dans ce produit contient un logiciel protégé par des droits d'auteur régi par la licence GPL. Un exemplaire de cette licence peut être consulté dans la section Licence. Nous pouvons vous communiquer l'intégralité du code source correspondant durant une période de trois ans suivant le dernier envoi du produit. Pour en savoir plus, consultez la page tomtom.com/gpl ou contactez votre équipe locale de support client TomTom à l'adresse tomtom.com/support. Sur demande de votre part, nous vous enverrons un CD comportant le code source correspondant.

Logiciel SoundClear™



Tous les modèles prennent en charge les types de carte mémoire suivants :



Le logo SD est une marque de commerce de SD-3C, LLC.

Android et Google Earth

Android et Google Earth sont des marques commerciales de Google Inc.



La marque et les logos Bluetooth® sont des marques déposées détenues par Bluetooth SIG, Inc et leur utilisation par TomTom est soumise à licence. Les autres marques et noms de marque sont la propriété de leur détenteur respectif.

Apple

Apple est une marque commerciale d'Apple Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays.

Marque déposée Linux

Linux® est une marque déposée de Linus Torvalds aux États-Unis et dans d'autres pays.

Tyre

1992 - 2018 Logiciel Tyre® © 't Schrijverke

Wi-Fi®

Wi-Fi® est une marque déposée de Wi-Fi Alliance®.

Addendum et copyright (TomTom BRIDGE hub)

Addendum

Consignes de sécurité et avertissements importants

GPS (Global Positioning System) et GLONASS (Global Navigation Satellite System)

Les systèmes GPS (Global Positioning System) et GLONASS (Global Navigation Satellite System) sont des systèmes qui s'appuient sur les satellites pour fournir des informations d'emplacement et de temps partout dans le monde. Le système GPS est utilisé et contrôlé par le Gouvernement des États-Unis d'Amérique, à qui incombe la disponibilité et la précision du système. Le système GLONASS est utilisé et contrôlé par le Gouvernement de Russie, à qui incombe la disponibilité et la précision du système. Tout changement dans la disponibilité et la précision des systèmes GPS et GLONASS ou dans les conditions de l'environnement risque d'affecter le fonctionnement de cet appareil. TomTom décline toute responsabilité quant à la disponibilité et la précision des systèmes GPS et GLONASS.



Messages de sécurité

Important ! À lire avant utilisation !

Le non-respect ou le manquement partiel au respect de ces avertissements et instructions peuvent entraîner la mort ou des blessures graves. La mauvaise configuration, la mauvaise utilisation et l'entretien inadéquat de cet appareil peuvent augmenter le risque de blessures graves ou de mort, ou endommager l'appareil.

Avertissement Utiliser avec précaution

Il est de votre responsabilité de faire preuve de bon sens, de prudence et d'attention lorsque vous utilisez cet appareil. Lorsque vous conduisez, ne laissez pas l'interaction avec cet appareil vous distraire. Ne regardez pas trop longtemps l'écran de l'appareil lorsque vous conduisez. Il est de votre responsabilité de respecter les lois qui limitent ou interdisent l'utilisation des téléphones portables et d'autres appareils électroniques (par exemple l'utilisation obligatoire de l'option mains-libres pour passer des appels au volant). **Respectez la réglementation en vigueur et les panneaux de signalisation, notamment ceux concernant les dimensions, le poids et le type de chargement de votre véhicule.** TomTom ne garantit pas un fonctionnement sans erreur de cet appareil, ni la précision des parcours proposés, et ne saurait être tenu responsable des sanctions liées au non-respect des lois et réglementations.

Remarque relative aux véhicules commerciaux et hors gabarit

Les appareils sur lesquels aucune carte pour poids lourds n'est installée ne proposeront pas de parcours spécifiquement adaptés aux véhicules utilitaires et hors gabarit. Si votre véhicule est soumis à des restrictions de poids, de dimensions, de vitesse, de parcours, ou toute autre restriction, vous devez uniquement utiliser un appareil équipé d'une carte pour poids lourds. Vous devez indiquer les caractéristiques de votre véhicule sur l'appareil. Utilisez cet appareil comme aide à la navigation uniquement. Ne suivez pas les instructions de navigation qui pourrait vous mettre en danger, vous ou d'autres usagers de la route. TomTom décline toute responsabilité en cas de dommages découlant de votre non-respect ce préavis.

Installation adéquate

Installez l'appareil en veillant impérativement à ce qu'il ne vous empêche pas de voir la route et de rester maître du véhicule. N'installez pas l'appareil dans une zone où il pourrait bloquer le déploiement d'un airbag ou de tout autre dispositif de sécurité de votre véhicule. Avant d'utiliser l'appareil, veillez toujours à ce qu'il soit bien installé et fixé. Vous éviterez ainsi qu'il ne se détache ou qu'il ne tombe.

Stimulateurs cardiaques

Les fabricants de stimulateurs cardiaques recommandent de maintenir une distance d'au moins 15 cm (6") entre un appareil portable sans fil et un stimulateur cardiaque afin d'éviter d'éventuelles interférences avec le stimulateur cardiaque. Ces recommandations sont conformes aux recommandations et recherches indépendantes du Wireless Technology Research (Centre de recherche sur la technologie sans fil).

Conseils pratiques à l'attention des personnes portant un stimulateur cardiaque :

- Maintenez TOUJOURS une distance de plus de 15 cm (6") entre votre stimulateur cardiaque et votre appareil.
- Ne placez jamais l'appareil dans une poche de poitrine.

Autres appareils médicaux

Consultez votre médecin ou le fabricant de l'appareil médical afin de savoir si l'utilisation de votre produit sans fil est susceptible de provoquer des interférences avec l'appareil médical.

ISO7637

L'impulsion 1 ISO7637 représente le transitoire de tension négative produit lors de la commutation de la charge inductive du courant plus élevé qui partage le même circuit que le TomTom BRIDGE. L'impulsion 2b simule les transitoires des machines à courant continu agissant comme générateurs lorsque le contact est coupé. Dans la pratique, ces impulsions se produisent très rarement. Le TomTom BRIDGE redémarre sous l'effet de l'impulsion et retrouve ensuite son fonctionnement normal.

Entretien de l'appareil

Il est important de prendre soin de votre appareil :

- L'appareil TomTom BRIDGE ne doit pas être utilisé à des températures hors de la plage de températures de fonctionnement recommandées.
- Le boîtier de l'appareil ne doit pas être défectueux ou endommagé. Veuillez utiliser les interfaces de fixation recommandées, conformément au manuel d'instructions.
- Essuyez ou séchez l'appareil à l'aide d'un chiffon doux. N'utilisez pas de nettoyant liquide.
- L'appareil résiste à la poussière et aux projections d'eau (IP52) s'il est entreposé, utilisé et fixé correctement.
- N'immergez pas l'appareil et ne l'utilisez pas en extérieur.
- Le non-respect de ces instructions est susceptible de réduire les performances de l'appareil et de raccourcir sa durée de vie.

Mise en garde spéciale relative à la conduite en Californie, dans le Minnesota et dans d'autres États

La section 26708 du code de la route de l'État de Californie, qui s'applique à toutes les personnes circulant dans l'État de Californie, restreint l'installation de supports de systèmes de navigation sur le pare-brise à un carré de 5" de côté dans l'angle inférieur le plus éloigné du conducteur ou à un carré de 5" de côté dans l'angle inférieur le plus proche du conducteur et en dehors de la zone de déploiement de l'airbag, si le système est uniquement utilisé pour une navigation de porte à porte alors que le véhicule motorisé est en marche. Les conducteurs circulant dans l'État de Californie ne doivent pas installer leur appareil sur la fenêtre côté conducteur ou la lunette arrière.

La section 169.71, sous-division 1, section 2, de la réglementation législative de l'État du Minnesota interdit à toute personne circulant dans l'état du Minnesota de conduire avec un appareil suspendu entre le conducteur et le pare-brise.

De nombreux autres États ont promulgué des lois destinées à restreindre l'installation d'objets ou de matériels sur le pare-brise, la fenêtre latérale ou la lunette arrière, susceptibles d'empêcher le conducteur de voir clairement la route. Il incombe au conducteur de connaître les lois en vigueur et de placer l'appareil de sorte qu'il ne le gêne pas dans sa conduite.

TomTom Inc. décline toute responsabilité concernant les amendes, les pénalités ou les dommages encourus par le conducteur en cas de non-respect de la loi. Lorsque vous conduisez dans un État imposant des restrictions de fixation sur le pare-brise, TomTom vous recommande d'utiliser le disque de fixation adhésif fourni ou d'acheter un autre système de fixation (sur le tableau de bord ou les grilles de ventilation, par exemple). Pour plus d'informations sur ces options de fixation, rendez-vous sur tomtom.com.

Courant : 5 Vcc, 2,0 A

Utilisation de vos informations par TomTom

Vous pouvez consulter les informations relatives à l'utilisation des données personnelles à la page tomtom.com/privacy.

Informations environnementales

Votre appareil

Veillez ne pas désassembler, écraser, tordre, déformer, percer ou déchiqueter le produit. Ne pas utiliser dans un environnement humide et/ou corrosif. Ne pas placer, stocker ou laisser l'appareil dans un lieu soumis à une température élevée, en plein soleil, à proximité d'une source de chaleur, dans un four micro-ondes ou dans un conteneur pressurisé. Éviter de l'exposer à des températures supérieures à 60 °C (140 °F) ou inférieures à -20 °C (-4 °F).

Évitez de laisser tomber l'appareil. Si l'appareil tombe et que vous pensez qu'il est endommagé, veuillez contacter le support client. Utilisez l'appareil uniquement avec les chargeurs, fixations et câbles USB fournis. Pour les remplacements approuvés par TomTom, rendez-vous sur www.tomtom.com.

Température de fonctionnement

Ce GPS reste opérationnel dans la plage de températures suivante : 4 °F / -20 °C à 140 °F / 60 °C. Toute exposition prolongée à des températures supérieures ou inférieures peut endommager le GPS et est donc déconseillée.

Stockage de longue durée : -4 °F / -20 °C à 95 °F / 35 °C.

Important : avant d'allumer l'appareil, laissez-le s'adapter à la plage de température de fonctionnement standard pendant au moins 1 heure. N'utilisez pas l'appareil hors de cette plage de température.

Mise au rebut des déchets électroniques DEEE

Au sein de l'UE/EEE, le symbole de la poubelle sur roues figure sur l'appareil et/ou sur son emballage, conformément à la directive européenne 2012/19/EU (DEEE). Ce produit ne doit pas être traité comme un déchet ménager ni mis au rebut sous forme de déchet municipal non trié. Vous pouvez retourner ce produit à son point de vente ou au point de ramassage local de votre municipalité, à des fins de recyclage.

En dehors de l'UE/EEE, le symbole de la poubelle sur roues n'a peut-être pas la même signification. Pour plus d'informations sur les possibilités de recyclage dans votre pays, adressez-vous à l'autorité locale concernée. Il est de la responsabilité de l'utilisateur final de respecter la législation locale lors de la mise au rebut de ce produit.



Informations FCC destinées à l'utilisateur



CET APPAREIL EST CONFORME À LA SECTION 15 DES RÈGLES FCC

Déclaration de conformité à la FCC (Federal Communications Commission)

Cet équipement émet de l'énergie sous forme de fréquences radio et, en cas de non-respect des instructions d'installation et d'utilisation, il y a un risque d'interférences radio ou télévisuelles.

Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas créer d'interférences nuisibles et (2) cet appareil doit tolérer les interférences reçues, ce qui inclut les interférences qui risquent de provoquer une utilisation indésirable.

Cet équipement a été testé et entre dans la catégorie des appareils numériques de Classe B, selon la Section 15 de la réglementation de la FCC. Ces limites ont été conçues pour protéger les installations domestiques contre les interférences néfastes. Cet équipement génère, utilise et émet de l'énergie sous forme de fréquences radio et, en cas de non-respect des instructions d'installation et d'utilisation, risque de provoquer des interférences radio. Il n'existe aucune garantie contre ces interférences. En cas d'interférences radio ou télévisuelles, pouvant être vérifiées en allumant, puis en éteignant l'équipement, l'utilisateur est invité à essayer de résoudre le problème de l'une des façons suivantes :

- réorienter ou déplacer l'antenne de réception ;
- éloigner l'équipement du poste de réception ;
- brancher l'équipement sur une prise appartenant à un circuit différent de celui du récepteur ;
- demander de l'aide auprès du revendeur ou d'un technicien radio/TV expérimenté.

Les changements ou les modifications qui ne sont pas expressément approuvés par la partie responsable de la conformité sont susceptibles de révoquer les droits d'utilisation de cet équipement.

Important

Afin d'assurer la conformité aux règlements FCC, utilisez des câbles blindés et leurs connecteurs avec cet équipement. Il est important d'utiliser des câbles blindés et les connecteurs correspondants pour réduire les risques d'interférences radio et télévisuelles. Vous pouvez obtenir ce type de câble auprès d'un revendeur agréé. Si l'utilisateur modifie cet équipement ou ses périphériques sans l'approbation de TomTom, la FCC peut révoquer les droits d'utilisation. Pour les clients résidant aux États-Unis, vous trouverez plus de détails dans le livret suivant de la Federal Communications Commission : « How to Identify and Resolve Radio-TV Interference Problems ». Ce livret est disponible auprès du service d'impression du gouvernement américain : US Government Printing Office, Washington, DC 20402. N° de stock 004-000-00345-4.

ID FCC : S4L4FIC00, S4L4FIC1

IC : 5767A-4FIC00, 5767A-4FIC1

Déclaration d'exposition aux rayonnements à fréquence radio définie par la FCC

Les émetteurs contenus dans cet appareil ne doivent pas être placés à proximité d'un autre émetteur ou d'une autre antenne, ou manipulés simultanément avec ces derniers.

Déclaration d'exposition aux rayonnements à fréquence radio définie par la FCC

Les émetteurs contenus dans cet appareil ne doivent pas être placés à proximité d'un autre émetteur ou d'une autre antenne, ou manipulés simultanément avec ces derniers.

Sélection du code de pays FCC

La fonction de sélection du code de pays est désactivée pour les produits distribués aux États-Unis ou au Canada. Conformément aux réglementations FCC, tous les produits Wi-Fi distribués aux États-Unis doivent uniquement utiliser les canaux de fonctionnement américains.

Localisation de l'ID FCC et de l'ID IC sur votre appareil

L'ID FCC et l'ID IC figurent sous l'appareil.

Partie responsable en Amérique du Nord

TomTom, Inc., 2400 District Avenue, Burlington, MA 01803 Tél : 866 486-6866 option 1
(1-866-4-TomTom)

Informations relatives aux émissions au Canada

Cet appareil est conforme aux normes RSS non soumises à licence d'Industrie Canada. Le fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

- Cet appareil ne doit pas créer d'interférences nuisibles.
- Cet appareil doit tolérer les interférences reçues, notamment celles susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

Son utilisation est autorisée dans la mesure où l'appareil ne provoque pas d'interférences nuisibles.

Cet appareil numérique de classe B est conforme aux règlements canadiens ICES-003. CAN ICES-3(B)/NMB-3(B)

La fonction de sélection du code de pays est désactivée pour les produits distribués aux États-Unis ou au Canada.

L'équipement est certifié conforme aux exigences de la norme RSS-247 pour le 2,4 GHz et le 5 GHz.

Avertissement relatif au Wi-Fi 5 GHz (Canada)

- L'appareil utilisant la bande de fréquence 5150 MHz~5350 MHz est réservé à une utilisation exclusive en intérieur. Il est destiné à réduire le potentiel d'interférences nuisibles avec le système mobile par satellite à double canal.

REMARQUE IMPORTANTE

Déclaration d'exposition aux rayonnements IC :

- Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies par la norme IC RSS-102 pour un environnement non contrôlé.
- Cet appareil et son ou ses antenne(s) ne doivent pas être placés à proximité d'un autre émetteur ou d'une autre antenne, ou manipulés simultanément avec ces derniers.
- Les utilisateurs finaux doivent respecter les instructions d'utilisation spécifiques pour satisfaire les normes d'exposition aux fréquences radio. Pour respecter les exigences en matière de conformité de l'exposition aux fréquences radio IC, veuillez suivre les instructions d'utilisation décrites dans ce manuel.

Cet équipement est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies par la norme IC pour un environnement non contrôlé. Les utilisateurs finaux doivent respecter les instructions d'utilisation spécifiques pour satisfaire les normes d'exposition aux fréquences radio. Pour respecter les exigences en matière de conformité de l'exposition aux fréquences radio IC, veuillez suivre les instructions d'utilisation décrites dans ce manuel.

Avis relatifs au CNR-Gen (ISDE)

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes :

- l'appareil ne doit pas produire de brouillage ;
- l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

Limites d'exposition

Cet appareil est conforme aux limites d'exposition aux rayonnements définies pour un environnement non contrôlé. Afin d'éviter tout dépassement potentiel des limites d'exposition aux fréquences radio, tout être humain doit rester éloigné d'au moins 20 cm (8 po) de l'antenne dans le cadre d'un fonctionnement normal. Le gain de l'antenne externe (LTE principale) ne devrait pas dépasser 2,1 dBi. (ID FCC : S4L4FIC1 et IC : 5767A-4FIC1 uniquement).

Informations de certification destinées à l'utilisateur

Pour afficher les informations de certification de votre appareil, procédez comme suit :

1. Sélectionnez **Paramètres** dans le menu principal.
2. Sélectionnez **À propos de votre appareil TomTom**.
3. Sélectionnez **Certificats**.

Conditions générales : garantie limitée et contrat de licence utilisateur final

Nos conditions générales, y compris notre garantie limitée et notre contrat de licence utilisateur final, s'appliquent à ce produit. Rendez-vous sur tomtom.com/legal.

Accessoires fournis avec ce GPS

- Fixation
- Câble d'alimentation
- 2 bandes adhésives
- Guide d'installation

Ce document

Le plus grand soin a été apporté à la préparation de ce document. Cependant, en raison de l'évolution permanente de nos produits, certaines informations peuvent ne pas être tout à fait à jour. Les informations sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. TomTom décline toute responsabilité en cas d'omissions ou d'erreurs techniques ou d'édition dans le présent manuel, ainsi qu'en cas de dommages accidentels ou indirects résultant du contenu ou de l'utilisation de ce document. Ce document ne peut pas être copié sans l'accord préalable écrit de TomTom N. V.

Numéros de modèles

TomTom Bridge hub : 4FIC00, 4FIC0, 4FIC1

Informations de copyright (TomTom BRIDGE hub)

© 1992 - 2018 TomTom. Tous droits réservés. TomTom et le logo TomTom (« deux mains ») sont des marques déposées de TomTom N.V. ou l'une de ses filiales.

Le logiciel inclus dans ce produit contient un logiciel protégé par des droits d'auteur régi par la licence GPL. Un exemplaire de cette licence peut être consulté dans la section Licence. Nous pouvons vous communiquer l'intégralité du code source correspondant durant une période de trois ans suivant le dernier envoi du produit. Pour en savoir plus, consultez la page tomtom.com/gpl ou contactez votre équipe locale de support client TomTom à l'adresse tomtom.com/support. Sur demande de votre part, nous vous enverrons un CD comportant le code source correspondant.

Logiciel SoundClear™



Tous les modèles prennent en charge les types de carte mémoire suivants :



Le logo SD est une marque de commerce de SD-3C, LLC.

Android est une marque de commerce de Google LLC.



La marque et les logos Bluetooth® sont des marques déposées détenues par Bluetooth SIG, Inc et leur utilisation par TomTom est soumise à licence. Les autres marques et noms de marque sont la propriété de leur détenteur respectif.

Wi-Fi®

Wi-Fi® est une marque déposée de Wi-Fi Alliance®.